

# Cautionnements: riches et pauvres sur le même pied

par Claude TURCOTTE  
de notre bureau d'Ottawa  
OTTAWA — Le ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, a déposé,

hier, à la Chambre des communes un projet de loi qui vise à moderniser les dispositions du code criminel concernant l'arrestation et le cautionnement. Inspirée en grande partie par le rap-

port du comité canadien de la réforme pénale dont le président était le juge Roger Ouimet de la Cour supérieure du Québec, "la loi pour les années 1970" de M. Turner permettrait notam-

ment deux choses, que retiendrait le grand public:  
• Un cautionnement verbal ou d'honneur, au lieu de la nécessité actuelle de verser une certaine

somme d'argent en guise de cautionnement en attendant le procès, en liberté. Cela mettrait sur le même pied les riches et les pauvres.

• Une plus grande part de responsabilité aux policiers, qui, dans certains cas, pourront prendre sur eux de remettre en liberté un prévenu, ce  
Voir CAUTIONNEMENTS en page 4

## Une étude montrerait que Montréal ne se développe plus comme Torontó

La position concurrentielle de la région de Montréal vis-à-vis de sa grande rivale canadienne, la région de Toronto, s'est-elle maintenue, améliorée ou détériorée depuis 1961?

A cette question, une étude "confidentielle" réalisée par un économiste du Conseil économique du Canada, à la demande de M. Lucien

Saulnier, président de la Communauté urbaine de Montréal, répond que la position concurrentielle de Montréal s'est détériorée comparativement à celle de Toronto.

Dans son étude, l'économiste identifie les différences qui séparent les secteurs secondaire et tertiaire des deux économies régionales et déclare que la région de Montréal

semble avoir de la difficulté à continuer de se développer au même rythme que la région de Toronto. L'auteur ajoute également que la région de Toronto a drainé, depuis 1961, une proportion plus importante de l'activité économique que ne l'a fait Montréal.

• Le détail de cette étude — page 42

Le plus grand quotidien français d'Amérique

# la presse

Montréal, mardi 9 juin 1970, 86e année, no 133, 64 pages, 4 cahiers

\*\*\* TMC

## Selon une étude de la commission Prévost

# Le policier, un paramilitaire insatisfait

par Gilles RACINE

Il règne chez les policiers municipaux du Québec un haut degré d'insatisfaction. S'ils aiment leur métier, ils se plaignent fortement de l'organisation para-militaire des corps policiers, organisation qui brime leur épanouissement psychologique en ne leur confiant pas suffisamment de responsabilités, en ne reconnaissant pas leurs aptitudes particulières à l'accomplissement de certaines tâches et en ne les associant pas aux prises de décision.

C'est ce qui ressort d'une étude de près de 400 pages, effectuée pour le compte de la Commission royale d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec (commission Prévost) sur la "satisfaction au travail des policiers municipaux".

L'étude, menée par des psychologues industriels sous la direction de M. Pierre Dubois, porte sur les corps policiers de cinq villes (Montréal, Québec, Drummondville, Jacques-Cartier et Rimouski) choisies en fonction de leur caractère de représentativité des grandes moyennes et petites agglomérations urbaines du Québec.

L'étude démontre que l'insatisfaction des policiers provient principalement des facteurs psychologiques de "première importance", facteurs qui sont négligés par l'administration policière. Or, les nombreuses études menées en psychologie industrielle, notamment aux États-Unis, démontrent, précisent les auteurs de l'enquête, que "le rendement des employés dépend avant tout de la réalisation des besoins psychologiques et non pas de stimulants superficiels — conditions de travail, bénéfices économiques, statut, etc., — dont l'effet reste provisoire".

Motifs de satisfaction et d'insatisfaction

Les 1.080 policiers qui ont été interviewés (830 pour Montréal, soit environ 25 p. cent des effectifs, 122 pour Québec, soit 33.1 p. cent, 51 pour Drummondville, soit 92.7 p. cent, 52 pour Jac-

ques-Cartier, soit 85.2 p. cent et 25 pour Rimouski, soit 83.3 p. cent) se plaignent particulièrement des faits suivants:  
— leur épanouissement psychologique personnel est brimé;  
— les supérieurs, surtout immédiats, ne font montre d'aucune considération pour leur valeur personnelle, leurs aptitudes ou tout simplement un travail bien fait;  
— on ne leur confie pas les tâches en fonction de leurs connaissances, aptitudes et goûts;

— ils n'ont aucune voix au chapitre des prises de décision, même si elles les concernent (il est intéressant de noter que les policiers des cinq villes réclament tous une participation aux prises de décision);  
— on n'évalue pas leur travail et leur rendement;  
— ils ont mauvaise presse et sont mal vus par le public dont ils n'obtiennent pas la coopération souhaitée.  
Ils sont cependant satisfaits de leur

Voir POLICIER en page 6

## Bourassa entreprend sa première session

par François TREPANIER  
de notre bureau de Québec

"Les 100.000 emplois en 1971, nous les aurons", a déclaré le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, dans son discours sur la politique générale du gouvernement, cet après-midi, à l'Assemblée nationale.

C'est ce que le premier ministre a dit dans son discours sur la politique générale du gouvernement prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session.

Cette insistance au gouvernement sur la question économique ne doit pas être interprétée comme un abandon des autres politiques du gouvernement québécois en matière constitutionnelle, culturelle et linguistique.

"Le gouvernement que je dirige risquera s'il le faut l'accusation de manquer de vision dite "globale" du projet québécois, mais il aura en revanche la détermination farouche de mettre de l'ordre dans les affaires publiques, d'appliquer à leur gestion les critères de compétence et d'efficacité.

A la veille même de l'ouverture de cette session, après s'être vanté d'avoir été cherché \$100 millions à Ottawa, M. Bourassa a encore multiplié

Voir BOURASSA en page 6

Six députés PQ risquent de ne pas pouvoir entrer à l'Assemblée nationale. — page 6



L'establishment, l'élite et ce qu'en pense l'homme de la rue. Deuxième d'une série de 5 articles.

— page 5

• Le Canadien ne protège pas Claude Provost

— page 34

## météo

Ensoleillé et chaud aujourd'hui et demain. Vents légers.

Max. 85° Min. 65° • Détails à la page 6

POLLUTION  
Pollution de l'air à Montréal: 0.03 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux: 0.10.

— page 25



téléphoto PA

L'armée au pouvoir en Argentine

Un convoi de troupes monte la garde près de la centrale téléphonique de Buenos Aires peu après le coup d'Etat militaire qui a déposé le président Onganía, hier, en Argentine. Un triumvirat formé des chefs des forces armées a pris la direction du pays en promettant un retour prochain à la démocratie. Un nouveau président doit être désigné d'ici à 10 jours.

— Nos informations, page 49

## Hussein échappe à un attentat durant les troubles à Amman

AMMAN, Jordanie. (AFP-UPI-Reuters) — Le roi Hussein a échappé à un attentat et son oncle, le Chérif Nasser Ben Jamil, commandant en chef des forces armées jordaniennes, dont on avait annoncé la mort ce matin, est vivant.

Voilà les dernières nouvelles en provenance d'Amman où un calme nerveux prévaut pendant que des représentants des fedayin et du gouvernement, après s'être entendus sur un cessez-le-feu, ont entamé des pourparlers destinés à pacifier le pays.

Dans un communiqué diffusé au début de l'après-midi (heure du Moyen-Orient), la radio jordannienne déclare que les deux parties ont pris

les décisions suivantes en vue de ramener la situation à la normale, après que, pendant quatre heures aujourd'hui la capitale et la banlieue immédiate eurent été transformées en un véritable champ de bataille.

Voici les deux principales décisions auxquelles on est venu fedyain et gouvernementaux:

1) créer un bureau mixte des opérations afin de contrôler la situation;

Voir HUSSEIN en page 6

## Bombe désamorcée par un concierge

A bombe-maison, moyens-maison. C'est ce que semble s'être dit le concierge d'une succursale postale de l'ouest de la métropole, la nuit dernière, lorsqu'il a trouvé une bombe sur les marches d'entrée de l'édifice, au 494, boul. Décarie.

Le désamorçeur autodidacte est M. Georges Barbeau, 61 ans, qui a

son arrivée au travail, vers minuit, a remarqué un colis suspect dans l'entrée de la succursale postale de Snowdon.

Selon ce qu'il a raconté à la police de Montréal, M. Barbeau a aussitôt pris en main le paquet, qui ne semblait nullement destiné au ser-

Voir BOMBE en page 6

## Comité chargé de diriger la lutte contre le terrorisme

A la suite d'une conférence à huis clos en compagnie d'officiers supérieurs de la police de Montréal, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a annoncé hier la création d'un comité de trois officiers de police chargé de diriger la lutte contre le terrorisme à la bombe.

La fonction de ce comité, composé d'officiers de la police de Montréal, de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada, sera de coordonner le travail de l'escouade anti-terroriste de Montréal.

Au cours des trois dernières semaines, neuf bombes ont éclaté dans la région métropolitaine et il semble bien que la police porte une attention toute spéciale aux colis d'apparence suspecte. Me Choquette déclare à ce sujet: "L'enquête sur les activités terroristes avance de façon satisfaisante et reçoit l'appui entier du ministère de la Justice." Il ajoute que l'escouade dispose maintenant des services d'un avocat.

## sommaire

- Annonces classées / 51 à 61
- Arts et Spectacles / 11 à 13
- Bandes dessinées / 50
- Cinéma / 13
- Décès, naissances, etc. / 62
- Editorial / 4
- Etes-vous observateur ? / 52
- Finance / 42 à 45
- Horoscope / 24
- Informations étrangères / 49
- Informations nationales / 2
- La bonne table / 18
- L'auto / 38 à 41
- Les secrets de polichinelle / 22
- Mots croisés / 54
- "Mot-mystère" / 50
- Radio et télévision / 13
- Science / 25
- Sports / 33 à 37, 46-47
- Tribunaux / 10-26-27
- Vie féminine / 20 à 24
- Vie mondaine / 23
- Votre médecin / 23

**IL Y A PLUS QUE L'ARGENT...**  
Le gérant de succursale de la Banque Canadienne Nationale peut vous aider de bien des manières. Consultez-le.

## Les taxes municipales encouragent la spéculation et aident à perpétuer certains malaises sociaux

— Les maires du Canada

par Florian BERNARD  
envoyé spécial de LA PRESSE

HALIFAX — Les maires du Canada, réunis en congrès à Halifax, entendent exercer de rigoureuses pressions sur le gouvernement fédéral en vue d'alléger le fardeau fiscal de leurs contribuables

"doublement" taxés. La plupart des résolutions préparées par les quelque 700 représentants de conseils municipaux, abordent cette question.

Les maires demandent à Ottawa de soustraire les taxes municipales à l'impôt sur le revenu. Ils soutiennent que depuis la Confédération, les gouverne-

ments ont laissé se préciser la pratique de payer l'impôt par dessus l'impôt, et ceci malgré le principe qui veut que les sommes versées au fisc, qu'il soit fédéral, provincial ou municipal, ne soient pas imposées à nouveau. C'est pourtant ce qui se produit en ce qui concerne les taxes municipales.

Les maires soulignent que, sous sa forme actuelle, "l'imposition foncière engendre la déchéance urbaine et nuit les améliorations, tout en encourageant la spéculation".

Voir TAXES en page 6

• Autres informations

— page 25

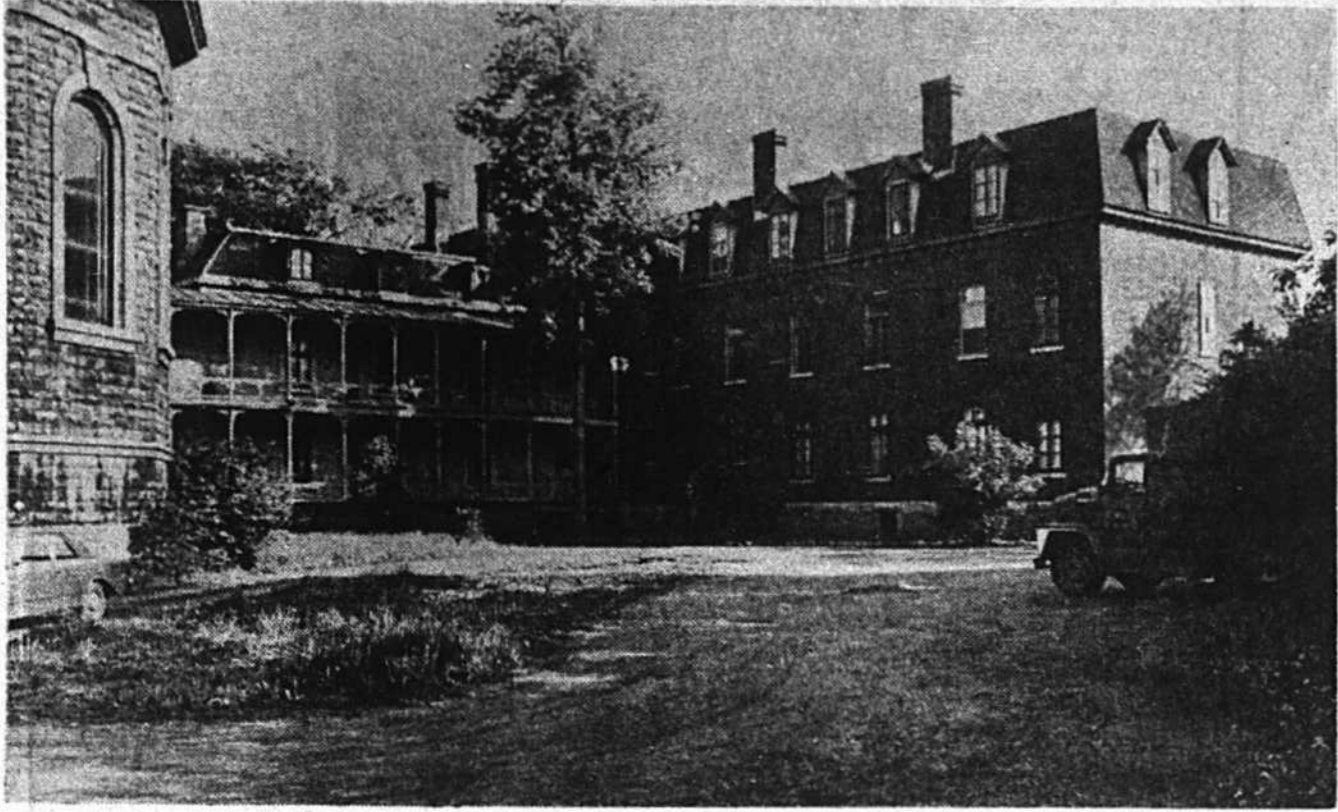


photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le presbytère Sainte-Anne, à l'extrême droite, un groupe de citoyens du quartier Griffintown voudrait transformer en centre communautaire est une construction en briques de trois étages dont la

structure extérieure semble encore très ferme. L'immeuble, passablement long, a sa façade sur la rue Basin et est adjacent à l'église (extrême gauche). Celle-ci est déjà en bonne voie de démolition.

## Les gens de Griffintown veulent conserver le presbytère Ste-Anne

par Hervé DUFF

Les citoyens du quartier Griffintown, dans le sud-ouest de Montréal, tentent désespérément de préserver le presbytère réaffecté de l'ancienne paroisse Sainte-Anne pour le transformer en un centre communautaire.

Hier, selon M. Léon Breaud, du comité de citoyens, ils obtenaient l'assurance de l'adjoint de l'archevêque de Montréal, M. le chanoine Jules Delorme que les travaux de démolition du presbytère seraient suspendus dans l'après-midi. Les travaux n'en sont qu'à leur début et la structure même de l'immeuble n'a pas encore été touchée.

Le comité de citoyens doit toutefois faire signer une requête à cette fin par les citoyens du quartier et la remettre aux autorités de l'archevêché.

De l'avis de M. J. Baker, un architecte qui oeuvre au sein du comité de citoyens, le presbytère est encore en bon état, et les travaux de démolition, commencés à l'intérieur seulement, sont si peu avancés que l'immeuble pourrait continuer à être utilisé sans danger et à peu de frais.

De l'extérieur, du moins, l'immeuble en brique à trois étages, qui est situé sud-est des rues Basin et Rioux, semble encore très solide. Le presbytère est adjacent à l'église Sainte-Anne, dont l'intérieur est presque complètement démolli. La démolition de l'église a fait suite l'an dernier, à la faillite de la fabrique de la paroisse Sainte-Anne.

Le centre communautaire que les citoyens voudraient créer en transformant le presbytère pourrait servir, selon M. Robert O'Callaghan, du comité de citoyens, à la fois de bibliothèque, de classes et de lieu de rencontre pour des activités récréatives ou de réunions. Les citoyens, a-t-il ajouté, ont besoin d'un "lieu physique" où se rencontrer, ce qu'ils n'ont pas présentement.

"Le presbytère, explique un autre membre du comité de citoyens, serait facilement adaptable à ces activités, car il renferme 32 pièces, dont quelques salons et plusieurs chambres diverses. Le comité, a-t-il précisé, serait prêt à payer le coût de l'entretien de l'immeuble si l'archevêché décidait de

leur remettre."

Selon lui, par ailleurs, les citoyens de Griffintown ont un pressant besoin de parcs pour les enfants du quartier qui n'ont d'autre choix actuellement que de jouer dans la rue ou d'aller dans un parc situé au sud de la rue Wellington, une artère très fréquentée. "S'ils jouent dans la rue, a-t-il poursuivi, ils risquent de se faire mal à cause des nombreux éclats de vitre qui y traînent (quelques immeubles sont en démolition dans le secteur) et personne n'oserait envoyer des enfants seuls traverser la rue Wellington.

Refus de la CECM

Le comité de citoyens, dans la recherche d'un immeuble pouvant servir de centre communautaire, a essayé, la semaine dernière un refus de la Commission des écoles catholiques de Montréal pour transformer l'école Sainte-Anne, rue Ottawa. Les travaux de démolition vont actuellement bon train.

La structure de briques de cet édifice de trois étages n'a cependant pas encore subi le coup de pic du démolisseur.

## Saint-Léonard : les élections ont redonné la majorité aux commissaires francophones

par Daniel MARSOLAIS

Pour au moins un an encore, les français prioritaires dans les écoles demeureront la principale préoccupation de la Commission scolaire catholique de Saint-Léonard.

En effet, les résultats des élections scolaires qui avaient lieu hier dans cette municipalité de l'île de Montréal, ont redonné une majorité aux commissaires francophones, ce qui signifie que la politique de la commission scolaire en ce qui a trait à l'enseignement du français dans les écoles élémentaires, restera inchangée.

Le nouvel élu qui a redonné une représentation majoritaire aux francophones au sein de la commission scolaire de Saint-Léonard est M. Jean Avon, directeur des étudiants de cours secondaire à la CECM. M. Avon qui avait reçu l'appui de ses deux nouveaux collègues francophones, MM. Jean Girard et Raymond Langlois, a défait Mme Gisèle Robert, son adversaire par 582 voix contre 238.

M. Avon qui remplace l'ancien président de la commission scolaire, M. Jacques Deschênes, qui s'est retiré au terme de son mandat, a déclaré hier qu'il s'appliquera à promouvoir l'enseignement du français à Saint-Léonard, comme l'exige le bill 63.

L'autre siège qui avait été laissé vacant par le commissaire Jean Papa, lui aussi retiré, a été remporté par un Néo-Canadien d'origine italienne, M. Raffaele Iadaluca, professeur à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Fait à signaler, dans cette dernière circonscription, l'Association des parents anglophones de Saint-Léonard avait présenté un candidat en la personne de M. Léo Pérusse. Ce dernier a obtenu 483 voix comparative-ment à 615 pour M. Iadaluca. Mais, dans ce quartier, la victoire du candidat Iadaluca est attribuable à la présence d'un troisième aspirant; Mme Marie-Paule Maecorelle à qui sont allées 199 voix. N'eût été de sa présence dans la lutte, le siège de cette circonscription serait allé au candidat de Robert Beale.

La composition de la nouvelle com-

mission scolaire de Saint-Léonard est donc la suivante: trois commissaires francophones, MM. Jean Avon, Raymond Langlois et Jean Girard, et deux commissaires d'origine italienne, MM. Raffaele Iadaluca et Luigi Barone.

Dans les autres commissions scolaires

Ailleurs, dans la région métropolitaine, où il y avait des élections scolaires, plusieurs nouveaux commissaires ont été élus. A la commission scolaire de Jacques-Cartier, M. Jacques Laplante a défait le candidat péquiste de Taillon, Jacques-Yvon Lefebvre. M. Lefebvre aurait l'intention de demander la disqualification du nouvel élu pour une raison de conflit d'intérêts, M. Lefebvre est d'avis que M. Laplante, un professeur à la régionale de Chambly, ne peut être à la fois enseignant et commissaire d'école. Par ailleurs, dans un autre quartier de cette municipalité, M. Gérard Daoust a défait le commissaire sortant M. Lahaie. Enfin dans le dernier quartier où il y avait élection, M. Saint-Pierre a été réélu.

A Candiac, le président de la Commission scolaire sortant le maire Jean Leman, a été réélu.

A la Commission scolaire de Ville Laprairie, deux nouveaux commissaires siègeront désormais. Il s'agit du Dr Jean Lamarche, et du notaire Jean-Guy Lamarre.

A Chambly, les trois candidats qui faisaient la lutte aux commissaires sortants, MM. Howard Dempsey, Denis Léveillé et André Bissaillon, ont tous été défaites.

A la Commission scolaire de Chomedey, M. Marcel Hurtubise, commissaire sortant a été réélu pour un autre mandat, tandis que MM. Camille Haecck et Richard Décarie ont été élus pour un premier mandat.

Signalons enfin qu'il y avait élection dans au moins 16 commissions scolaires de la région métropolitaine hier, et que 80 sièges environ étaient vacants. De ce nombre, 33 devaient être comblés à la suite d'un scrutin majoritaire; les autres l'ayant été par acclamation.

## Le coroner relie deux hommes à un meurtre

par Lucien RIVARD

Jugeant la preuve circonstancielle déposée devant lui comme suffisante, le coroner de Montréal, Me Jacques Fournier, a mis un terme hier après-midi à l'enquête sur la mort d'Yvan Monette, âgé de 43 ans, de Laval, en tenant les deux témoins importants responsables de cette mort.

Les détenus Mario Tremblay et Maurice Julien, âgés respectivement de 31 et 32 ans, devaient comparaître ce matin pour répondre d'une accusation de meurtre.

Leur procureur, Me Paul Papiereau, a tenté en vain d'obtenir leur mise en liberté sous cautionnement.

Le coroner a signalé qu'il s'agissait d'une cause de meurtre et qu'un autre tribunal devra décider ou non d'acquiescer à une telle requête.

L'enquête du coroner avait débuté vendredi, mais, après l'audition de quelque 20 témoins, elle avait été ajournée à hier après-midi.

Rien de neuf n'a été ajouté, hier, à la suite de l'audition de six témoins, six personnes se trouvant à l'intérieur du club social Rotalla, au 4180, rue Charlevoix, à Montréal-Nord, où Monette avait été abattu de cinq balles, le matin du 29 mai, ou cours de ce qui semblait être un vol à main armée.

Toutefois, de ces six témoins, seulement un s'était vu prendre son argent par les deux cagouleurs venus à l'endroit sous le prétexte d'y commettre un vol à main armée, au cours duquel cinq balles ont été tirées en direction de Monette.

L'enquête policière dans cette affaire devait permettre de déterminer que Monette était aux prises depuis quelque temps avec des préteurs-usuriers et il semble bien que le vol à main armée du Rotalla n'avait que pour but d'aller le descendre.

Aucun des deux témoins principaux n'a été cité à la barre.

Ils avaient toutefois été suivis à la trace, à partir du Rotalla, le matin du 29 mai.

Il a, en effet, été mis en preuve qu'un agent de Montréal-Nord, Claude Lebel, a entendu des coups de feu et il avait pu relever une partie du numéro de la plaque de la voiture dans laquelle s'enfuyaient deux hommes qui venaient de quitter l'établissement.

L'auto devait être interceptée peu après, à l'intersection des boulevards Saint-Michel et Industriel.

Au cours de la chasse, les policiers ont vu les fuyards jeter des objets par la fenêtre à trois endroits différents. C'est ainsi que l'on a récupéré, des gants noirs, un bas de nylon, un portefeuille une somme de \$319 et une autre de \$57.

A proximité du club, on devait retrouver un autre bas de nylon et deux revolvers, de calibre .45 et .38.

Aucune des personnes présentes dans le club n'a toutefois pu identifier les délinquants ni connaître l'identité de la mort de Monette. Tous ont affirmé avec certitude qu'ils s'agissait d'un vol à main armée et ont considéré les coups de feu qu'ils ont entendus comme des "coups tirés en l'air en guise d'avertissement.

## Sainte-Anne-de-Bellevue: une assemblée du conseil se transforme en "procès"

par André BEAUVAIS

L'assemblée du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Bellevue s'est quelque peu transformée en "procès" hier soir, quand le maire Jean-Louis Paquin s'est plu, à plusieurs reprises, à relever "le manque d'objectivité" du journaliste de LA PRESSE, présent à l'assemblée.

Encouragé par une "assemblée adorable", comme il l'a lui-même qualifiée, le Dr Paquin s'est évertué à expliquer qu'il n'a jamais "exploité" la population de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Le premier magistrat de Sainte-Anne-de-Bellevue a été saisi par de chauds applaudissements, provenant toujours de "l'assemblée adorable", surtout quand il a précisé qu'il ne permettrait pas que des "étrangers" viennent semer le doute dans l'esprit des citoyens de cette municipalité de la Communauté urbaine de Montréal.

Le maire a utilisé des propos acerbes à l'endroit du journaliste de LA PRESSE à cause d'un titre publié dans notre journal mardi dernier coiffant une nouvelle sur la situation confuse de la destitution du lieutenant de police Raymond Bédard.

Le maire Paquin a déclaré que, contrairement à ce que disait le titre, la Commission de police du Québec n'effectue aucune enquête sur le service de police de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Le Dr Paquin a rappelé que l'ex-lieutenant Bédard était dans son droit de présenter une requête auprès de la Commission de police pour faire réviser la décision du conseil à son égard et que son geste ne signifiait aucunement que ladite Commission tenait une enquête sur le service de la police de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Insubordination

Précisons que M. Raymond Bédard a été remercié de ses services pour "insubordination" (c'est la raison donnée hier soir par le maire) après 17 années de service dans le corps policier de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Depuis la destitution de M. Bédard, le conseiller municipal Marcel Meloche n'a pas cessé de se faire l'"avocat" de l'ex-policier en vue de défendre sa cause auprès du conseil municipal.

Dès le début de l'assemblée, hier, le maire Paquin s'est empressé de demander à M. Edmond Crevier, secrétaire-trésorier-adjoint, de lire au public une lettre qu'il a qualifiée de "prioritaire".

Cette requête de deux citoyens met en demeure le conseiller Meloche de produire ses titres attestant qu'il est propriétaire à Sainte-Anne-de-Bellevue, pour pouvoir siéger au conseil comme le stipule l'article 127 de la loi des cités et villes.

Le conseiller qui se fait l'apôtre de la cause de l'ex-lieutenant Bédard, et qui est membre du comité de police de Sainte-Anne, a tenu à répondre qu'il saurait produire "en temps et lieu" les titres requis.

L'enquête, ou l'étude, du juge Roger Gosselin, président de la Commission de police du Québec, portant sur la destitution de l'ex-lieutenant Bédard permettra de faire le point sur toute cette histoire qui reste "confidentielle", bien que la raison officielle selon le maire soit l'"insubordination", histoire qui provoque beaucoup d'animation à Sainte-Anne-de-Bellevue où des élections générales auront lieu au mois de novembre.

## Présumé terroriste arrêté dans la salle de rédaction du Droit

Un présumé membre de la nouvelle cellule du FLQ a été arrêté ce matin dans la salle de rédaction du quotidien "Le Droit" d'Ottawa, par un membre de l'escouade anti-terroriste de la police de Montréal, qui s'était fait accompagner par deux membres de la Sûreté d'Ottawa.

Le détenu, André Lavoie, âgé de 22 ans, de Laval, étudiant à l'Université d'Ottawa, devait être ramené dans la métropole aujourd'hui et comparaitre sous une ou plusieurs accusations de vols à main armée.

Un mandat d'arrestation avait été émis à son nom il y a quelque temps. On le soupçonne d'être le dernier membre du groupe récemment démantelé par la police et qui se serait spécialisé dans les vols à main armée, l'argent devant être utilisé à l'achat de dynamite.

Ce matin, les policiers s'étaient d'abord présentés à la maison de chambre où réside Lavoie, dans le quartier universitaire. Après avoir fouillé les logs, les policiers se sont rendus au Droit où ils ont mis Lavoie sous arrêt.

A ce moment, Lavoie venait tout juste d'aller "couvrir" un événement avec un photographe de ce journal.

Étudiant en sciences sociales, le détenu avait été embauché par le journal il y a quinze jours, à titre d'employé temporaire pour la période des vacances.

On sait que plusieurs présumés terroristes sont présentement devant les tribunaux pour répondre de 19 vols à main armée perpétrés à Montréal et d'une dizaine d'autres commis dans la région métropolitaine. Ces vols auraient rapporté quelque \$25,000 à leurs auteurs.

## Nouvelle formule de logements communautaires: on construira, à Montréal, 391 logements à loyer modique; Ottawa contribuera \$3.9 millions

OTTAWA (PC) — La première expérience de logements communautaires autorisés par un comité de représentants des corps publics aboutira, à Montréal, à la construction de 391 logements à prix modiques, pour lesquels le gouvernement fédéral contribuera la somme de \$3.9 millions.

La nouvelle a été annoncée lundi, à Ottawa, par un communiqué du ministre fédéral chargé du Logement, M. Robert Andras. Les prêts fédéraux pour la construction de logements pour les familles à faible revenu atteindront au total \$27 millions dans cinq villes canadiennes.

Il s'agit, en fait, de la première expérience où le gouvernement d'Ottawa ait invité des professionnels à lui soumettre des projets. De plus, c'est un jury composé de quatre personnes qui a choisi, parmi les projets, ceux qui étaient acceptables.

À Montréal, le choix a été fait par MM. Claude Langlois, directeur du service d'urbanisme de la Ville de Laval; Jean-Louis Lalonde, président de l'Association des architectes de la province de Québec; Roger Larose, vice-chancelier à l'administration de l'Université de Montréal; et Louis Rousseau, président de Molson and Company Ltd immeuble.

Les constructeurs intéressés avaient jusqu'au 22 avril pour répondre à l'invitation que leur avait lancée le ministre M. Andras, au début de l'année. La société centrale d'hypothèques et de logements a reçu en tout, au Canada, 79 soumissions pour des projets domiciliaires, au nombre desquels les comités sélectifs en ont retenu 14.

Les autres villes qui bénéficieront des crédits de la SCHL pour la construction de logements à prix modiques sont Vancouver, Hamilton, Toronto et Halifax.

Les prêts équivalent, à Montréal, à 14 p.c. des sommes consenties à travers le Canada.

Mais le montant maximum du revenu annuel autorisé pour les locataires de logements, à \$5,500 par an, y est aussi plus bas que dans les autres villes. Il est de \$7,000 à Hamilton, \$7,500 à Toronto, \$6,500 à Vancouver et \$6,250 à Halifax.

Un porte-parole du cabinet du ministre Andras a déclaré que ce sont les experts consultés qui ont fixé le revenu maximum, en tenant compte des conditions du marché des logements.

Dans la périphérie de Montréal, les deux projets autorisés au Québec se situeront, l'un à Ville de Laval, avec 141 appartements, et l'autre à Pointe-

aux-Trembles, avec 250 maisons de deux étages et de trois chambres à coucher. Les prêts de la SCHL s'élevaient respectivement à \$1,382,000 et \$2,517,500.

Le comité sélectif affirme avoir reçu 31 projets pour la région de la métropole.

Pour sa part, le ministre M. Andras s'est déclaré satisfait de ce premier effort de consultation populaire en matière d'habitation.

"Il est de plus en plus évident, a-t-il dit, qu'il existe dans les différents milieux de vie et dans le secteur privé de la société des gens qui partagent avec nous, du gouvernement, le désir authentique de voir leurs concitoyens bien logés et vivant dans un milieu convenable."

Le ministre a précisé que la SCHL avancera ces fonds à même ses réserves et non pas avec les \$200 millions qui ont déjà été mis de côté pour servir à la recherche technique.

## Les secouristes trouvent deux morts et trois survivants

SEPT-ÎLES (UPI) — Deux morts, trois survivants, tel est l'épilogue d'un voyage Labrador City-Québec qu'une famille avait entrepris à bord d'un petit avion, un Cessna 172.

M. Roy Smith, 319 avenue Carol, Labrador City et un de ses enfants ont été tués quand l'appareil qu'il pilotait s'est écrasé dans un bois, à 50 milles à l'ouest de Sept-Îles. Sa femme et ses deux autres enfants ont survécu à l'accident. Souffrant de multiples contusions et de chocs nerveux, ils ont été transportés à l'hôpital de Sept-Îles. Leur état est satisfaisant.

L'accident est survenu à peine une demi-heure après que l'avion eut décollé de l'aéroport de Sept-Îles. L'avion y avait fait escale pour faire le plein d'essence. Il a été signalé disparu après trois heures de retard sur

l'heure prévue pour l'atterrissage à Québec.

Les débris du Cessna ont été localisés par un avion parti à sa recherche. Un signal d'urgence que le pilote avait, semble-t-il, allumé peu avant l'écrasement de l'appareil et qui fonctionnait toujours, a permis de retrouver rapidement l'emplacement.

Deux hommes a été parachutés à proximité des restes et peu après un hélicoptère était dépêché pour prendre à son bord les survivants de la famille Smith.

Un porte-parole du centre de recherche et de secours d'Halifax, le capitaine H. G. Andrews a déclaré que les causes de l'écrasement de l'avion des Smith n'avaient pas encore été définies. Le temps était relativement clair à ce moment-là; le ciel était par endroit nuageux.

## Mort des suites d'une bagarre

L'escouade des homicides de la Sûreté du Québec a institué une enquête sur la mort d'un homme de 37 ans, décedé, tard hier soir, dans un hôpital de Saint-Hyacinthe.

M. Louis Veilleux, de Rougemont, aurait été blessé, dans la nuit de ven-

dredi à samedi dernier, au cours d'une bagarre survenue dans un hôtel de Rougemont.

Le lieutenant Denis Viau, chef de l'escouade des homicides de la SQ, a confié l'enquête au caporal Raymond Hébert et à l'agent Jean-Claude St-mard.

6741, rue SAINT-HUBERT

**Paul E. TALBOT** O.D. OPTOMETRISTE

HEURES DE BUREAU  
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h  
Vendredi: 9 h à 5 h  
Samedi: 9 h à 1 h

272-7611 • 7616

# Six députés PQ risquent de ne pouvoir entrer à l'Assemblée nationale

par Gilles DAOUST  
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Il semblait évident ce matin, quelques heures avant l'ouverture officielle de la première session de la 29e législature, que les députés péquistes se verraient refuser l'entrée de l'Assemblée nationale.

Invités au cours de la matinée à prêter le serment d'allégeance à Sa Majesté la Reine Elizabeth II, le chef parlementaire du PQ, M. Camille Laurin, accompagné des autres députés péquistes, a refusé de se plier à la formule classique affirmant que lui et ses hommes voulaient "jurer fidélité au peuple et à ses institutions démocratiques".

Le greffier de l'Assemblée nationale, s'appuyant sur le texte de la constitution canadienne, dut alors indiquer aux députés péquistes qu'il devrait, au cours de l'après-midi, leur refuser l'entrée de la chambre.

La session débuterait ainsi sans que six des sept députés PQ y soient présents. Un seul de ces députés, M. Charles Tremblay, a prêté le serment d'allégeance à la Reine.

M. Camille Laurin a révélé aux jour-

nalistes aussitôt après la rencontre avec le greffier, que l'acte parlementaire PQ tiendrait une réunion d'urgence afin de décider quelle attitude adopter face au refus du greffier.

Face à ce refus également, les députés péquistes présents ont tenu à déposer sur le bureau de l'officier le texte du serment de fidélité au peuple qu'ils désirent prêter. Il semble que ce soit l'Assemblée nationale elle-même, qui éventuellement devra se prononcer sur la possibilité d'accepter ou non cette nouvelle formule.

D'autre part, s'appuyant sur un article des règlements parlementaires, les députés péquistes soutiennent que, tant que le lieutenant-gouverneur n'a pas lu son discours, personne ne peut les empêcher de pénétrer dans l'Assemblée nationale. Ils pourraient ainsi pénétrer dans la chambre en compagnie des autres députés et, selon eux, saisir l'Assemblée nationale de leur problème.

De toute façon, M. Camille Laurin a déclaré qu'il n'était pas question que les députés péquistes se plient à autre chose qu'à un serment d'allégeance au peuple.

# Bourassa s'approprie le succès d'ententes négociées par mon gouvernement — Bertrand

par François TRÉPANIÉ  
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Il faudrait rendre à César ce qui appartient à César." C'est en ces termes que le chef de l'UN, M. Jean-Jacques Bertrand, a commenté ce matin dans la capitale québécoise les résultats de la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances que la signature des ententes touchant le Parc Forillon et les zones désignées.

D'après M. Bertrand, la plupart de ces gains font suite aux négociations qui avaient été entamées pour son gouvernement.

"M. Bourassa s'approprie le résultat de travaux et d'ententes qui n'étaient peut-être pas complétés mais qui avaient été négociés par mon gouvernement, a dit le chef de l'UN.

"Dans l'euphorie du pouvoir, a continué M. Bertrand, M. Bourassa s'imagine que son gouvernement a tout fait. Mais en fait, M. Bourassa a surtout découvert à la prise du pouvoir que

nous avons travaillé alors que nous dirigeons le gouvernement. M. Bourassa agit naïvement par mesquinerie."

Le chef de l'UN a manifesté par ailleurs son étonnement devant les propos tenus par M. Bourassa à la suite de la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui, à son avis, a tout simplement donné lieu au rapatriement de certaines sommes qui appartenaient au Québec.

"La danse des millions et des victoires que M. Bourassa prétend avoir remportées n'est rien d'autre que le rapatriement de certaines sommes au chapitre de la péroration et des écoles techniques."

M. Bertrand a cependant admis que M. Bourassa avait réalisé un gain en ce qui a trait aux contributions fédérales pour combattre la délinquance juvénile.

Encore là cependant, M. Bertrand a rappelé que son gouvernement avait mené des négociations en cette matière.

# Postes: spirale des grèves tournantes; reprise des négociations aujourd'hui

OTTAWA (PC, UPI) — Les représentants du Conseil du trésor et du Conseil des unions des postes s'apprêtent à reprendre leurs négociations cet après-midi, tandis que semble s'aggraver le mouvement de grèves tournantes, tout particulièrement dans la région torontoise.

Suspendus depuis vendredi dans une impasse totale, les pourparlers vont reprendre aujourd'hui dans une atmosphère tendue et sans qu'on puisse déceler des chances accrues d'en arriver à une entente.

Le Conseil du trésor continue de demander que les postiers présentent des contre-propositions à son offre globale, et les syndicats reprochent au gouvernement de les acculer à déclencher une grève à l'échelle nationale, et cela contre leur bon gré.

Le gouvernement a indiqué son intention de s'en tenir à une augmentation de salaires qui ne dépasserait pas six pour cent, alors que les syndicats revendiquent une hausse de dix pour cent avec divers autres avantages sociaux. Sur les salaires comme sur les autres points importants du conflit: sécurité d'emploi, calcul des

cade sera celle du gouvernement municipal.

heures supplémentaires, les positions des deux parties sont donc pour lors aussi profondément irréconciliables.

Pendant ce temps, ce matin, près de 3,800 postiers de la ville de Toronto décidaient de débrayer. Cette nouvelle grève tournante vient après celle faite hier par 2,500 postiers des cinq arrondissements du Toronto métropolitain et de 14 localités voisines qui ont d'ailleurs repris le travail hier soir.

D'autre part, les postiers de Windsor, Ont., qui avaient regagné leurs bureaux hier après une grève d'un semaine, ont débrayé de nouveau hier soir, mais cette fois-ci sur une question locale.

Les postiers de Windsor protestent cette fois-ci contre la suspension d'un délégué syndical pour insubordination présumée et l'embauchage d'auxiliaires pour aider à accélérer l'acheminement du courrier et des colis accumulés depuis la semaine dernière.

A Toronto, le délégué de la section syndicale locale a précisé que la grève allait aujourd'hui paralyser le mouvement du courrier dans toute la région métropolitaine de Toronto.

# TAXES

SUITE DE LA PAGE 1

rageant la spéculation". Ils ajoutent que les impôts aident à perpétuer certains maux sociaux; la pauvreté, les taudis, sans compter la mauvaise utilisation des terrains. La résolution demande à Ottawa d'adopter, aux fins de l'impôt, toute taxe foncière municipale prélevée sur les résidences.

Les maires demandent aussi au gouvernement fédéral de soustraire à l'impôt les gains réalisés sur les obligations municipales ou scolaires. Une telle mesure aiderait les villes à se financer plus facilement et à obtenir des taux d'intérêt plus avantageux. Cette imposition des gains réalisés sur les transactions d'obligations municipales décourage de nombreux investisseurs.

En ce qui touche l'imposition des gains de capital, les maires estiment qu'Ottawa, à défaut de rescinder cette proposition du rapport Benson, devrait à tout le moins retourner aux "gouvernements locaux" le produit de cet impôt. Cet argent servirait ainsi à administrer le territoire où les biens imposés de cette façon sont situés.

Revenant à la charge, la Fédération des maires et des municipalités du Canada a réclamé, dès l'ouverture de son congrès, une conférence fédérale-provinciale-municipale sur le réaménagement fiscal. Les maires soulignent qu'Ottawa doit consentir à convoquer une telle conférence puisque, d'une façon ou d'une autre, la prochaine dé-

Cette série de grèves tournantes a provoqué des commentaires de la part du ministre des Postes, M. Eric Kierans, qui doit, même si cela semble une anomalie selon la règle établie, laisser au Conseil du trésor la négociation des conventions collectives avec ses employés: les 27,000 postiers.

# BOMBE

SUITE DE LA PAGE 1

vice postal régulier. Et il a constaté que sa trouvaille contenait une bombe.

Le brave, sinon téméraire, conciliant n'a fait ni une ni deux: il a arraché d'un coup tous les fils visibles, "pour les débrancher", dit-il.

Après avoir, en quelque sorte, tenu la mort entre ses mains, il s'est empressé d'appeler la police, qui est venue prendre possession de la bombe de fabrication artisanale, composée de quatre bâtons de dynamite, que le geste de M. Barbeau avait rendue inoffensive.

D'après la police, ce coup manqué serait relié, lui aussi, à la vague d'attentats terroristes qui s'abattent régulièrement sur la métropole depuis trois semaines. En effet, il y aurait une très grande similitude entre cette bombe désamorcée par un citoyen, et celles qui avaient été désamorcées par les policiers à Westmount, la semaine dernière.

# BOURASSA

SUITE DE LA PAGE 1

les efforts, hier, en vue de prouver que son gouvernement n'arrive pas à l'Assemblée nationale les mains vides.

M. Bourassa a d'abord opposé son nom sur l'entente fédérale-provinciale touchant les zones désignées qui prévoit des déboursés de \$52 millions de la part d'Ottawa. Il a assisté ensuite à une conférence de presse à grand déploiement au cours de laquelle la compagnie IBM a annoncé un investissement de \$21 millions. Et, enfin, il a rehaussé de sa présence la cérémonie marquant la signature de l'entente au sujet du parc Forillon.

A toutes ces conférences de presse et cérémonies assistaient de nombreux députés et ministres fédéraux que l'on n'avait pas vus au Parlement québécois depuis des mois et dont la présence visait visiblement à souligner l'atmosphère de cordialité qui existe maintenant entre Québec et Ottawa.

On s'attend maintenant à ce que ces événements aient leur écho à l'Assemblée nationale.

Le spécialiste des questions financières au sein du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, a déjà d'ailleurs donné une idée des critiques qui pourront être formulées à ce sujet par ses collègues députés en mettant en doute, dès dimanche, les résultats de la dernière conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité.

Il est évident, par ailleurs, que les députés de l'Union nationale interrogent longuement M. Bourassa sur la portée exacte des nouveaux accords fiscaux et sur les gains réalisés par le Québec au cours des dernières semaines touchant l'entente fédérale-provinciale sur les zones désignées.

Pour le reste, on ne s'attend pas à ce que ce soient les députés de l'Union nationale qui mènent le bal au cours de cette première session.

La plupart des législations qui seront présentées durant les prochains jours seront des projets de loi qui avaient été préparés par l'ancien gouvernement, tels l'assurance-maladie, les projets de loi dans le domaine du revenu et ceux touchant les Caisses populaires.

On conçoit mal également comment les députés de l'Union nationale pourraient entreprendre de longues critiques sur les prévisions budgétaires qu'ils ont eux-mêmes préparées. Ils pourront évidemment critiquer les coupures effectuées dans ces prévisions, mais une fois ces critiques formulées, ils demeureront limités.

On prévoit donc dans les circonstances que ce seront les députés créditistes et péquistes qui conduiront la plupart des discussions du côté de l'Opposition.

Les députés créditistes ont déjà fait savoir qu'ils auront des critiques à formuler si le projet de loi créant l'assurance-maladie ne prévoit pas une participation privée.

Quant aux députés péquistes, ils ont déjà manifesté leur intention de s'opposer à une façon quelconque à la fameuse cérémonie du serment d'allégeance à la Reine.

On ignorait encore hier de façon officielle quelle serait l'attitude qu'ils adopteraient sur cette question aujourd'hui. Les députés péquistes devraient être présents, ce matin, chez le greffier de l'Assemblée nationale pour faire part de leur décision.

Quelle que soit cette décision, il est évident que cette question fera l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale. M. Bourassa a d'ailleurs indiqué son intention d'instituer un comité parlementaire pour étudier ce problème.

Même appuyé par 71 députés, on s'attend d'autre part à ce que M. Bourassa n'ait pas la vie facile au cours des premiers jours de la session.

M. Bourassa qui n'est pas considéré comme un expert en procédures aura à faire face à l'équipe de l'Union nationale qui est composée de parlementaires d'expérience. Quant aux députés péquistes et créditistes, il se moie qu'ils aient profité des dernières semaines pour se familiariser avec les règlements de l'Assemblée nationale.

Cette situation favorisera peut-être dans les premiers jours de la session les membres de l'Opposition, la plupart des députés ministériels possédant une expérience limitée de la vie parlementaire exception faite de quelques députés comme Pierre Laporte.

Quant aux débats mêmes, on prévoit qu'ils porteront avant tout sur le budget qui ne doit pas comporter de hausses d'impôt, sur l'assurance-maladie dont le projet de loi doit être modifié et sur les projets de loi de nature économique.

M. Bourassa profitera probablement de ces débats pour donner plus de détails sur les mesures qu'il entend prendre en vue de remédier au problème du chômage et pour stimuler le développement économique.

Comme l'an dernier, la session doit débuter cet après-midi en vertu d'un protocole simple et sans éclat.

# Attentat contre "El Al" à Téhéran

TEHERAN. (AFP) — Un engin explosif a explosé hier devant les bureaux de la compagnie aérienne israélienne "El Al", à Téhéran, faisant voler en éclats les larges baies vitrées par lesquelles les bureaux de la compagnie donnent de plain-pied sur une avenue du centre de la ville.

L'attentat, qui se serait produit peu après minuit, a causé également de légers dégâts à un immeuble voisin.

Ce matin, les bureaux d'"El Al" fonctionnent normalement.

La police a ouvert une enquête, mais n'a fourni jusqu'à maintenant aucune indication sur les constatations qu'elle a pu faire ni sur les témoignages qui ont pu être recueillis. On se demande notamment comment le ou les auteurs de l'attentat ont pu s'approcher de l'immeuble d'"El Al", qui est protégé en permanence par des agents.

# HUSSEIN

SUITE DE LA PAGE 1

2) former des patrouilles mixtes chargées de circuler dans le pays et de réduire au silence tous les tirs des deux camps. Ces patrouilles devront également mettre fin à toutes les mesures de provocation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la capitale.

Enfin, les représentants des deux camps doivent tenter de se mettre d'accord pour déterminer les responsabilités des auteurs des récents incidents et prendre à leur encontre les mesures les plus sévères.

L'attentat contre Hussein

C'est alors qu'il se trouvait dans une des voitures d'un convoi près de Soueïh que le roi Hussein a été l'objet d'un attentat. Selon le correspondant de France-Press, le convoi a été pris sous le feu des fedayin, mais a pu rebrousser chemin sous la protection de la milice jordannaise. La municipalité de Soueïh, au nord-ouest d'Amman, où s'est produit cet incident, a été la scène de violents accrochages entre les forces jordanniennes et les fedayin.

Les présidents du Liban et de la Libye ont immédiatement téléphoné au jeune monarque pour lui exprimer leur joie d'apprendre que l'attentat contre sa vie avait été infructueux.

Ce sont les fedayin, d'une section non rattachée à El Fatah, qui avaient déclenché les hostilités ce matin, en s'attaquant vers 7 heures à un poste de police où sont détenus plusieurs de leurs camarades. On sait que les fedayin ont libéré hier le diplomate américain Maurice Draper en retour d'une entente en vertu de laquelle le gouvernement d'Amman libérerait 40 des leurs emprisonnés depuis les sanglants accrochages de dimanche dernier. Il semble que le régime Hussein n'ait pas respecté les termes de l'entente.

Pendant les combats qui ont duré quatre heures et qui ont été marqués de violentes fusillades, de tirs nourris d'armes automatiques et de bombardements de mortiers, un diplomate français a été légèrement blessé et on avait annoncé que l'oncle du roi Hussein avait été tué par une balle perdue. Cette nouvelle a depuis été catégoriquement démentie.

Par suite des tragiques événements de dimanche et de ce matin, l'UNRWA (organisation d'aide aux Palestiniens) a suspendu toutes ses opérations dans la Jordanie.

# CAUTIONNEMENTS

SUITE DE LA PAGE 1

qui aurait pour effet d'éliminer nombre d'arrestations superflues dans des affaires mineures.

M. Turner, en présentant ce projet de loi à la Chambre des communes, a déclaré que les députés n'auront pas à se prononcer avant l'automne puisque d'ici à la prochaine session, les gouvernements provinciaux, de même que les divers corps policiers, pourront étudier ce projet et formuler des remarques.

Le ministre a mentionné aussi qu'il doit rencontrer ses collègues provinciaux et les procureurs généraux à Halifax le mois prochain et que tous ensemble ils examineront ce projet de loi, numéroté C-220.

Par cette loi, le gouvernement canadien vise non pas à modifier le code criminel comme tel, mais plutôt à améliorer les rouages pour le fonctionnement de ce code.

Par souci de justice sans doute, mais également pour des préoccupations d'efficacité, on propose l'abolition dans un grand nombre de cas du cautionnement avec de l'argent.

Dans l'intention également d'écartier de la prison un certain nombre de prévenus, le gouvernement fédéral est disposé à laisser plus de place au jugement des policiers, soit ceux qui sont sur la route, soit ceux qui occupent des fonctions un peu plus élevées à l'intérieur des stations, qui pourraient décider de renvoyer un prévenu chez lui, lorsqu'il ne présente aucun risque pour la sécurité publique et lorsqu'il est en mesure de donner certaines garanties personnelles, comme son identification, son emploi, sa famille, etc.

"Cela va donner plus de crédibilité aux policiers", a soutenu M. Turner. Quant au citoyen qui pourrait être arrêté pour une infraction quelconque, il pourra retrouver plus vite sa liberté. Le ministre de la Justice a révélé qu'environ 90 p. 100 des prévenus ne peuvent avoir de cautionnement, ce qui est, à son avis, un pourcentage beaucoup trop élevé.

Il est bien évident que dans certains cas, la liberté en attendant le procès ne serait pas accordée. Notamment lorsqu'il s'agit d'accusations de meurtre, de trahison, de piraterie, de sabotage et de tout autre cas où la sécurité du public et des individus pourrait être menacée.

Quant aux autres cas, allant des accusations de tapage jusqu'à celles des maisons de jeu, en passant par la conduite dangereuse et le vol d'au plus \$50, le policier qui ne se conformerait pas à la nouvelle loi, en refusant de libérer un prévenu, alors que ce serait possible, pourrait se voir intenter une action en responsabilité civile.

Lorsqu'il y aura doute ou conflit à propos de la mise en liberté d'un prévenu, le fardeau de la preuve reposera entièrement sur la poursuite pour ce qui est de justifier tout mode de mise en liberté plus onéreux que la simple promesse comme d'ailleurs la détention du prévenu en attendant le procès.

Le projet de loi traite aussi de la mise en liberté avant l'audition d'un appel dans le cas de délits d'emprisonnement.

Aux termes des nouvelles propositions, la Cour d'appel aurait la faculté d'accorder la mise en liberté provisoire à l'appelant une fois que celui-ci a déposé une demande d'autorisation d'interjeter appel devant la Cour suprême du Canada.

La Cour d'appel pourrait faire elle-même l'examen de la décision d'un juge de ce tribunal sur la question de la liberté provisoire ou de la détention en attendant la décision de l'appel.

# GUERISSEUR

SUITE DE LA PAGE 1

actes deviennent indubitablement une façon de traiter que le législateur entend condamner et défendre.

La cour en est donc venue à la conclusion qu'exercer la médecine, c'est faire état de soigner les malades, en leur donnant l'espoir de guérir par des remèdes ou médicaments, des traitements, des invocations pieuses ou surnaturelles ou autres moyens du genre.

# IBM investira \$21 millions dans les Cantons de l'Est

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La compagnie IBM-Canada a annoncé hier qu'elle investira \$21 millions dans la construction d'une usine de production de circuits électroniques, à Bromont, dans les Cantons de l'Est.

La compagnie, pour venir construire son usine au Québec, a bénéficié surtout de l'aide fédérale. Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a révélé lors de la conférence de presse qui réunissait plusieurs ministres fédéraux et provinciaux l'octroi d'une subvention de \$6 millions, soit le tiers de l'investissement prévu par IBM. La subvention, selon les communiqués fédéraux, est accordée en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional.

Il s'agit, avoue le gouvernement fédéral, de la plus importante subvention versée à ce jour (et cela pour l'une des compagnies les plus prospères au Canada — le revenu brut de IBM l'an dernier était d'environ \$400,000,000).

L'usine de Bromont fabriquera des éléments électroniques miniaturisés destinés aux ordinateurs IBM. Ces éléments, qui font partie de la production technologique la plus avancée de la compagnie, étaient auparavant fabriqués aux Etats-Unis.

Selon les informations émanant du gouvernement fédéral, l'usine, lorsqu'elle sera en pleine expansion, soit à la fin de 1973, emploiera environ 700 personnes. La compagnie IBM assure qu'elle tendra à faire du français la langue de travail à son usine.

Le directeur exécutif de la compagnie, M. Jack Brandt, a cependant déclaré hier que, comme IBM avait des succursales dans la plupart des pays du monde et que la langue de travail et de communications y était l'anglais, il faudrait bien que le personnel québécois, surtout au niveau des hauts-techniciens et de l'administration, soit bilingue. Il est même possible qu'aux débuts de l'entreprise, on doive importer des Etats-Unis ou d'ailleurs le personnel administratif, à plusieurs niveaux.

Quoi qu'il en soit, M. Brandt a assuré que le plus grand nombre des travailleurs de Bromont seraient recrutés dans les écoles techniques et universités du Québec, même si on doit les envoyer en stage de formation pendant six mois ou un an aux Etats-Unis.

IBM a déjà pris possession d'un site de 980 acres à Bromont. Le terrain est situé à environ trois milles de l'autoroute des Cantons de l'Est. L'usine aura 200,000 pieds carrés de superficie. La construction, a dit M. Brandt, débutera immédiatement et la production des circuits électroniques commencera vers la fin de 1971. La plus grande partie de la production de l'usine sera

# POLICIER

SUITE DE LA PAGE 1

métier de policier et de la sécurité d'emploi qui sont est garantie, du prestige que leur fonction leur donne dans leur milieu ambiant.

Les salaires sont aussi une cause de forte insatisfaction, principalement chez les policiers de Montréal. Ces derniers sont par contre satisfaits de la formation professionnelle et technique qu'ils reçoivent. Au contraire, les policiers des autres centres urbains se déclarent ou insatisfaits ou fort insatisfaits de cette double formation. Cecl vaut principalement pour les villes de moyenne ou petite dimensions.

Les policiers sont d'avis, également, que le service est mal administré, que les promotions ne sont pas accordées en fonction de normes objectives mais souvent, au contraire, par favoritisme.

Ce qui fait dire aux auteurs du rapport (MM. Pierre Dubois, Jean Archambault et Renald Boissonneault) que "la situation qui existe actuellement dans les services policiers se révèle très grave et exige des mesures correctives immédiates."

"Si la direction de ces services demeure insensible à cette situation, il peut s'ensuivre une diminution graduelle de la satisfaction du travail et une baisse de rendement très sensible."

Précisons que les membres dirigeants des corps policiers concernés n'ont pas manifesté sur ces points autant d'insatisfaction que leurs subalternes. En fait, ils sont généralement assez satisfaits de la marche de leur service réciproque.

Malgré tout cela, les auteurs notent avec intérêt la satisfaction très riche que tirent les policiers de leur métier. "Loin de se soustraire aux exigences de leur fonction, les policiers des cinq municipalités échantillonnées réclament même davantage de liberté et d'occasions d'exercer leur jugement à leur travail."

"Ce qui manque le plus aux policiers municipaux du Québec, c'est la possibilité de s'actualiser et de s'épanouir à leur travail."

M. Dubois, de la maison de conseillers en administration Woods, Gordon et Cie, estime, pour sa part, que la situation actuelle est grave. "Ce qui est arrivé le 7 octobre, aurait pu être prévu. Ce n'est qu'un fait isolé qui traduit un état d'insatisfaction généralisé."

A son avis, les administrations policières devraient s'attaquer au plus tôt à ces facteurs d'insatisfaction. "Les policiers, ajoute-t-il, ne se considèrent pas comme des militaires mais comme des travailleurs. En conséquence, on devrait abandonner le concept paramilitaire du policier pour se diriger vers une gestion industrielle des corps policiers."

Il estime aussi que les syndicats; notamment celui des policiers de Montréal, devraient orienter différemment, leur action. Au lieu de ne s'occuper que des salaires et des conditions de travail, ils devraient insister davantage sur la satisfaction psychologique de leurs membres au travail.

Au lieu d'assigner de façon désordonnée les policiers à des tâches diverses, les auteurs estiment qu'il serait préférable de classer les tâches et d'y assigner les policiers en fonction de leurs aptitudes, connaissances et valeur personnelle.

"Il nous semble absurde de sélectionner à l'aide d'un processus unique des policiers qui seront appelés à exécuter des tâches différentes qui exigent des caractéristiques personnelles distinctes."

Il faudrait donc établir des tests d'aptitudes pour chacune des catégories de tâches, lesquelles exigent plus ou moins des policiers. Une fois classifiés, ils bénéficieraient d'une formation spécialisée et on créerait à l'intérieur de chacune des catégories ou secteurs un système de promotion basé sur des normes non plus arbitraires ou subjectives, mais objectives et basées sur les résultats aux examens ainsi que l'évaluation et l'expérience des candidats.

Un système d'évaluation efficace pourrait renseigner le policier sur la qualité de son rendement et sur la façon selon laquelle il atteint les objectifs du service. "De plus, ce système pourrait aider le policier à faire le point sur sa carrière et lui permettre de rencontrer les objectifs personnels."

Au sujet des tests psychométriques ou d'aptitudes, les auteurs s'en prennent à ceux qui sont utilisés par les différents corps policiers. Les tests, disent-ils, qu'utilisent présentement les services échantillonnés pour la sélection et la promotion des policiers n'ont fait l'objet d'aucune recherche, sauf à Montréal. Et dans ce cas précis, des études auraient démontré que ces tests présentaient un coefficient d'efficacité "nettement insuffisant".

# le TEMPS qu'il fera

Très chaud

Un centre de haute pression situé dans l'est des Etats-Unis occasionne une circulation du sud-ouest, poussant une masse d'air chaud sur le Québec.

Le maximum prévu pour aujourd'hui est de 85 degrés, tandis que la nuit prochaine, le mercure ne devrait pas descendre en bas de 65 degrés, à Montréal.

Une basse pression couvrant le centre du Dakota se déplace présentement vers nos régions qu'elle devrait traverser demain pour nous apporter un air beaucoup plus humide, dans l'après-midi.

Dorval prévoit ainsi une augmentation de chaleur pour demain, avec un maximum probable de 90 degrés. Les vents seront légers. Le ciel restera ensoleillé.

Maximum aujourd'hui: 85°  
Minimum la nuit prochaine: 65°

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal:

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: ensoleillé et chaud aujourd'hui et demain. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal et Ottawa, 85 et 65; Sherbrooke, Québec et Sainte-Adèle, 85 et 60.

Régions de Saint-Maurice et Lac-Saint-Jean: ensoleillé et chaud aujourd'hui et demain. Risque de quelques averses ou orages demain en soirée. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à La Tuque et Chicoutimi, 85 et 60.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski et Gaspé: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui et demain. Chaud. Vents légers. Maximum et minimum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 80 et 60; Gaspé, 80 et 60.

Régions de Sept-Îles: nuageux avec quelques averses, devenant ensoleillé plus tard aujourd'hui. Demain, ensoleillé avec périodes nuageuses. Vents légers. Maximum et minimum à Sept-Îles, 75 et 55.

Fête: saint Ephrem

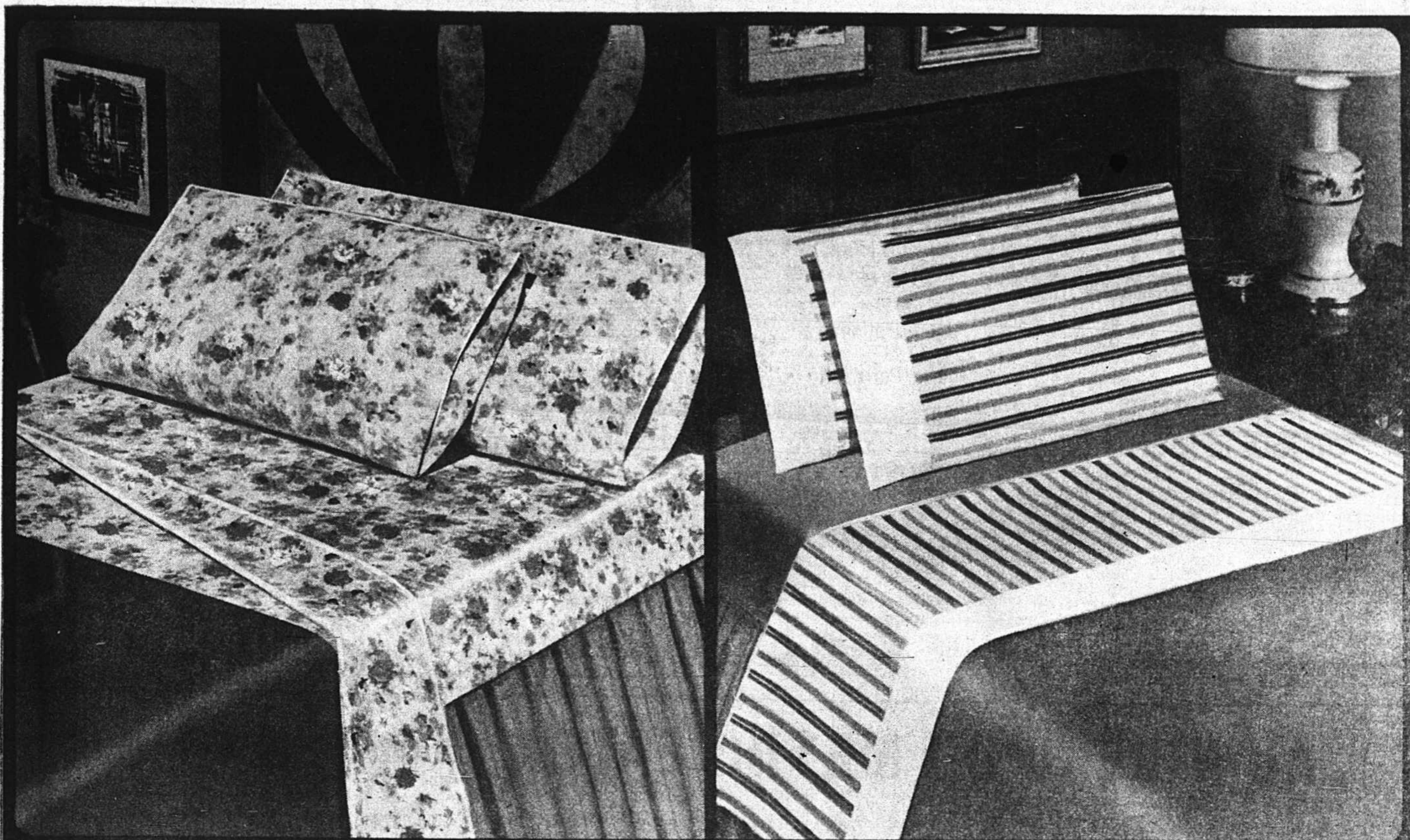
# Soyouz-9 entreprend sa deuxième semaine dans l'espace

MOSCOU (Reuter) — Les deux cosmonautes soviétiques à bord du Soyouz-9 ont entrepris aujourd'hui leur deuxième semaine de vol en orbite de la Terre et poursuivent leur programme de travaux scientifiques, annonce un communiqué officiel de l'agence Tass.

Le communiqué ajoute que le commandant de bord, le colonel Andriy Nikolaev, et son compagnon, Vitaly Sevastianov, sont en excellente santé.

Le Soyouz-9 a accompli hier soir sa 100e révolution autour de la Terre, et la date de son retour sur notre planète n'a pas encore été annoncée.

# jours d'activité EATON



**Draps et taies d'oreiller "mode" étiquetés "CANNON". Repassage superflu. Des prix exceptionnellement bas!**

**A noter les caractéristiques prestigieuses :**

- \* 50% coton, 50% "Polyester"
- \* 'Repassage superflu' un fini qui ne demande pas de repassage
- \* Plus de 130 fils au pouce carré
- \* Lavable et séchable machine
- \* Reste doux et résiste aux faux plis lavage après lavage
- \* Tissage de qualité et de longue durée, sèche rapidement
- \* 3 styles superbes

**A.** "Versailles" une mode fleurie sur l'oreiller ! Profusion de fleurs farfelues où prédomine le bleu, le rose ou le ton or. Draps droits ou emboîtants.

**B.** "Deauville" rayures extravagantes. Sur fond blanc, un rayé généreux en ton or et rose, ou bleu et vert. Ourlet de 4 1/4". Draps droits seulement.

**C.** De couleurs unies et s'harmonisant au style "Deauville". Riches nuances de bleu ou rose. Draps emboîtants seulement.

	Droit (A et B)	Emboîtant (A et C)	Spécial
Jumeau	72" x 104"	39" x 75"	<b>5.99</b> ch.
Double	81" x 104"	54" x 75"	<b>7.59</b> ch.
Grand format	90" x 115"	60" x 80"	<b>11.59</b> ch.
Très grand format, 108" x 115"		78" x 80"	<b>14.99</b> ch.
Taies d'oreiller, modèle courant 42" à 36"			<b>3.99</b> paire
Taies d'oreiller, très grand modèle 42" x 46"			<b>4.99</b> paire

Toutes les dimensions sont approximatives.

EATON en ville (deuxième étage). Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 436.

COMPOSEZ 842-9211

**Viens, vis ton rêve...viens chez EATON**

# Entente fédérale-provinciale au sujet du parc Forillon

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le débat politique sur l'aménagement du parc Forillon a pris fin hier par la signature de l'entente fédérale-provinciale qui permettra son exploitation à partir de l'été 1972.

Au cours de la conférence de presse qui a marqué la cérémonie au Salon rouge du Parlement de Québec, le ministre fédéral des Affaires indiennes et du Grand Nord, M. Jean Chrétien, a déclaré que la réalisation du projet nécessitera des investissements de \$9 millions de la part d'Ottawa.

Le ministre provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a soutenu pour sa part que l'aménagement du premier parc national au Québec créerait 3,000 emplois pour la saison estivale.

Quant au ministre provincial de l'Industrie et du Commerce et des Affaires intergouvernementales, M. Gérard-D. Lévesque, il a révélé que l'entente nécessiterait l'adoption d'une loi spéciale, au cours de la session qui débute aujourd'hui, afin d'accélérer assez les expropriations pour que la province puisse remettre les terrains à Ottawa

avant le 1er janvier prochain. A la même occasion, le premier ministre Bourassa a fait savoir qu'au cours de la négociation de l'entente fédérale-provinciale sur le développement du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, son gouvernement tenterait l'obtention qu'Ottawa contribue financièrement à la réfection de la route de ceinture de la Gaspésie, qui traverse les comtés de Matane, de Matapédia, de Bonaventure et de Gaspé-Sud.

**Accélération des travaux**  
En révélant que les premiers services pourraient être terminés à la fin de l'été 1971, le ministre Chrétien a dit que son gouvernement tenterait de compléter les travaux en une période de trois ans plutôt que de quatre ans, à la suite de l'entente intervenue.

D'après M. Chrétien, s'il y a eu déblocage dans les négociations entre Ottawa et Québec depuis l'élection du gouvernement Bourassa, c'est que ce dernier a cherché à trouver des solutions, plutôt que de ne pas en trouver.

Sans mentionner de nom, le ministre fédéral a précisé que, sous l'administration précédente, "d'autres s'enfermaient dans les virgules" même si l'ancien ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, avait dit qu'il ne voulait pas négocier de cette façon.

Au sujet de l'accord, M. Chrétien a révélé que la loi fédérale des parcs nationaux s'appliquerait à Forillon, mais que certains règlements fédéraux devraient concorder avec ceux du Québec. Il a mentionné ceux touchant la chasse et la pêche, la circulation et la consommation de l'alcool. C'était l'un des principaux points en litige.

Quant à la propriété du terrain d'une superficie de 87 milles carrés, qui a également été l'objet d'une longue discussion, M. Chrétien a dit qu'en fait le gouvernement fédéral devenait le locataire de l'espace pour une période de 99 ans.

En admettant que c'était l'équivalent d'un bail, il a dit que ce sujet ne devrait pas retarder la réalisation du projet, "car les terres du Québec comme celles d'Ottawa sont la propriété, juridiquement, de Sa Majesté la Reine".

Quoi qu'il en soit, Québec pourra mettre fin à l'entente après 60 ans, s'il rembourse à Ottawa toutes les dépenses en immobilisations encourues par le gouvernement fédéral ou s'il le compense d'une manière jugée acceptable.

Si le nombre de visiteurs atteint le chiffre de 700,000 comme c'est prévu pour 1976,

Ottawa, en plus de l'investissement de \$9 millions, dépensera annuellement environ \$1 million pour l'exploitation du parc. Celle-ci procurera du travail à quelque 250 personnes l'été, et à une centaine, l'hiver.

**Comment créer 3,000 emplois**  
D'après le ministre provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, si l'on prévoit 3,000 emplois pour la saison estivale à la suite de la réalisation du projet, c'est que l'initiative entraînera des transformations profondes dans les différents secteurs de l'industrie touristique privée.

D'après Mme Kirkland-Casgrain, il faudra créer de nouveaux hôtels et agrandir ceux qui existent, aménager de nouveaux restaurants, multiplier les terrains de camping privés, mettre en marché les produits de la pêche et de l'agriculture, exploiter la production artisanale.

La contribution du gouvernement du Québec au projet du parc proprement dit sera d'environ \$4 millions. La province consacra cette somme à l'achat des terrains et à la relocalisation des familles touchées par la création du parc. On ne connaît pas encore exactement le genre d'arrangement que Québec a pris avec les compagnies qui avaient obtenu des concessions minières dans la zone du parc Forillon, concessions qui étaient un autre obstacle à la réalisation du projet. A la suite de la conférence de presse, le ministre Gérard-D. Lévesque a dit croire qu'il s'agissait de compensations financières et ne pas être en mesure de révéler les montants en cause si tel est le cas.

En plus des terrains de camping et de divers autres gîtes, le parc comptera un certain nombre d'emplacements de pique-niques, sera pourvu de sentiers destinés à la marche ou aux randonnées équestres, de postes d'observation et de centre d'interprétation de la nature. Il permettra la pratique de nombreux sports, dont la pêche en haute mer pour laquelle les excursions partiront du port Cap-des-Rosiers.

**Présumées irrégularités électorales chez les pharmaciens**  
Dans une lettre envoyée à Me Jérôme Choquette, ministre de la Justice du Québec, le président de l'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec, M. Louis Landry, dénonce certaines irrégularités qui auraient été commises lors des élections au Collège des pharmaciens du Québec. Parlant au nom des membres du groupe dont il est président, M. Landry souligne qu'une enquête du ministre de la Justice serait plus rapide qu'une action devant les tribunaux et aurait au moins pour effet d'"assainir les moeurs électorales" au sein de la corporation professionnelle des pharmaciens.

Lors des élections au Collège des pharmaciens, en mai dernier, deux membres de l'Association professionnelle des pharmaciens salariés, Mlle Agathe Shooner et M. Denis Lasnier, ont posé leur candidature. Ce sont eux qui, d'abord, ont relevé les faits signalés par M. Landry.

**Bulletins non-conformes**  
La lettre adressée au ministre de la Justice soutient notamment que les règlements d'élections du Collège des pharmaciens du Québec ne sont pas approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil et que des bulletins utilisés au dernier scrutin n'étaient pas conformes aux prescriptions desdits règlements. De plus, les scellés de deux des trois boîtes utilisées lors de l'élection auraient "bougé d'un quart de pouce" avant l'heure du dépouillement du scrutin. Le décompte des voix exprimées dans les deux boîtes dont le scellé aurait "bougé" accorde une solide majorité aux adversaires de Mlle Shooner et de M. Lasnier alors que c'est tout à fait le contraire dans la troisième boîte.

# MM. Bourassa et Marchand se disputent le crédit de l'entente sur les zones spéciales déjà annoncée par l'UN

par François Trépanier de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa et le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, se sont disputés, tour à tour, hier, le crédit de l'entente fédérale-provinciale sur les zones spéciales de Québec, Trois-Rivières et Sept-Îles, qui avait été approuvée par Ottawa le 8 avril à la suite des négociations menées par le gouvernement de M. Jean-Jacques Bertrand.

D'après M. Bourassa, cette entente serait un autre exemple du fédéralisme rentable préconisé par les libéraux provinciaux et ferait suite au "déblocage" survenu depuis l'arrivée au pouvoir de son gouvernement.

Quant à M. Marchand, tout en admettant, avec le sourire aux lèvres, qu'il est possible que l'élection de M. Bourassa ait eu quelque chose à voir avec la signature de l'entente, il a tiré la couverture de son côté en signalant que la présence d'un certain nombre de Canadiens français "qui se battent à Ottawa depuis quelques années" n'est pas étrangère à cet accord.

MM. Bourassa et Marchand ont vanté tour à tour le rôle de leur gouvernement peu après avoir signé, hier matin,

dans la capitale québécoise l'entente dont les grandes lignes avaient déjà été annoncées par l'ancien ministre responsable de l'Office de planification et de développement du Québec, M. Marcel Masse.

D'après M. Marchand, bien qu'approuvée le 8 avril par le cabinet fédéral, cette entente n'aurait pu être signée en avril par les deux gouvernements à cause de la campagne électorale et de certains points qui demeuraient en suspens parmi lesquels la question du salaire minimum.

M. Marchand a précisé que M. Masse aurait préféré retarder la signature de l'entente pour empêcher Ottawa de se "mêler" de la campagne électorale.

Il a critiqué d'autre part le fait que celui-ci ait profité de la campagne pour annoncer les décisions d'Ottawa désignant ces régions comme des zones spéciales.

Il s'est abstenu par ailleurs de parler du rôle joué par l'ancien gouvernement dans les négociations touchant l'entente.

Quant aux points en litige, M. Marchand a dit qu'ils se sont réglés "très, très rapidement avec le nouveau gouvernement libéral".

De son côté, M. Bourassa a

précisé à ce sujet que dès son accession au pouvoir il s'est empressé de donner des instructions pour que l'on accélère les négociations sur les points en litige.

MM. Bourassa et Marchand ont fourni ces dernières explications après s'être fait demander par un journaliste si la signature de l'entente n'avait pas été retardée pour éviter de mousser la publicité de l'Union nationale durant la dernière campagne électorale.

Les deux hommes politiques ont manifesté beaucoup d'étonnement devant une telle question.

**L'entente**  
Quant à l'entente, elle prévoit que le gouvernement du Canada versera une somme de \$52 millions au Québec au cours des deux prochaines années.

La moitié de cette somme sera versée en subventions, soit \$12,5 millions par année et l'autre moitié en prêts. L'entente sera renouvelée ensuite pour une période de cinq ans.

Pour la zone spéciale de Québec, l'entente prévoit le versement d'une somme de \$40 millions versée en subvention et en prêts au titre de l'amélioration de l'infrastructure.

Cette somme servira à financer des projets comme l'aménagement des baignoires de Beauport, la construction d'une desserte au même endroit, l'aménagement du parc de Mont-Sainte-Anne, la restauration de la Place royale et du Séminaire de Québec, la construction de passages à niveau et la construction de nouveaux tronçons routiers.

Elle permettra également la construction d'un parc de stationnement, la construction de deux postes de pompage dans le cadre du plan d'assainissement des eaux de la rivière St-Charles, la reconstruction du pont Marie-de-l'Incarnation, la construction de l'usine régionale de filtration de Lévis et l'augmentation de la capacité de l'usine de filtration de Lauzon.

Pour les zones de Trois-Rivières et Sept-Îles, l'entente prévoit des déboursés de près de \$12 millions.

A Trois-Rivières, ces déboursés serviront notamment à financer des projets routiers, des projets d'aqueduc et d'égout tandis qu'à Sept-Îles, ils permettront la construction de logements à loyer modique.

L'entente ne prévoit cependant aucun déboursé en ce qui a trait à la zone spéciale du Lac-St-Jean.

## VENTE DURANT L'AGRANDISSEMENT

### 25-50% DE RABAIS SUR TOUS NOS ARTICLES

A cause des travaux de construction, nous offrons tous nos articles importés de printemps et d'été à des bas prix formidables

*Importations d'Italie, de Suisse, de France, d'Angleterre et d'Israël*

- Vêtements de plage : bikinis
- Maillots de bain (1 et 2 pièces)
- Robes — Manteaux
- Ensembles de tricot
- Pantalons
- Ensembles-pantalons
- Manteaux genre ciré
- Manteaux tergal toutes saisons et plusieurs autres articles

Venez tôt pour une bonne sélection

Utilisez votre carte-crédit  
Diner's Club, American Express ou Carte Blanche

### IMPORTATIONS DE QUALITE

## ARTISTIC WEAR LTD

Un magasin seulement  
1253 ouest, rue Sainte-Catherine  
Entre Drummond et de la Montagne  
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

# WEEK



**Ensemble de tablettes murales. Pratique et versatile, il permet de ranger le maximum dans un minimum d'espace.**

## A. FORGET INC

6725 boul. St-Laurent, tél. : 274-5568  
ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 h.  
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

## Maintenant, un HALL des MINI-PRIX

s'ajoute aux fabuleuses galeries de lumière L.D.G.

Une nouvelle salle de montre pour les mini-budgets.

Des lignes nouvelles, classiques ou modernes sous le signe de la qualité.

Un grand choix de modèles pour rehausser votre décor.

Des mini-prix encore jamais vus dans le domaine de l'éclairage.

**Magnifique lustre fini or, avec bielles et bobèches de cristal. Diamètre 17 1/2", longueur totale 31".**  
Cinq bougies.  
No ZA 1000  
Régulier : \$49.95  
Prix L.D.G. : \$19.90

**Style colonial fini cuivre antique avec garnitures en bois. Cinq abat-jour. Diamètre 26", hauteur 13" plus la chaîne.**  
No ZA 1452  
Régulier : \$113.95  
Prix L.D.G. : \$56.93

**Modèle similaire à 3 branches. Diamètre 21".**  
No ZA 1453  
Régulier : \$77.95  
Prix L.D.G. : \$38.63

**Plafonnier à 5 globes en verre mat. Fini laiton et fut simili noyer. Diamètre 21", hauteur 11" plus la chaîne.**  
No ZA 1478  
Régulier : \$47.40  
Prix L.D.G. : \$23.70

**Même modèle à 3 globes. Diamètre 19".**  
No ZA 1478  
Régulier : \$34.50  
Prix L.D.G. : \$17.25

**Lampes de table, styles provincial, espagnol, colonial, scandinave, contemporain, futuriste, etc. Nos exclusivités.**

**MG 819-26"**  
Régulier : \$63.95  
Prix L.D.G. : \$31.98

**MG 817-19"**  
Régulier : \$31.95  
Prix L.D.G. : \$15.98

**CS 5-45"**  
Régulier : \$105.99  
Prix L.D.G. : \$52.98

**Le plus grand centre d'éclairage au Canada**

# LDG

INC.

2955 est, rue Bélanger, Montréal / 728-9241

HEURES D'OUVERTURE PLUS LONGUES  
Du lundi au mercredi : de 8.30 a.m. à 5.30 p.m.  
Jeudi et vendredi : de 8.30 a.m. à 9.00 p.m.  
Samedi : de 8.30 a.m. à 5.00 p.m.

Stationnement **GRATUIT** à l'arrière



Photo René Picard, LA PRESSE

### Ultimatum aux autorités de Laval

Le directeur des grèves de la CSN, M. Raymond Couture, a servi, hier, un ultimatum aux responsables de la ville de Laval, les mettant en demeure de respecter la lettre et l'esprit de l'entente intervenue entre les deux parties concernant les services essentiels qui pour-  
 vent être maintenus à la suite de la grève rassemblée autour d'un trou qui a maintenant plus d'une semaine d'existence.

### Stanfield: coopération des trois paliers de gouvernement

par Florian BERNARD  
 envoyé spécial de LA PRESSE

HALIFAX, N.E. — Le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a invité le gouvernement fédéral à ne pas mettre son nez dans les affaires municipales, sauf en ce qui concerne la coordination et le financement. Il appartient exclusivement aux gouvernements provinciaux et municipaux de régler le problème des agglomérations urbaines, selon M. Stanfield, et la constitution, sur ce point, est extrêmement claire et précise.

S'adressant aux quelque 800 maires réunis en congrès à Halifax, M. Stanfield a dit: "Le rôle du gouvernement fédéral dans les affaires municipales ne concerne que l'établissement de normes pour l'ensemble du pays, l'encouragement à la recherche, la coordination des programmes, et l'assistance financière". Le chef de l'opposition a reçu de longs applaudissements lorsqu'il a déclaré que le gouvernement fédéral a le devoir de prendre les devants en vue de sortir les gouvernements locaux de la jungle constitutionnelle dans laquelle ils se trouvent.

#### L'avenir des gouvernements locaux

D'ici quelques années, selon M. Stanfield, la population du Canada sera urbaine dans une proportion de 80 p. 100. Déjà, a-t-il souligné, la population de certaines villes dépasse celle de certaines provinces. La prochaine décennie sera celle des gouvernements municipaux. Ottawa doit maintenant prendre l'initiative en accordant à cette "nouvelle structure gouvernementale" tous les outils nécessaires au bien-être des citoyens.

Le temps est venu, selon M. Stanfield, de créer une véritable

coopération tripartite, c'est-à-dire fédérale, provinciale et municipale, chacun des paliers ayant ses propres responsabilités. "Le gouvernement actuel s'est toujours refusé à l'idée d'une alliance active. Dans les projets où il pourrait agir, il ne fait rien. Par contre, dans les quelques domaines où on le retrouve, il



refuse trop souvent d'y laisser accéder les autres niveaux de gouvernement, tout autant que les personnes directement concernées."

#### Un ministère à créer

M. Stanfield ne voit qu'un seul moyen d'assurer une véritable collaboration tripartite, permanente et efficace, c'est-à-dire la création dans les plus brefs délais, d'un ministère fédéral des Affaires urbaines. Ce ministère ne sera pas, dans son esprit, une nouvelle superstructure dominant les gouvernements provinciaux et municipaux, mais plutôt un office permanent de mécanismes de consultation, de participation et de coordination.

Il va sans dire que les propositions du chef de l'opposition ont soulevé l'enthousiasme des maires venus "from coast to coast", enthousiasme qui s'inscrit, dans le thème même du congrès: programmes nationaux et réalités urbaines.

## L'ONF se lance dans la lutte contre la pollution dans la région de Granby

A Stockholm, en 1972, on prévoit qu'un projet indien sans précédent sera présenté à la Conférence mondiale sur l'environnement humain, organisée par les Nations unies. Cette conférence originale du Canada, pays des grands espaces, à la solution d'un problème d'envergure planétaire aura son commencement dans la rencontre qui tiendra le Groupe Environnement de l'Office national du film les vendredi soir, samedi et dimanche prochains, 12-13-14 juin, à l'Escale, 80 rue Albert, à Granby.

Une cinquantaine de citoyens choisis par l'ONF y débattent le problème de la pollution dans la région de Granby, le groupe représentant, à titre égal, les trois paliers suivants: 1) Niveaux de décision politique, économique et social; 2) groupes intermédiaires: associations, chambres de commerce, clubs sociaux, etc.; 3) les citoyens.

Des cinéastes s'intégreront aux discussions et, profitant des idées qui auront été émises, procéderont au cours de l'été à la scénarisation et à la réalisation de films qui constitueront des documents-types sur la pollution et l'environnement, dans les domaines suivants: 1) Science et technologie; 2) industrie; 3) agriculture; 4) tourisme; 5) esthétique.

Il en sortira cinq courts métrages de 10 à 30 minutes chacun, en 16 mm couleurs, dont les ébauches seront visionnées par les citoyens lors d'une nouvelle rencontre qui aura lieu à l'automne 1970, vers le 15 octobre. Les idées

émises au cours des discussions seront recueillies par les cinéastes, qui en tiendront compte en donnant à chacun de ces films leur forme définitive.

Entre-temps, la population aura été tenue au courant de la marche des événements, et elle sera prête à accueillir le lancement de ces films, qui aura lieu dans la région de Granby au printemps 1971. Le Canada tout entier sera informé de ce projet unique. Les cinq films-documents seront ensuite disponibles, au Canada et à l'étranger, pour servir d'outils de travail social en vue de l'instauration d'une politique nouvelle de l'environnement humain.

Le progrès, moteur fondamental de l'humanité, engendre la pollution, danger de mort. Comment briser ce cercle vicieux? L'homme rend-il aujourd'hui conscience de cette nouvelle menace, pire que les précédentes. Est-il de taille à dépasser ce seuil salutaire et à accéder à un clairage positif, entièrement neuf... et à l'action?

Est-il capable d'abandonner ses habitudes immémoriales de roi incontrôlé de la création? D'arrêter de concevoir la nature comme illimitée, épuisable et immortelle? De penser, non plus seulement en termes de croissance trilatérale, mais aussi en fonction

d'un contrôle et d'une morale? Et, au-delà des problèmes éparpillés de pollution et des catastrophes qu'on s'empresse à y appliquer, de couronner le progrès actuel d'une science nouvelle, positive, qui conditionnera toutes les autres: l'écologie, ou science de l'environnement?

Le Groupe Environnement de l'Office national du film, après un long temps de réflexion sur ce sujet, persistant aux actes. Son objectif: fournir à la population, base de toute entreprise collective en démocratie, des outils et des conseillers pour renforcer sa prise de conscience et la faire passer sur l'action.

### VINYLE RIGIDE

Fenêtres, contre-portes et portes patio

- ★ 1,000 fois moins conducteur du froid et de la chaleur que l'aluminium et l'acier (Laboratoire B.F.G. 1963).
- ★ BLANC, couleur permanente: ne s'écaille jamais, ne s'égratigne pas.
- ★ Coupons gratuits pour vitres ou moustiquaires brisées.
- ★ Garantie écrite de 5 ans
- ★ Contre-fenêtres pour roulottes

FACILITES DE PAIEMENT



8577, 10e avenue St-Michel  
 Tél.: 727-5292

# La Maverick



Maverick — la voiture toute simple

- C'est plus pour votre argent.
- C'est un style moderne, dynamique à prix avantageux.
- C'est de l'économie partout — moyenne: 27 milles au gallon.
- C'est une facilité de manoeuvre incroyable, stationnement facile.
- C'est une voiture toute simple à entretenir.
- C'est du confort pour une famille de cinq.
- C'est un vaste choix d'options économiques.
- C'est une sportive: la Conquérante avec des:

- Couleurs "Conquérantes" sensationnelles
- Rétroviseurs type course
- Bandes de peinture de compétition
- Panneaux de capots et grille noirs
- Stabilisateur aérodynamique à l'arrière
- Grandes roues de 14"
- Garnitures tout-vinyle

- C'est le moment d'acheter une Maverick!
- C'est la petite voiture la plus vendue au Canada.
- C'est la grande saison de vente chez les concessionnaires Ford et Mercury. Vous ferez une belle affaire!

# C'est tout ça



C'est une Maverick qu'il vous faut!

MAVERICK



Voyez votre concessionnaire Ford ou Mercury

#### 10e clinique de sang du Plateau Mont-Royal



ROBERT BOURASSA



ROLAND GAGNE

Pour la dixième année consécutive, les Associations du Plateau Mont-Royal organisent leur clinique de sang. Cette année, la clinique sera sous le haut patronage de M. Robert Bourassa, premier ministre de la province de Québec. Une fois de plus, la présidence active de cette organisation revient à celui qui a toujours réussi à faire un succès des cliniques de sang du Plateau Mont-Royal: M. ROLAND GAGNE. La clinique aura lieu le 11 juin, de 2 h. p.m. à 9 h. p.m., à la salle Saint-Sacrement, 4450, rue St-Hubert. L'objectif est de 500 chopines.

# Les optométristes veulent être traités comme les autres professionnels dans le futur régime d'assurance-maladie

par Jeanne DESROCHERS

Les optométristes veulent être traités comme les autres professionnels de la santé, et non comme des vendeurs de lunettes, à l'intérieur du futur régime d'assurance-maladie. Ils ne s'attendent même pas que les achats de lunettes soient remboursables, au début du nouveau régime; "les prothèses ne sont pas prioritaires" souligne M. Jean-Louis Desrosiers, président du Collège des optométristes.

Le Collège des optométristes terminait hier son congrès annuel et faisait connaître au public une série de résolutions assez énergiques visant à revaloriser la profession par le dedans et par le dehors.

Pour ses propres membres, le Collège veut mettre sur pied, dès septembre, en collaboration avec les universités et les associations pro-

fessionnelles, un système d'éducation continue. Et il désire que ce nouveau service soit accessible à toutes les régions.

Le Collège désire participer aux expériences-pilote de régionalisation des services de santé, et collaborer, à l'intérieur du système scolaire, à un service de prévention des problèmes visuels.

Le Collège préconise un organisme de coordination des professions de la santé, organisme sans lequel il sera impossible de planifier (dit la résolution) les services hospitaliers, médicaux, optométriques, dentaires, pharmaceutiques, etc., dans l'intérêt des citoyens plutôt que dans l'intérêt des professionnels de la santé.

Selon les besoins du public

Et le président Desrosiers donne l'exemple des services

remboursables par l'assurance-maladie. Quand il s'agit de prévention ou de correction d'un défaut visuel, a-t-il dit, il ne faudrait pas limiter la description des services à ceux que peuvent fournir telle ou telle profession, mais définir

les services par eux-mêmes, selon les besoins du public. De sorte que lorsque ces services sont communs à deux corporations, les optométristes et les ophtalmologistes, le public puisse faire son choix (quand choix il y a, car si 175

villes sont desservies par des optométristes, seulement 22 villes ont des ophtalmologistes au Québec).

Enfin, le Collège veut entreprendre une campagne d'information pour faire connaître la nature, l'étendue et

la nécessité des services optométriques, et leur valeur sociale.

Commentant cette dernière résolution, le président Desrosiers a fait remarquer que les optométristes ont apporté une contribution importante à la

notion du développement moteur de l'enfant, lié au développement de son acuité visuelle. "Nous pourrions certainement avoir un rôle important dans la prévention des problèmes visuels en milieu scolaire".

**ROMA APPIA ANTICA**  
A VENDRE  
Ville décorée, piscine, garage, parc de 1.6 acres, piscine anglaise, arbres séculaires, \$300,000 américains. Pas d'intermédiaire. Ecrire à: Casella n. 13/7 - S.P.I. - Piazza la Lucina, 26 - Rome (Italie).

## CECM: plus d'examens officiels, sauf ceux du ministère

Dès le mois de juin 1971, les écoles françaises de la CECM ne seront plus soumises à d'autres examens officiels de fin d'année que ceux du ministère de l'Éducation, soit les examens de fin d'études, annonce la Commission des écoles catholiques dans un communiqué.

Cette décision fait suite à une série de réformes des examens scolaires, entreprise dès 1966, en conformité avec les suggestions contenues dans le règlement no 1 du ministère de l'Éducation.

Les modifications de l'enseignement préconisées par ledit règlement ne justifient plus l'ancien système d'examens officiels. De plus, les éléments du dossier cumulatif de

chaque élève (résultats scolaires, notes de conduite, fiches d'observation, etc.), dont on prévoit la généralisation pour septembre 1971, constituent des critères d'évaluation plus valables que les résultats des examens officiels.

Les éducateurs et les psychologues ont souvent dénoncé d'ailleurs, et avec vigueur parfois, les sessions intensives d'examens qui viennent fausser les résultats.

Désirant hâter cette réforme des examens, la CECM a même recommandé à la direction des écoles de modifier dès cette année son attitude à l'égard des examens officiels en faisant du mois de juin "un mois comme les autres".

## Castonguay cible de grévistes

par Jeanne DESROCHERS

On s'attend qu'un groupe de 700 ou 800 grévistes des institutions privées de santé profiteront aujourd'hui de l'ouverture de la session pour harceler le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être, M. Claude Castonguay.

Un groupe de 400 grévistes de la ville de Québec ont manifesté, hier, devant les bureaux de M. Castonguay, chemin Sainte-Foy, pour lui rappeler à l'aide de grands banderoles ce qu'il avait promis le 25 mai, "Je ferai tout en mon pouvoir pour régler le conflit dans les institutions privées". Des pancartes rappelaient aussi ce qui semble le noeud du problème, "Nous voulons être traités comme les employés des hôpitaux publics".

Aujourd'hui, les grévistes de la Crèche d'Youville de Montréal formeront le gros des troupes. Et les groupes doivent se succéder ainsi toute la semaine.

Pendant ce temps, à l'écart, dans la banlieue de Québec, les négociations se poursuivent. Ces négociations ont repris samedi, et se sont poursuivies dans la journée d'hier. Mais selon le communiqué de la partie syndicale, les vrais problèmes n'ont pas encore été abordés.

Ces problèmes qui ont mené à une grève qui dure déjà depuis 10 jours concernent la sécurité d'emploi, la définition des tâches et la rétroactivité.

## New York aura une loterie avec un prix de \$1,000,000

Une super-loterie new-yorkaise vient de naître. Au "sweepstake" irlandais, à la taxe volontaire de Montréal, et au loto-Québec, les Américains viennent de répliquer par la plus grosse loterie au monde.

Ernest B. Bird, celui qui sera responsable du grand tirage devant les autorités de l'Etat de New York, a dévoilé que le détenteur du billet gagnant recevra le grand prix de \$1,000,000. D'autres montants, moins impressionnants, seront également distribués.

Les billets seront en vente dès vendredi; ils coûteront \$3 l'unité. Les prix seront impossibles, et le grand vainqueur ne pourra toucher son million, qu'à la condition de remettre au fisc \$50,000 par année, durant 20 ans.



## Une lettre, ça se téléphone aussi!

Avec ou sans la poste, la vie continue...et les communications restent vitales. Utilisez l'interurbain automatique. Vos appels sont acheminés plus rapidement, et vous êtes assuré de profiter des plus bas tarifs en vigueur.



### Bell Canada

# L'Acadian a toujours été une bonne affaire

# Aujourd'hui plus que jamais!

Il a toujours été facile d'acheter une Acadian. Aujourd'hui c'est plus vrai que jamais. L'Acadian porte un nouveau prix, encore plus abordable. Vous économisez donc davantage. Mais vous obtenez toujours une voiture à l'avant-garde dans sa catégorie. Et cela n'a pas de prix!

L'Acadian c'est une bonne affaire à bien des points de vue. Par exemple, vous aimerez ses réactions rapides et sûres dans la circulation. De même que la facilité de manoeuvre pour la garer. Que vous choisissiez le six-cylindres de 140 CV ou le V8 de 200 CV, tous deux standard, vous obtiendrez un moteur nerveux et de rendement économique. Il y a aussi trois moteurs livrables en option. Le choix de cinq boîtes de vitesses comprend la boîte manuelle à 3 vitesses et la semi-automatique Torque-Drive qui coûte moins de \$100.

Sans supplément, vous obtenez les accoudoirs, le rembourrage de mousse dans le siège avant, le cendrier, la boîte à gants verrouillable et la cloison en acier placée devant le coffre. Vous recevez même une antenne dissimulée, si vous commandez un appareil radio.

Allez voir l'Acadian et constatez les économies que vous ferez. Le concessionnaire vous fournira tous les détails. Vous pouvez commander l'Acadian à prix réduit immédiatement.



# A prix réduit de \$185.00\* chez le concessionnaire Pontiac

\*Ce rabais est basé sur le prix de détail conseillé par le fabricant, comprenant la taxe de vente fédérale, pour le coupé ou le sedan quatre portes Acadian avec le rétroviseur intérieur ordinaire. Le rétroviseur jour-nuit, les pneus à ceinture de renfort, l'allume-cigarettes et les enrouleurs de ceintures de siège sont maintenant livrables moyennant un léger supplément.

Voyez le concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick de votre localité

Concessionnaires Acadian - Pontiac - Buick pour Montréal et sa banlieue:

GRANT HAMILTON PONTIAC BUICK LTD.  
3500 ouest, rue Jean-Talon, 735-3792

OMER BARRE VERDUN LIMITEE  
5987, avenue Verdun, Verdun, 768-2551

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE  
7085, boul. Saint-Laurent, 279-7321

ROCHELEAU AUTOMOBILE LIMITEE  
11,251 est, rue Notre-Dame, 645-1651

DURAND PONTIAC BUICK LTEE  
375, boul. Labelle, Chomedey, 681-2533

MID-TOWN MOTORS LIMITED  
1395 ouest, boul. Dorchester, 866-9961

HARLAND AUTOMOBILES LTEE  
955, boul. Montréal-Toronto, Rond-Point de Dorval, 631-2051

GOHIER AUTOMOBILES LTEE  
3333 est, rue Jarry, 376-8465

**AU FIL DES SPORTS**  
ANDRÉ TRUELLE

## Al Arbour ne souffre pas de complexe

Il y a certes d'autres congrès ou conventions à l'Hôtel Reine-Élisabeth, cette semaine. Mais, à moins de n'avoir jamais suivi le hockey de sa vie, il est impossible, au hasard des couloirs ou des va-et-vient habituels dans un hôtel de ne pas croiser des dizaines de têtes qui rappellent quelque chose. Elles sont presque toutes sympathiques, ces têtes. Mais, chose certaine, elles affectent toutes, ou presque, un air préoccupé. Comme si elles étaient aux prises avec de graves problèmes. Ça ne trompe personne. C'est plutôt une joyeuse réunion. Tous les clubs de hockey savent très bien où ils s'en vont. Ils savent qui ils protégeront, repêcheront, laisseront aller et obtiendront.

Mais la ligue Nationale retire une telle publicité de cette semaine de ses assises annuelles qu'elle n'a aucune raison de s'en priver. De plus, ces assises permettent aux dirigeants de tous les clubs de se rencontrer, de discuter. Il se transige sans aucun doute plus de transactions et d'ententes dans les couloirs que lors des séances plénières. Mais, somme toute, il sortira bien, malgré tout, quelques nouvelles et quelques idées positives de ce "big show".

Alger Arbour, le nouvel instructeur des Blues de St-Louis, entreprend une expérience nouvelle. Il aura bientôt 38 ans et ses années comme joueur sont terminées.

Arbour a été l'un des rares joueurs de la LNH à porter des lunettes de plastique au jeu. Il rappelle qu'à ses premières années vace les Red Wings de Détroit, il portait des verres-contact. Mais il les a perdus, un soir, et il s'est dirigé vers le banc des joueurs adverses.

Alger Arbour a très souvent changé de club, depuis. Mais il reconnaît aujourd'hui que les changements ont toujours tourné à son avantage. Il a quitté Détroit pour Chicago où il a trouvé une équipe gagnante. Il est parti à regret de Chicago mais a porté les couleurs d'une équipe championne de la coupe Stanley à Toronto. Et les trois saisons qu'il a passées à St-Louis lui ont permis de décrocher un poste d'instructeur avec la meilleure équipe de l'expansion.

"Toutes les équipes par lesquelles j'ai passé", disait-il, "m'ont grandement aidé à me préparer à mon rôle d'instructeur. J'ai pris un peu ici et là et je pense qu'après une carrière de 18 ans dans le hockey majeur, je suis bien préparé à tenter ma chance comme pilote."

Arbour a été à même de constater l'évolution des joueurs de défense au cours des dernières années. Selon lui, les défenseurs doivent être beaucoup plus rapides aujourd'hui que vers les années 50.

Pour lui, Maurice Richard et Ted Lindsay demeurent les joueurs qu'il a toujours considérés les plus difficiles à arrêter. "A l'intérieur de la ligne bleue", dit Arbour, "Richard était imbattable. Il semblait aspiré par le filet."

Arbour a longuement réfléchi avant d'accepter l'offre que lui a faite Scotty Bowman, le gérant général des Blues. Sa carrière de joueur était terminée, mais il avait l'avantage de travailler à l'extérieur du hockey. Il a voulu relever le défi.

Il n'a pas l'intention de tout chambarder. Il partage la même ligne de pensée que Bowman: une équipe bien équilibrée, mais surtout défensive. Tout comme Bowman, il n'est pas traditionaliste. Il aime les idées nouvelles. Jeunes. Il est d'accord, par exemple, pour qu'un instructeur spécialisé s'occupe des gardiens de but. Pour qu'un observateur prenne des notes dans l'assistance. Pour qu'on accorde même un congé à un joueur pendant la saison, si l'occasion s'y prête, maintenant que les saisons peuvent dépasser les cent matches.

"Comme instructeur", dit Arbour, "je serai entièrement libre. Mais je serais bien gauche de ne pas recourir aux conseils de Scotty Bowman qui a fait ses preuves pendant trois ans avec les Blues."

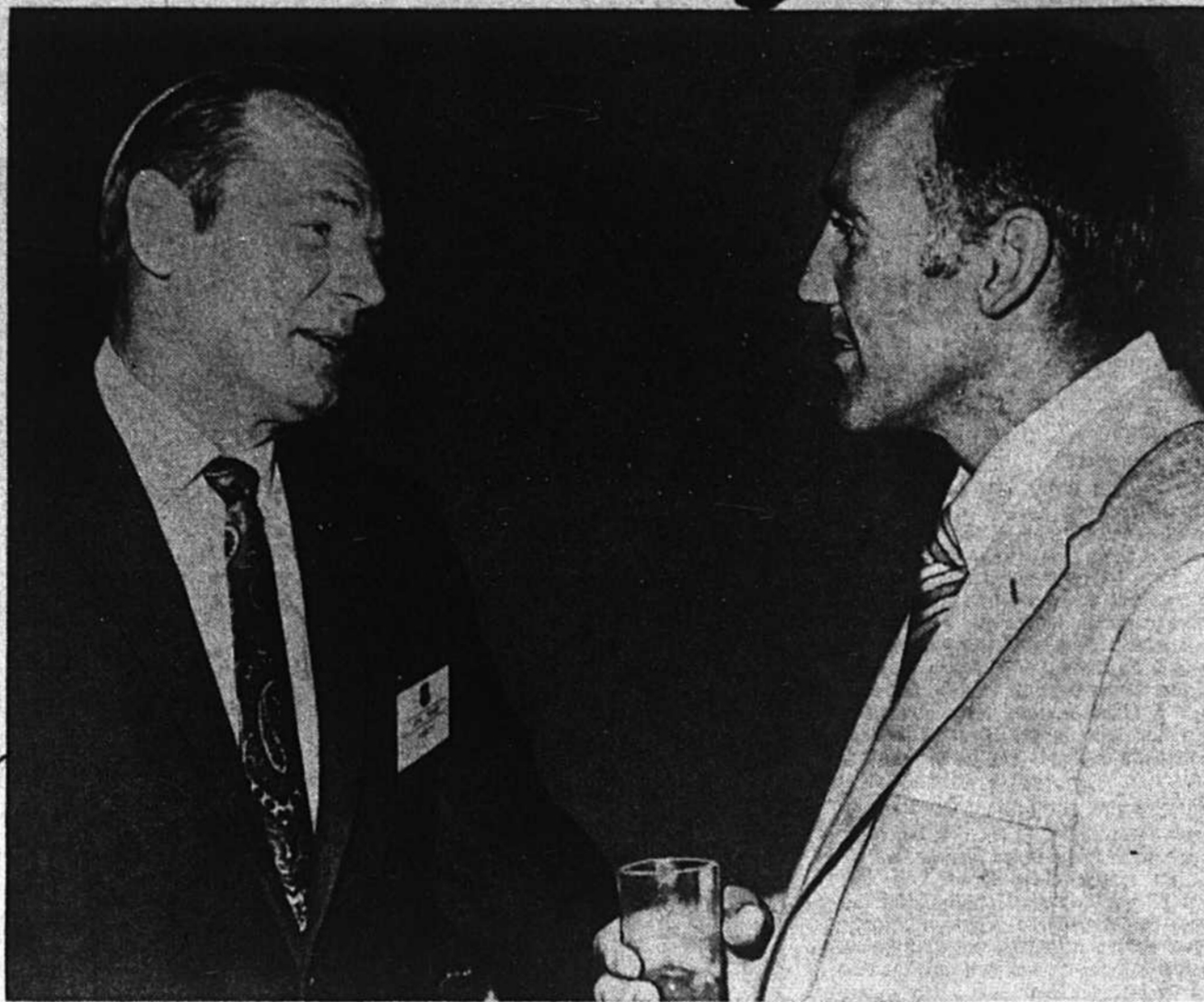
Il ne souffre pas du complexe des clubs de l'expansion. "Il y a certes un décalage entre les équipes de l'une et de l'autre section, mais ce décalage se comble graduellement. Le Canadien qui nous a battus deux fois en finale de la coupe Stanley et les Bruins étaient certainement supérieurs. Je pense toutefois que nous aurions pu gagner un match ici ou là."

"Avec les règlements qui ne sont jamais les mêmes d'une année à l'autre, les forces des équipes de l'expansion seront vite les mêmes que celles des anciennes équipes si le nombre des joueurs protégés était réduit à 12, par exemple. Qui dit qu'il n'en sera pas ainsi dans une année ou deux?"

Arbour n'a jamais porté le casque protecteur, mais il n'est pas contre. "Je présume que si les jeunes utilisent des leurs premiers matches, ils ne voudront plus s'en passer. Je suis pour le port du casque protecteur, mais contre le port obligatoire", dit encore Arbour.

Depuis qu'il a appris le hockey à Sudbury, vers les années 40, Alger Arbour a fait beaucoup de chemin. Mais il compte plusieurs amis et admirateurs à Montréal qui lui souhaitent bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Car les carrières d'instructeurs sont parfois plus courtes que celles des joueurs.



### Entre gardiens de but...

Jadis des adversaires acharnés, Johnny Bower (à gauche) et Jacques Plante auront les mêmes employeurs la saison prochaine, les Maple Leafs de

Toronto. Bower fait maintenant partie de la direction de l'équipe, tandis que Plante lui succédera devant le filet des Leafs.

photos Réal St-Jean, LA PRESSE

## Les gardiens captivent l'attention aux assises

par Gilles TERROUX

Qui a dit que les gardiens de but n'étaient pas les meilleurs amis des journalistes?

Ils l'étaient, du moins hier, alors que la première journée des assises de la ligue Nationale n'a rien fourni de captivant.

Sauf, peut-être, le fait que Lorne Worsley ait renouvelé son contrat avec les North Stars du Minnesota.

Que Jacques Plante ait convoqué une conférence de presse pour présenter le nouveau masque de sa conception.

Que Johnny Bower ait fait son début en qualité d'administrateur du hockey, en participant au meeting du comité des règlements.

"A un certain moment, j'en avais assez d'entendre toutes ces recommandations visant à rendre la vie plus difficile aux gardiens de but", a confié Bower à Plante.

"Quand j'ai finalement pris la parole, je leur ai suggéré d'élargir le filet de six pouces et de laisser tomber toutes les autres suggestions..."

Plante a bien ri.

Mais si nous revenions à des sujets plus sérieux.

Comme l'acquisition de Plante par les Maple Leafs de Toronto, rendue officielle il y a quelques semaines.

"J'étais l'homme le plus heureux fielle il y a quelques semaines."

"J'étais l'homme le plus heureux d'apprendre cette nouvelle", affirme Bower. "Le palmarès de Plante parle par lui-même. Il est le plus grand gardien que le hockey ait connu. Certainement qu'il aidera la cause des Maple Leafs. Non seulement dans son rôle actif mais par les conseils qu'il pourra

prodiguer aux jeunes gardiens de notre organisation pendant le camp d'entraînement".

Comme la mise sous contrat de Lorne Worsley. "J'ai signé un contrat d'un an. Si je ne l'ai pas fait en me joignant aux North Stars l'an dernier, c'est que je voulais constater d'abord si je pouvais aider l'équipe", a commenté Worsley.

Force est d'admettre que Worsley — et la direction du Minnesota — était satisfait de sa fiche de cinq victoires, une défaite et un match nul au cours des dernières semaines de la saison régulière car, hier, il n'a fallu qu'une demi-heure à Wren Blair avant de convaincre le vétéran gardien de but à poursuivre sa carrière.

Et Worsley donnait l'impression d'un homme heureux.

"Comment pourrais-je camoufler ma satisfaction? Je viens tellement enchanté que ma petite famille déménagera au Minnesota à la fin d'août et y demeurera pendant toute la saison de hockey. Dean, Drew et Lianne entreprendront la prochaine année scolaire au Minnesota. Lorne (18 ans) ne nous accompagnera pas puisqu'il s'est joint récemment aux forces armées canadiennes. Non, je ne vendrai pas ma résidence de Belœil. J'ai décidé de la mettre à la disposition de mon neveu, qui se mariera à la fin de l'été."

Les North Stars ont aussi été les premiers à afficher un bulletin au tableau des informations.

"Conférence de nouvelles à 9h.30 mardi afin d'annoncer la nomination d'un nouvel instructeur", disait la missive du Minnesota.

## Gordon est choisi

Jack Gordon a été nommé instructeur des North Stars du Minnesota, ce qui met fin aux spéculations que la décision de Harry Sinden de quitter son poste avec les Bruins de Boston avaient entraînées.

Gordon a signé un contrat de trois ans. Il est âgé de 42 ans et termine un séjour de 7 ans avec les Barons de Cleveland. Gordon devient le quatrième instructeur de la courte histoire du Minnesota, succédant à Wren Blair, John Muckler et Charlie Burns.

Le gérant général Wren Blair a arrêté son choix sur Gordon en raison de sa expérience et de ses qualités de

meneur d'hommes. Gordon a piloté le Cleveland à la conquête de la coupe Calder à quatre occasions.

Le nouvel instructeur des North Stars est natif de Winnipeg, où l'équipe reprendra son prochain camp d'entraînement, le 11 septembre.

Il était devenu instructeur du Cleveland en 1956 avant de se joindre aux Rangers de New York de 1965 à 1968, en qualité d'adjoint du gérant général Emile Francis. Gordon n'a jamais évolué pour une équipe de la ligue Nationale. Dans la ligue Américaine, il a déjà connu une saison de 102 points en 1953-54.



### L'inscription dès l'arrivée

Dès leur arrivée à l'hôtel Reine-Élisabeth, les participants au congrès du hockey devaient s'inscrire, ce que font Ned Harkness, pilote des Red Wings de

Détroit, et Red Kelly, gérant général et instructeur des Pingouins de Pittsburgh.

## Les Bruins hériteront de cinq des 14 premiers joueurs réclamés!

Quelles équipes profiteront le plus du repêchage universel des joueurs amateurs?

Sûrement pas les équipes de l'expansion, même si l'une d'elles mettra la main sur Gilbert Perrault dès le premier tour de scrutin.

Tenez-vous bien, car ce sont les Bruins de Boston et le Canadien qui sortiront victorieux de ce marché des joueurs amateurs. Oui, les deux équipes les mieux structurées au point de vue personnel de joueurs et surtout réservistes.

Des 14 premiers joueurs qui seront réclamés jeudi, huit d'entre eux passeront soit aux Bruins, soit au Canadien. Une fois de plus, ce sont les riches qui

s'enrichiront...

Les Bruins hériteront de cinq choix, les 3e, 4e, 9e et 13e. N'eût été de l'expansion, les Bruins auraient pu mettre la main sur Gilbert Perrault.

Les Bruins recevront les premiers choix du Los Angeles (pour Skip Krake), du Philadelphie (pour Rosaire Paiement), du St-Louis (pour Jim Lorentz), du Pittsburgh (pour Jean Pronovost) et le leur, soit le 13e.

Le Canadien, d'autre part, recevra le choix du Oakland, en retour de Carol Vadnais, et aura le choix de s'emparer du choix du Minnesota en retour de Danny Grant. De plus, le Canadien sera la dixième équipe à bénéficier du repêchage des joueurs amateurs.



### Johnson est préoccupé

Tom Johnson, à qui incombera la lourde tâche de chasser les bottes de Harry Sinden, à la barre de direction des Bruins de Boston, étudie sérieusement le livre de règlements de la ligue Nationale, avant le début des assises.

## Kelly et Riley au chevet de Brière

Pendant que les rencontres en coulisses se multiplient depuis que les assises de la ligue Nationale se sont ouvertes, hier matin, les dirigeants des Pingouins de Pittsburgh n'ont que le nom d'un seul joueur en tête.

Michel Brière. A leur arrivée à Montréal, dimanche soir, le président Jack Riley et le gérant-général et instructeur Red Kelly se sont rendus à l'hôpital Notre-Dame.

Ils se rendaient au chevet de Brière pour la première fois depuis le terrible accident d'automobile qui a cloué le jeune joueur de centre à un lit d'hôpital.

"Je suppose qu'il faut se montrer optimistes", a dit Riley. "Les médecins le sont et ils n'y connaissent plus que nous. Mais cela fait tout de même étrange de voir un jeune aussi doué ainsi immobilisé, inconscient sur un lit d'hôpital".

Brière est toujours dans le coma, mais pas aussi profondément que nous serions porté à le croire.

"Je lui ai serré la main et il a réagi. On aurait dit qu'il tentait de me serrer la main", a ajouté Riley.

Kelly n'a pu s'empêcher de parler à Brière.

"Allez Michel, il faut être prêt pour le camp d'entraînement", lui a-t-il dit. "Michel avait la bouche fermée, mais j'ai pu percevoir un effort pour répondre. A un moment donné, l'infirmière est venue lui enlever un ruban adhésif à la tempe, et Michel a fait une grimace, ressentant sans doute la douleur", a dit Kelly.

A noter que les Pingouins n'auront pas à protéger Brière lors des séances du repêchage qui débuteront aujourd'hui, puisqu'il vient de terminer sa première année chez les professionnels.

"Mais si Michel avait été sujet au repêchage, nous aurions demandé une exemption spéciale à la ligue Nationale, et je suis convaincu que la permission nous aurait été accordée", a fait remarquer Riley.

## Marshall, Provost, Horton et Stewart sont ignorés

Plusieurs excellents joueurs n'ont pas été protégés par leurs clubs respectifs, en vue du repêchage inter-ligue qui aura lieu cet après-midi, au cours de la deuxième journée des assises de la ligue Nationale de hockey.

Le Canadien n'a pas protégé l'ailier droit Claude Provost. Les Rangers ont laissé de côté les avants Don Marshall et Ron Stewart de même que le défenseur Tim Horton. On sait que chaque équipe a le droit de protéger 18 joueurs, sans compter les gardiens de buts ni les joueurs qui en sont à leur première année.

Les Bruins de Boston, gagnants de la coupe Stanley, ont protégé le défenseur Ted Green, qui n'a pas joué la saison dernière à cause d'une fracture du crâne, mais ils ont laissé Bill Speer, obtenu des Kings de Los Angeles, sans protection.

Les Maple Leafs de Toronto n'ont pas protégé le défenseur Pat Quinn et les Red Wings de Détroit n'ont pas protégé Paul Popell et Billy Dea.

Les Blues de St-Louis ont été obligés de placer le défenseur Alger Arbour sur la liste de leurs joueurs protégés, même si l'ancien capitaine des Blues a mis fin à sa carrière et qu'il a accepté le poste d'instructeur du club. Le gérant général Scotty Bowman n'a pas voulu prendre le risque qu'un autre club lui joue un vilain tour.

Voici la liste des joueurs protégés par le Canadien:

Ralph Backstrom, Jean Béliveau, Pierre Bouchard, Yvan Cournoyer, John Ferguson, Murray Plegel, Terry Harper, Ted Harris, Jacques Laperrière, Guy Lapointe, Jacques Lemaire, Pete Mahovich, Jim Pritchard, Mickey Redmond, Henri Richard, Bob Rousseau, Serge Savard, J. C. Tremblay.

## Rod Zaine passe aux Pingouins

Les Pingouins de Pittsburgh ont annoncé hier qu'ils avaient fait l'acquisition du joueur d'attaque Rod Zaine, des Clippers de Baltimore, de la ligue Américaine.

Zaine, un ailier gauche, a marqué 19 buts et participé à 23 autres en 53 matches avec les Clippers, la saison dernière, sa première chez les professionnels. Une fracture à la mâchoire l'a forcé de manquer 19 rencontres.

En retour de Zaine, âgé de 24 ans, les Pingouins prêteront un joueur aux Clippers pour un saison complète. Ils ont également versé une somme d'argent dont le montant n'a pas été divulgué. On sait que les Clippers étaient une filiale des Pingouins, mais que les deux parties ont décidé de mettre fin à leur entente.

# économie & finance

Révélation d'une étude confidentielle

## Montréal, qui se développerait moins vite que Toronto, a besoin d'un "rajeunissement" si elle veut demeurer une grande métropole

par Rhéal BÉRCIER

La région du Montréal métropolitain n'apparaît plus comme un "monstre" mais comme une région qui semble avoir de la difficulté à continuer de se développer au même rythme que sa grande rivale canadienne, la région de Toronto.

La structure industrielle de Montréal semble avoir besoin d'un "rajeunissement" complet afin que cette région puisse se maintenir dans le circuit des grandes métropoles nord-américaines.

Telles sont les principales conclusions d'une étude "confidentielle" réalisée récemment par un économiste du Conseil économique du Canada, à la demande du président de la Communauté urbaine de Montréal et président du conseil exécutif de la ville de Montréal, également membre du Conseil éco-

nomique du Canada, M. Lucien Saulnier.

L'objet de l'étude avait pour objectif d'identifier les différences structurelles entre la région de Montréal et celle de Toronto, depuis 1961, et du comportement de l'économie de la région métropolitaine, depuis cette époque.

### L'industrie secondaire

A l'aide de cinq tableaux statistiques bien détaillés, l'auteur note, en faisant une comparaison de la répartition par industrie des emplois, qu'au-delà du tiers des emplois manufacturiers exportateurs de la région de Montréal se retrouvent dans le domaine du textile et des vêtements alors que ce secteur ne représente qu'à peine 7 pour cent de l'emploi exportateur total de la région de Toronto.

D'autre part, les secteurs contribuant le plus aux exportations du Toronto métropoli-

tain sont les industries de l'imprimerie et de l'édition, des appareils électriques et des produits métalliques; ces trois secteurs comptent pour 44 pour cent de l'ensemble des emplois exportateurs du Toronto métropolitain alors que dans la région de Montréal, ils ne représentent que 22 pour cent au total.

"Ces différences structurelles entre Montréal et Toronto reflètent les différences structurelles qui existent entre le Québec et l'Ontario."

En effet, diverses études comparatives entre ces deux provinces ont démontré que la structure industrielle du Québec reposait surtout sur l'industrie légère (biens non-durables, secteurs à croissance lente) alors que celle de l'Ontario s'appuyait davantage sur l'industrie lourde (la grosse industrie) où la demande est relativement plus "élastique" par rapport au revenu.

C'est cette constatation qui a amené le professeur André Raynaud, de l'université de Montréal, à poser l'interrogation suivante: "Est-il excessif de déduire que la structure manufacturière du Québec a besoin d'un renouvellement profond et d'une nouvelle orientation vers des secteurs plus dynamiques de l'industrie? Des innovations majeures s'imposent pour transformer la nature des avantages relatifs dont la province dispose et profiter ainsi des changements qui se sont effectués dans la demande pour les produits."

Le Bureau de la cartographie du Canada, organisme responsable des critères utilisés par le BFS pour ses études, déclare que les statistiques fédérales pour la région de Montréal comprennent 66 municipalités tandis que celles de Toronto en rassemblent seulement 27, mais 27 importantes municipalités.

En 1966, les chiffres du BFS comprenaient un territoire de

La main-d'oeuvre affectée aux activités exportatrices dans le secteur des services, ajoute-t-il, ne représente, dans la région de Montréal, que 12 pour cent de l'ensemble de la main-d'oeuvre engagée dans ce secteur alors qu'à Toronto, cette proportion atteint 25 pour cent.

La seule activité où Montréal jouit d'une supériorité marquée sur Toronto est celle des transports; ceci s'explique facilement si l'on se rappelle que c'est à Montréal qu'on retrouve les sièges sociaux d'entreprises comme le Canadien National, le Canadien Pacifique et Air Canada.

### Les critères du BFS jouent au détriment du Grand Montréal

Les statistiques fédérales relatives aux grandes agglomérations métropolitaines comportent un biais au détriment de Montréal comparativement à Toronto, déclarait en fin de semaine, le directeur du Bureau des recherches économiques de Montréal, M. Jacques Dery.

Selon un porte-parole du Bureau fédéral de la statistique, la différence exprimée entre les deux plus grandes villes du Canada existe mais, à leurs yeux, la faute est due à la petite étendue des municipalités de la région de Montréal en regard des grandes municipalités qui sont situées à proximité de la Ville-Reine.

Le Bureau de la cartographie du Canada, organisme responsable des critères utilisés par le BFS pour ses études, déclare que les statistiques fédérales pour la région de Montréal comprennent 66 municipalités tandis que celles de Toronto en rassemblent seulement 27, mais 27 importantes municipalités.

En 1966, les chiffres du BFS comprenaient un territoire de

Dans les autres industries du secteur tertiaire, Toronto semble desservir un marché extérieur beaucoup plus important que Montréal. "Le rayonnement de la région de Toronto dans le domaine des services semble s'étendre bien au-delà de celui de Montréal. L'auteur attribue ce fait à l'importance des centres urbains que l'on retrouve à proximité de Toronto (Oshawa et Hamilton, par exemple) alors que Montréal ne peut compter sur des satellites de cet ordre dans son voisinage immédiat.

### La position concurrentielle de Montréal

"La position concurrentielle du Toronto métropolitain, s'est-elle maintenue, améliorée ou détériorée depuis 1961? La structure industrielle de la région de Montréal s'est-elle rajeunie? Est-elle actuellement aussi tournée vers l'extérieur qu'elle l'était?"

Pour répondre à ces questions, l'auteur précise qu'il faudrait disposer des mêmes renseignements statistiques qu'en 1961 pour une année plus récente. De telles données ne sont cependant pas disponibles.

A ses yeux, les changements démographiques, depuis 1961, sont par conséquent les seuls indicateurs auxquels il peut faire appel. Ainsi, souligne-t-il, le taux moyen de croissance de la population du grand Montréal s'est établi à 2,9 pour cent entre 1961 et 1966; ceci se compare à une croissance de 1,9 pour cent pour le Québec en général et de 1,9 pour cent également pour le Canada dans son ensemble.

Selon l'auteur, la région de Montréal par conséquent est demeurée, au cours de cette période, un centre d'attraction très dynamique puisqu'elle a

enregistré une croissance démographique supérieure à celle de la province et du pays.

"Si l'on reprend cette comparaison avec la région de Toronto, les conclusions qu'on peut en tirer sont moins rassurantes."

La région de Toronto, poursuit-il, a enregistré une croissance démographique supérieure à celle du Montréal métropolitain de sorte que l'écart entre les deux régions a continué à se résorber. Le taux de croissance de la région de Toronto, au cours de cette période, a marqué 3,4 pour cent.

"Ce phénomène n'est pas nouveau; car depuis 1951, la région de Toronto a drainé une proportion plus importante de la population canadienne que ne l'a fait Montréal."

Il semble logique, déclare

l'économiste, de supposer que la même conclusion s'appliquerait au niveau de l'activité économique.

Montréal n'est pas seulement une métropole régionale mais bien une métropole nord-américaine; elle se trouve à l'extrémité d'un axe de développement qui passe par Toronto et par Detroit, note-t-il.

"Dans cette perspective, le Montréal métropolitain n'apparaît plus comme un "monstre" mais comme une région qui semble avoir de la difficulté à continuer de se développer au même rythme que la région de la Ville-Reine."

La structure industrielle de la région de Montréal semble avoir besoin d'un "rajeunissement" complet afin que cette région puisse garder son titre de grande métropole nord-américaine, résume l'économiste.

Il semble logique, déclare

	1961	1966	Variation en valeur absolue	Variation en %	Taux annuel moyen de croissance
Montréal	2,110,679	2,436,817	326,138	15,5	2,9
Toronto	1,824,589	2,158,496	333,907	18,3	3,4

Source: BFS

	Montréal (Pourcentage)	Toronto (Pourcentage)
Transports, communications et autres services d'utilité publique	27,4	6,6
Commerce	19,9	37,4
— de gros	14,4	16,3
— de détail	5,6	21,1
Finances, assurances et immeubles	22,4	23,3
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels	30,2	32,7
Administration publique et défense nationale		
TOTAL	100,0	100,0

\*Indique un secteur d'importation. Source: BFS

Distribution en pourcentage de la main-d'oeuvre exportatrice dans les industries manufacturières, zones métropolitaines Montréal et Toronto, 1961

	Montréal (Pourcentage)	Toronto (Pourcentage)
Aliments et boissons	5,6	6,7
Tabac	3,8	*
Caoutchouc	*	2,6
Cuir	5,1	0,6
Textile	3,5	*
Bonneterie	2,5	0,6
Vêtement	28,7	6,9
Bois	*	*
Meuble et articles d'ameublement	3,0	2,9
Papier	*	0,4
Imprimerie et édition	5,3	16,0
Industrie métallique primaire	*	*
Produits métalliques	7,4	13,7
Machinerie	0,3	9,9
Matériel de transport	10,8	2,3
Appareils électriques	9,3	14,3
Produits minéraux non-métalliques	2,7	2,1
Dérivés du pétrole et charbon	2,5	0,3
Industrie chimique	6,4	8,2
Industries manufacturières diverses	3,2	12,6
TOTAL	100,0	100,0

\*Indique un secteur d'importation. Source: BFS

## Jean-Luc Pépin aux manufacturiers: Nous devons faire équipe

### Nomination au Trust Royal



A. P. Roy

La Compagnie Trust Royal fait part de la nomination de M. André P. Roy au poste de directeur du bureau de la Plaza St-Hubert. M. Roy était auparavant attaché au service de l'expansion des affaires, succursale de Montréal.

Le gouvernement et les industries font-ils vraiment un travail d'équipe et, si oui, s'ensuit-il plus de compréhension entre les deux groupes? A ces deux questions, le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a répondu par un oui bien senti au congrès de l'Association des manufacturiers canadiens à Montréal.

Le ministre a fait remarquer que "pas un jour ne se passe sans que des hommes politiques, individuellement et collectivement, discutent des problèmes d'intérêt commun avec des dirigeants d'industries".

De plus, divers ministères, dont le ministère des Mines, de l'Énergie et des Ressources, ont commencé à se doter de Conseils consultatifs comme celui du ministère de l'Industrie et du Commerce, qui groupe une quarantaine d'hommes d'affaires et qui siège quatre fois par année sous la présidence du ministre.

Divers secteurs industriels et diverses régions sont tour à tour représentés dans ce Conseil.

"La représentation, de poursuivre M. Pépin, conduit progressivement à une parti-

icipation active à l'élaboration de politiques et à leur mise en oeuvre. A certains égards, nous en sommes déjà là parce que l'évolution de la situation exige une attention constante, comme dans l'industrie de l'automobile, ou parce qu'il faut définir une nouvelle politique de développement, par exemple pour les chantiers maritimes, les produits chimiques, les textiles".

Le travail d'équipe se manifeste également au niveau du Conseil de développement de l'industrie de la construction, groupant 35 architectes, ingénieurs, entrepreneurs, producteurs de matériaux et ouvriers spécialisés; au niveau du Conseil national de l'esthétique industrielle et du Conseil des normes; sur le plan des programmes de recherche sur les meilleurs moyens d'augmenter la productivité.

Il arrive aussi que, pour les négociations commerciales, le gouvernement sollicite l'aide et le conseil de représentants de l'industrie.

"Si le GATT accepte notre proposition d'étudier, point par point, les obstacles tarifaires et non-tarifaires au libre commerce, de préciser le conférencier, il est probable que nous ferons de nouveau appel à des conseillers du monde des affaires pour pouvoir négocier plus efficacement".

Enfin, la participation de

l'entreprise aux affaires de l'Etat de vice versa se manifeste également dans les missions commerciales à l'étranger et dans l'échange de personnel administratif.

### La compréhension

"Cette participation croissante de l'industrie, d'ajouter



M. A. G. Sinclair, président et directeur général de la compagnie Canadian Johns-Manville Ltd., de Port Credit, en Ontario, a été élu président de l'Association des manufacturiers canadiens au congrès de cette association à Montréal. M. Sinclair succède à M. L. F. Wills, de Toronto.

M. Pépin, fait en quelque sorte contrepoids à l'activité beaucoup plus considérable du gouvernement dans le domaine des affaires. Avons-nous, pour autant, acquis une meilleure compréhension de nos responsabilités mutuelles? Je le crois, bien que je ne possède aucune preuve statistique à l'appui".

Il y aura toujours des conflits, lorsque par exemple une réévaluation de la monnaie avantage l'importateur et désavantage l'exportateur... mais l'homme d'affaires s'y résigne de plus en plus. "Nous n'aimons pas ça, disent-ils, mais nous tenterons de nous y conformer".

### Une association vitale

Un autre conférencier, M. Stanley Randall, ministre ontarien du Commerce et du Développement, a développé lui aussi le thème de la coopération entre l'industrie et le gouvernement.

"L'industrie, a-t-il dit, est devenue une VIP, une association d'importance capitale pour le gouvernement. Les projets gouvernementaux constituent effectivement une association de travail au sein du monde de l'industrie, du travail et du gouvernement; c'est une association vitale, dispensatrice d'essor écono-

que, d'emplois, de bénéfices, de prospérité et de bien-être."

"Au fur et à mesure que nous avançons dans les années 70, a ajouté M. Randall, toutes les provinces et toutes les industries doivent réévaluer leurs activités passées et dresser leurs plans d'action pour les dernières années de ce siècle."

"Il reste à espérer que le système fédéral sera assez souple pour permettre à chaque province de suivre ses propres plans, pour le plus grand bien du Canada dans son ensemble."

Après avoir mentionné le récent rapport du Conseil général de l'industrie préconisant, pour le Québec, la création de plus de 500,000 emplois d'ici 1976 et un investissement et une productivité accrues par ouvrier, le conférencier a ajouté que le dialogue provincial entre l'industrie et le gouvernement reste très important; notamment en Ontario où sont groupés les grands centres industriels du Canada.

Le gouvernement a deux choix, a conclu M. Randall: l'un consiste à diriger et à encourager l'industrie à coopérer dans la solution des problèmes qui se présentent; l'autre à tenter de les résoudre tous lui-même. Tout se résume à cette question: "travail d'équipe ou rivalité"...

### PHARMACIES MODERNES INC.



M. S. BEAUDOIN, L. Pharm. Président



M. C.-E. FARMER, L. Pharm. Secrétaire exécutif

Lors d'une assemblée du Conseil d'administration de Pharmacies Modernes Inc., tenue à Montréal le 28 avril dernier, monsieur Sarto Beaudoin, L. Pharm., et monsieur Charles-Edouard Farmer, L. Pharm., ont été respectivement élus Président et Secrétaire exécutif.

Monsieur Beaudoin se voit confier la présidence après avoir agi à titre de membre du Conseil d'administration depuis 20 ans dont Secrétaire exécutif durant 14 ans.

Monsieur Charles-Edouard Farmer devient Secrétaire exécutif de la compagnie.

PHARMACIES MODERNES INC., le plus important grossiste en produits pharmaceutiques au Québec, réalise un volume annuel de vente de plus de 30 millions.

**TransCanada PipeLines Limited**

**Actions ordinaires**

**Avis de dividende No 26**  
Un dividende trimestriel de vingt-cinq cents l'action a été déclaré, payable le 31 juillet 1970 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 30 juin 1970.

**Actions privilégiées de \$2.80 cumulatif, rachetables**

**Avis de dividende No 17**  
Un dividende trimestriel de soixante-dix cents l'action a été déclaré, payable le 1er août 1970 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 30 juin 1970.

**Actions privilégiées convertibles de \$2.75 cumulatif, rachetables, Série A**

**Avis de dividende No 9**  
Un dividende trimestriel de soixante-huit et trois-quarts cents l'action a été déclaré, payable le 1er août 1970 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 30 juin 1970.

Le secrétaire, D. M. JOHNSTON  
Toronto, Ontario, le 3 juin 1970.

### NOMINATION À LA CROWN LIFE



J. Robert Guimond, M. Roger Harce, C.L.U., Gérant, annonce avec plaisir la nomination de M. J. Robert Guimond comme Gérant Adjoint de l'Agence Montréal de Salaberry. Monsieur Guimond est très bien connu dans l'industrie de l'assurance-vie et possède plusieurs années remplies de succès dans la vente et comme gérant adjoint.

Les bureaux de l'Agence Montréal de Salaberry sont situés à 2484 rue de Salaberry, Montréal, Qué.

### CANADIAN PACIFIC INVESTMENTS LIMITED

#### AVIS DE DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

À une assemblée du Conseil d'administration de Canadian Pacific Investments Limited, tenue à Montréal (Qué.), le 5ème jour de juin 1970, il a été résolu qu'un dividende de vingt-trois cents (23¢) par action ordinaire de la compagnie soit payable le 22 juillet 1970 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 12 juin 1970.

Par ordre du Conseil,  
J. C. AMES, Secrétaire.

Montréal, Québec, le 5 juin 1970.

Nouvelle émission Datée du 1er juin 1970

## CITE DE CHICOUTIMI

(Comté de Chicoutimi)

**\$697,000**

# 9 1/2%

Nous offrons, sous réserve de notre confirmation:

\$95,000. — 9 1/2% — 1er. juin 1975 (5 ans)

Prix: 100 et l'intérêt couru

## RAYMOND CAMUS INC.

Courtiers en Valeurs Mobilières

**500, Place d'Armes, Ch. 1140, Montréal** tél. 842-2715

**BOVRIL (CANADA) LIMITED  
NOMINATION**



**M. Maurice Brizard**

A la suite d'une réunion récente du Conseil d'administration de la compagnie Bovril (Canada) Limitée, M. Maurice Brizard a été élu membre du Conseil d'administration et a été nommé vice-président administratif et directeur général de la compagnie. M. W. A. King a pris sa retraite le 1er juin, après 46 ans de service.

# La Banque centrale ne se serait résignée que lentement à laisser le \$ fluctuer librement

WINNIPEG (DJ) — Il semble que le ministère des Finances ait été beaucoup plus prompt que la Banque du Canada à accepter la décision de laisser le dollar canadien fluctuer librement sur les marchés des devises.

La Banque centrale, qui avait annoncé une baisse du taux d'escompte au même moment où l'on annonçait le taux flottant il y a une semaine, a fait une revue de l'économie canadienne à l'intention des ministres des Finances réunis à Winnipeg en fin de semaine. Elle s'attendait, dit-on, que les provinces presseraient davantage Ottawa de questions sur les raisons d'une telle mesure.

Les provinces, toutefois, ont jugé la chose inévitable. Elles

ont accepté l'argument de M. Benson pour qui la libération du dollar était nécessaire, en raison d'un important surplus commercial de \$622 millions pour le premier trimestre, sans compter un afflux de capitaux à court-terme résultant de la baisse des taux d'intérêt et d'importants emprunts canadiens à l'étranger.

La Banque centrale a été beaucoup plus lente à admettre le taux flottant du dollar. On fait remarquer, en haut-lieu, que les analystes ne se sont pas encore interrogés sur ce qui se serait produit si la Banque centrale avait abaissé son taux d'escompte de 7,5 à 7 p. cent sans que le gouvernement ait libéré le dollar.

L'écart entre le taux d'es-

compte et les autres taux d'intérêt se serait accru, croit-on, entraînant ainsi une baisse générale de l'intérêt et réduisant l'afflux de capitaux à court-terme. A elle seule, dit-on, cette mesure aurait suffi à diminuer les pressions qui tendent à faire monter le dollar canadien au-dessus du taux fixe de \$0,9324 (par rapport au dollar américain) qui aurait amené un allègement des soldes au caisse du gouvernement.

Plusieurs facteurs ont, semble-t-il, motivé la décision de M. Benson.

A la suite de l'assemblée de Winnipeg, on a demandé au ministre s'il pensait que la faiblesse du dollar américain à Francfort et sur d'autres marchés des devises avait eu

généralement pour effet de faire prendre de la valeur à d'autres monnaies nationales. "Il y a sûrement du vrai là-dedans", a répondu le ministre.

Le ministre a ajouté qu'il appartenait aux Américains de décider si les budgets américains pour le présent exercice financier et le prochain exercice leur permettraient d'enrayer l'inflation. Précédemment, dit M. Benson s'était dit confiant que les Etats-Unis parviendraient à équilibrer leur budget et à enrayer l'inflation mais l'évolution de la situation a pu inciter le ministre à libérer le dollar canadien.

Même si la quasi-impunité de l'administration Nixon à défendre le dollar

américain n'a pas suscité bien de commentaires à la conférence des ministres des Finances, elle n'en a pas moins causé beaucoup d'inquiétude comme en témoignent certaines réflexions bien personnelles de participants.

Le ministre des Finances d'une des provinces des Prairies s'est même dit d'avis que, si le résultat des méthodes employées aux USA pour combattre l'inflation et protéger le dollar américain n'a pas été discuté à la conférence, c'est que "personne n'osait reconnaître que le roi est tout nu". Il faisait allusion à un conte dans lequel un roi, se croyant vêtu d'un habit d'or invisible, se promenant devant ses sujets sur

faire admirer son nouveau costume.

Bien que M. Benson ait affirmé, en fin de semaine, que le Canada résiste mieux à l'inflation que les Etats-Unis, on se demande toujours si une correction des forces respectives du dollar canadien et du dollar américain permet d'affirmer que l'économie canadienne est en meilleure posture que l'économie américaine.

Pour l'instant, le dollar canadien semble s'être stabilisé à \$0,965 par rapport au dollar américain et le bruit court que la Banque centrale est intervenue pour empêcher une augmentation encore plus importante.



**M. George W. Frank**

Montréal le 27 mai 1970 — M. Robert W. Wolcott, Jr, Président du bureau de Direction annonce la nomination de M. George W. Frank, aux titres de Président, responsable des opérations et membre de la Direction de Standard Structural Steel Ltd. M. Frank succède à M. Wolcott comme Président.

Standard Structural Steel se spécialise dans la fabrication et l'érection d'acier de structure pour les bâtiments, les ponts et les tours de transmission, principalement dans l'est du Canada et la Nouvelle-Angleterre. En 1969, les revenus de la compagnie se sont chiffrés à près de \$10,000,000. Standard Structural Steel Ltd. est une filiale de International Utilities Inc., de Toronto.

M. Frank s'est joint au groupe I.U. en 1964, comme contrôleur de deux compagnies subsidiaires, avant d'agir comme contrôleur de la compagnie-mère en 1968. En 1969, il fut promu au poste d'Assistant Vice-Président.

Avant 1964, il était associé à E.I. Dupont, Peat, Marwick, Mitchell & Co.; et Sanders Associates.

Natif de Montréal, M. Frank a obtenu son B.Com. de l'Université McGill et son M.B.A. de l'Université de Pennsylvanie. Il est aussi l'auteur d'un ouvrage traitant de méthodes de comptabilité. Lui et son épouse (née Jane Selfridge) et leurs quatre enfants résident à Rose Valley, Pennsylvanie.

## Des ordinateurs pour décongestionner les voies aériennes

Les automobilistes qui roulent sur les routes encombrées envient souvent le pilote, qui là-haut a toute liberté de mouvement dans le "grand ciel bleu".

Mais, chose extraordinaire, le pilote se trouve maintenant devant le même problème de l'embouteillage du trafic. Selon le système international de contrôle de la navigation actuellement en vigueur, les jets se trouvent astreints à suivre des voies aériennes étroites en volant d'un radiophare à un autre et à faire littéralement la queue d'atterrissage au-dessus des principaux aéroports du monde.

Ce sont ces radiophares dont dépend le pilote pour connaître sa position exacte qui sont la clé du problème. Ils font converger les avions et les routes aériennes doivent se croiser au-dessus. D'après certains aviateurs, le système actuel est néfaste au point de vue psychologique car ils doivent dépendre entièrement des radiophares et des

systèmes de guidage au sol. Ils se contentent tout simplement de prendre des décisions selon les ordres qui leur parviennent du sol.

Il semblerait toutefois que la solution de ces problèmes ne saurait tarder, et que cette solution utilisera ces vastes espaces aériens qui ne sont presque jamais troublés par le passage d'un avion.

Decca Navigator Company de Grande-Bretagne pense que la solution consiste à adopter un système de navigation par ordinateur aéroporté pour programmer tout le vol. En assurant un degré prédéterminé de précision de vol, le système permet à l'avion de voler directement d'un aéroport à un autre aéroport au lieu de zigzaguer d'un radiophare à l'autre.

L'équipement Omnitrac de Decca que la British European Airways a adopté pour sa flotte de BAC 111 et que la compagnie américaine Eastern Airlines vient de commander pour treize jets DC-9 desservant les lignes des services intérieurs, permet à l'avion de rester à l'écart de ses zones encombrées dans le voisinage des radiophares et il indique exactement au pilote où il se trouve sur une carte mobile placée à l'intérieur du cockpit.

## La Banque de Montréal abaisse à 8 p.c. son taux d'intérêt de base

La Banque de Montréal a annoncé hier qu'elle réduira son taux préférentiel de prêt de 8 1/2 pour cent à huit pour cent à compter du lundi 15 juin.

Par ailleurs, à compter du 1er juillet, l'intérêt sur les comptes d'épargne véritable sera réduit de 6 1/2 pour cent à six pour cent.

La banque a fait savoir qu'elle ajusterait plus tard ses taux d'intérêt sur les prêts et les dépôts s'il devenait nécessaire d'augmenter les taux d'intérêt à l'épargne pour fournir les fonds nécessaires au financement des prêts.

Le taux préférentiel de prêt est le taux d'intérêt

que la banque impose à certains clients sûrs qui contractent des emprunts avec elle.

M. George Scott, vice-président à l'exécutif des prêts et placements, a tenu à souligner que ces changements de taux n'annoncent pas un "desserrement du crédit".

Jusqu'à présent, les autres banques n'ont pas fait de commentaires ou encore ont fait savoir qu'elles étudient attentivement cette question du taux-préférentiel de prêt. Aucune ne s'apprête cependant, croit-on, à annoncer une mesure identique.

## Le \$ US, élément d'incertitude dans le système monétaire international

BALE (Reuters, UPI, DJ) — La Banque des règlements internationaux a souligné que le dollar américain constituait un des principaux éléments d'incertitude dans le système monétaire international, qui est lui-même soumis à "un processus de transformation radicale".

"Compte tenu des limitations politiques et économiques, une des grandes incertitudes réside dans les moyens à prendre pour raffermir la position du dollar," déclare la banque dans son 40ième rapport annuel au public hier.

Le déficit de la balance des paiements des Etats-Unis ne peut pas toujours être corrigé par la réévaluation des devises des autres pays par rapport au dollar américain, ajoute-t-on.

"De sérieuses tensions pourraient s'élever si les pays partenaires des Etats-Unis étaient confrontés régulièrement au dilemme de choisir entre une accumulation non souhaitée de dollars dans leurs réserves et une réévaluation de leur monnaie."

Les auteurs du rapport estiment "qu'il peut être douteux

que les pays prêts à réévaluer soient assez nombreux ou assez forts économiquement pour produire le résultat souhaité."

Parlant de l'économie américaine, le rapport de la Banque a également soulevé la question de l'application d'une forme quelconque de contrôle des prix et des revenus aux Etats-Unis, étant donné que la baisse survenue récemment dans la production et l'emploi a été accompagnée d'un ralentissement dans l'observation des hausses de prix et de salaires.

"En raison d'une telle situation, on devrait considérer l'adoption d'une politique plus directe sur les prix et les salaires. Jusqu'à maintenant, les autorités ont fait preuve d'une attitude négative face à mesure de ce type."

"L'économie se trouve actuellement au milieu d'une phase dans laquelle les prévisions d'ensemble doivent être remises en question.

Le rapport s'est pour sa part déclaré contre un resserrement accru de la masse monétaire et l'imposition de contrôles sur le commerce.

"Il n'apparaît favorable ni aux Etats-Unis ni au reste du monde, que l'économie américaine soit entraînée dans un sérieux mouvement de récession," souligne-t-il.

La Banque a fait appel à tous les pays pour qu'ils abandonnent des "politiques qui pèsent trop d'un côté, y compris une trop grande insistance sur des mesures monétaires" pour combattre l'inflation.

**CIGARES IMPORTÉS!**  
• De CUBA (y compris Montecristo)  
• De la JAMAÏQUE  
en vente chez  
**Simpson**  
**dunhill humidor**  
Entrée rue Metcalfe, Montréal  
Entrée rue Bay, Toronto

**A LOUER**  
10,000 pi. car. de plancher pouvant servir de bureaux et de salles de montre. Situé sur le Boulevard Dorchester, à Montréal. Tout près de la Place Ville-Marie et d'une station de Métro. Facilités de stationnement.  
S'adresser à  
C.P. 666, L'Assemblée, P.O.  
Tél.: Mtl. 861-2331

**THE BORDEN COMPANY, LIMITED**



**G. R. DOWNEY**

**W. B. MISENER**

La Borden Company, Limited annonce une réorganisation de sa division du lait nature et de la crème glacée, en même temps que la nomination de M. G. R. Downey au poste de directeur national des ventes et de la distribution et celle de M. W. B. Misener au poste de directeur des services de commercialisation.

M. Downey est entré au service de la société en 1936 et, jusqu'à sa récente nomination, il occupait la vice-présidence de la division Ottawa Dairy.

En assumant ses nouvelles fonctions, M. Misener a déjà 33 ans d'expérience de l'industrie laitière. Il était encore tout récemment directeur des ventes.

La Borden Company exploite vingt-et-une usines de traitement et centres de distribution du lait et de la crème glacée dans tout l'Ontario et le Québec.

**GÉRARD PARIZEAU LTÉE**  
Courtiers d'assurances agréés  
Bureaux associés:  
PARIZEAU, WHITE ET ASSOCIÉS INC., QUÉBEC  
CLOUTIER, CHOUINARD, LEWIS ET ASSOCIÉS INC., MONTREAL ET STE-AGATHE  
Expertise et administration de portefeuilles d'assurances  
410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTREAL, P.Q.  
TÉL: 842-3451

## Les syndiqués bénéficieraient de salaires supérieurs aux autres

Les travailleurs syndiqués jouissent en général de bénéfices salariaux et marginaux supérieurs à la majorité des employés non-syndiqués du Canada. Telle est la conclusion d'une étude dirigée auprès de 214 entreprises canadiennes qui emploient quelque 450,000 travailleurs, dont l'initiative relève du service des relations industrielles de l'Association des manufacturiers canadiens.

Mises en évidence par un avocat torontois, M. R. V. Hicks, spécialisé dans la législation du travail, ces conclusions démontrent en outre que la présence d'un syndicat au sein de l'entreprise permet de réduire sensiblement les écarts de bénéfices entre "collets bleus" et "collets blancs". Tandis que les ouvriers syndiqués reçoivent en général de \$85 à \$105 de plus par année, soit 4 ou 5 cents de plus l'heure, les employés non-syndiqués des échelons supérieurs gagnent jusqu'à 20 cents de plus l'heure.

L'enquête qui a duré cinq ans, fait remarquer par contre que la courbe des salaires négociés tend à plafonner, à l'exception de celle qui a trait aux syndicats de papier, tels ceux de l'imprimerie par exemple. Cependant, ces travailleurs spécialisés cèdent à leurs collègues qui le sont moins des avantages salariaux qui leur seraient normalement dus en l'absence de la structure syndicale.

"Il est vrai toutefois que l'employeur non lié à un contrat syndical pourra offrir plus au non-syndiqué spécialisé dans un marché du travail fort concurrentiel" a précisé M. Hicks qui était conférencier au 59ième congrès annuel de l'Association des manufacturiers canadiens.

Le nombre de grèves spontanées. L'étude révèle un symptôme dans l'évolution des relations de travail au Canada. En effet, sur un total de 566 grèves enregistrées en 1969, 119 ou 20 pour cent seulement s'inscrivaient dans le cours régulier des structures de négociation. Les autres arrêts de travail étaient pour la plupart spontanés.

Bien entendu, il demeure fort difficile d'évaluer le coût approximatif de ces arrêts de travail estime M. Hicks. Notons cependant que les Métallistes Unis d'Amérique, à eux

seuls, ont versé \$12,5 millions en bénéfices de grève au Canada au cours de la seule année 1969. Deux arrêts de travail importants ont fait perdre l'an dernier \$28 millions aux employés tandis que la perte de production s'élevait à un demi-milliard de dollars.

En 1969, les syndicats ont en outre mis fin à 37 arrêts de travail par accord dont les termes étaient moindres ou, tout au plus, égaux à l'of-

fre faite par l'employeur avant le vote de grève.

C'est, au dire de l'avocat, le nombre de grèves perçues ou spontanées qui causerait les plus graves ravages à l'industrie canadienne. L'an dernier, le nombre de ces grèves s'élevait à 669 au Canada.

C'est à la lumière de ces incidences que M. Hicks a réclamé une réforme de la législation ouvrière qui "ne correspond plus à la réalité de l'heure".

**BRASCAN LIMITED NOUVEAUX ADMINISTRATEURS**



**N. E. Hardy**

**W. J. Manning**

**A. J. MacIntosh**

Messieurs N. E. Hardy, William J. Manning et A. J. MacIntosh, C. R., ont été élus au Conseil d'Administration de Brascan Limited lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires de la société tenue le 2 juin 1970. M. Hardy, de London, Ontario, est président de John Labatt Limited et un des administrateurs de la société Ogilvie Flour Mills Company Limited et de Lucky Breweries, Inc.

M. Manning, de la ville de New York, est un des associés du cabinet d'avocats Simpson Thacher & Bartlett.

M. MacIntosh, de Toronto, est un des associés du cabinet d'avocats Blake, Cassels et Graydon et administrateur d'un certain nombre d'importantes sociétés canadiennes, comprenant la Banque de Commerce Canadienne Impériale.

**NOUVELLE ÉMISSION**

### Trans-Canada Pipe Lines Limited

(Constituée en vertu des lois du Canada)

**\$50,000,000**

Débitures non garanties, à fonds d'amortissement 10% série A

Date d'émission 25 juin 1970

Échéance le 20 juin 1990

Prix: \$100.00 plus l'intérêt couru

- |  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| Nesbitt Thomson Securities Limited               | Wood, Gundy Valeurs Limitée               |  |   |
| McLeod, Young, Weir & Company Limited            | Midland-Osler Securities Limited          |  |   |
| A. E. Ames & Co. Limited                         | Dominion Securities Corporation Limited   | Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited | Richardson Securities of Canada         |
| Royal Securities Corporation Limited             | Burns Bros. and Denton Limited            | J. R. Timmins & Co. Limited              | Greenshields Incorporated               |
| Gardner & Company Limited                        | Cochran Murray & Co. Limited              | Harris & Partners Limited                | Bell, Gouinlock & Company Limited       |
| René-T. Leclerc Incorporée                       | J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée      | Mills, Spence & Co. Limited              | Bankers Securities Canada Limited       |
| Equitable Securities Canada Limited              | Pemberton Securities Limited              | Wills, Bickle & Company Limited          | Collier, Norris & Quinlan Limited       |
| J. H. Crang & Co. Limited                        | Doherty Roadhouse & McCuaig Bros. Limited | Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée         | Houston, Willoughby and Company Limited |
| Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée                     | Bongard, Leslie & Co. Ltd.                | Fry & Company Limited                    | Graham, Armstrong Securities Ltd.       |
| J. T. Gendron Inc.                               | Holland, Andrews, Perrier & Co. Ltd.      | Odlum Brown & T. B. Read Ltd.            | Société de Placements Ltée.             |
| <b>MacDougall, MacDougall &amp; MacTier Ltd.</b> |   |  |   |

Marché commun

Feu vert à la négociation avec la G.-B.

LUXEMBOURG (AFP) — de leur position commune avant d'ouvrir les négociations pour l'élargissement de la Communauté. Le Danemark, la Norvège, le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Irlande pourront donc sans accroc, commencer à la date qu'on avait prévue à La Haye. Le 30 juin à Luxembourg sera donné le coup d'envoi de cette négociation qui s'annonce onguet et difficile.

la condition reconnue nécessaire par les six gouvernements pour que la négociation puisse s'ouvrir. Le semestre y a été consacré. Très vite, les six ministres avaient constaté qu'il serait vain de prétendre tablir une ligne rigide et détaillée.

Il fallait d'abord connaître la position de départ des quatre candidats. La "position commune" est donc une notion assez souple et qui se précisera au cours de la négociation.

L'important, souligne-t-on dans les six déléguations, c'est que les six n'arriveront pas à la négociation en ordre dispersé, et qu'ils ne se préteront pas aux manœuvres de division que les candidats pourraient être enclins à tenter entre eux.



BOAC ouvre son aéroport à New York

La superbe aéroport de 38 millions que la société BOAC fait construire à l'aéroport John F. Kennedy, de New York, ouvrira le 30 juin. C'est qu'Air Canada partagera l'occupation de cette aéroport avec BOAC et quelques autres compagnies de transport aérien comme Quantas, South African Airways et Air Jamaica. Cette aéroport est la première à être construite par un transporteur étranger aux Etats-Unis. Au début, une partie seulement de l'immeuble érigé sur un emplacement de 26 acres, sera utilisé. L'inauguration officielle se fera en septembre. Comme Air Canada partage l'aéroport, les voyageurs arrivant par Air Canada et désirant poursuivre des voyages vers la Grande-Bretagne, le Sud-Pacifique, les Bermudes, l'Amérique du Sud et les Antilles, n'auront pas à passer dans un autre immeuble pour profiter des vols de la BOAC.

Le "Queen Elizabeth" en faillite

Le paquebot "Queen Elizabeth" qui, à son apogée, servait de résidence flottante aux millionnaires et aux souverains, doit maintenant subir la honte de la faillite. Le navire qui est devenu une attraction touristique à Fort Lauderdale sera offert à l'enchère prochainement. Ses propriétaires, Queen Limited, ont en effet déclaré une faillite de \$10 millions.

Le B747 en tête des ventes

C'est le Boeing 747 qui se vendra le plus d'ici quatre ans, grâce à des commandes assez fortes pour 1970 et 1971. Mais le DC-10 de Douglas et le Tristar 1011 de Lockheed se partagent le plus fort chiffre de ventes pour 1972 avec 39 et 40 appareils respectivement. La livraison de B-727 doit, par ailleurs se poursuivre encore en 1970, ce qui assure à la société Boeing un carnet de commandes de 172 appareils d'ici 1972, de 2 appareils DHC-6 chez DeHavilland, de 91 appareils chez Douglas et 71 chez Lockheed. En tout, les sociétés de transport aérien ont commandé 336 appareils subsoniques valant globalement \$675 millions. Mais elles ont aussi commandé 38 Concorde d'une valeur approximative de \$760 millions. En plus, elles ont réservé des positions de livraison pour 59 appareils SST, le Boeing 2707, et ont déjà investi plus de \$70 millions à cette fin.

Les architectes au travail

Le cabinet d'architectes Paineau, Gérin-Lajoie, Leblanc, Edwards, de Montréal, s'est vu accorder le contrat pour les études d'architecture de la première aéroport qui sera édifiée à l'aéroport de Sainte-Scholastique. Cette première aéroport fait partie de la phase numéro un comprenant également deux pistes, des voies de circulation et toutes autres installations essentielles. On estime que l'ouverture officielle de l'aéroport vers 1974, quelque 200 millions de dollars auront été dépensés dans la région métropolitaine.

Historiens, fouillez vos classeurs

Le major R. K. Malott, Ottawa, est passionné d'histoire.

Textiles: Nixon cherche une solution à l'amiable

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement Nixon continue, pour le moment, à rechercher un règlement amiable du problème des importations textiles de préférence à l'imposition de quotas, a-t-on indiqué à la Maison-Blanche.

Cette indication a été donnée par le porte-parole de la Maison-Blanche à la suite d'un important entretien que le président Nixon a eu dans la matinée avec une délégation de l'industrie des textiles venue lui exposer la situation difficile provoquée par l'accroissement des importations de textiles artificiels d'Extrême-Orient.

L'importance de cet entretien était soulignée par la présence du secrétaire au Commerce, M. Maurice Stans, du Dr Henry Kissinger, assistant spécial du président Nixon pour les affaires de sécurité nationale et de M. Alexis Johnson, sous-secrétaire d'Etat. Le président Nixon va en effet très prochainement devoir peser les avantages et les inconvénients d'un projet de loi protectionniste limitant obligatoirement les importations de textiles actuellement étudié par le Congrès.

Jusqu'ici, le gouvernement s'est abstenu de soutenir ouvertement le projet de loi

Avec Air France en Boeing 747 à compter de jeudi

C'est jeudi prochain, le 11 juin, à 8 heures du soir, que les premiers passagers d'Air France monteront dans un appareil Boeing 747 à destination de Paris. Air France sera le seul transporteur aérien à desservir la métropole avec cet avion de 360 sièges, cette année.

Le nouveau géant des airs est mis en service au moment où les pointes de trafic sont de plus en plus nombreuses, même dans la période: autrefois considérées "creuses".

NOMINATION A LA BANQUE ROYALE



HERBERT C. PINDER

M. Herbert C. Pinder, de Saskatoon, a été nommé administrateur de la Banque Royale du Canada. M. Pinder est président de Saskatoon Trading Company Limited, administrateur et secrétaire-trésorier de The Saskatoon Drug & Stationery Company Limited, et administrateur de Labatts Saskatchewan Brewery Limited, de la Compagnie des Chemins de Fer nationaux et d'autres entreprises.

Reception de mariage? Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraichissements. Appelez-nous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

le monde du transport

par Denis Masse

BOAC ouvre son aéroport à New York

La superbe aéroport de 38 millions que la société BOAC fait construire à l'aéroport John F. Kennedy, de New York, ouvrira le 30 juin. C'est qu'Air Canada partagera l'occupation de cette aéroport avec BOAC et quelques autres compagnies de transport aérien comme Quantas, South African Airways et Air Jamaica. Cette aéroport est la première à être construite par un transporteur étranger aux Etats-Unis. Au début, une partie seulement de l'immeuble érigé sur un emplacement de 26 acres, sera utilisé. L'inauguration officielle se fera en septembre. Comme Air Canada partage l'aéroport, les voyageurs arrivant par Air Canada et désirant poursuivre des voyages vers la Grande-Bretagne, le Sud-Pacifique, les Bermudes, l'Amérique du Sud et les Antilles, n'auront pas à passer dans un autre immeuble pour profiter des vols de la BOAC.

Les architectes au travail

Le cabinet d'architectes Paineau, Gérin-Lajoie, Leblanc, Edwards, de Montréal, s'est vu accorder le contrat pour les études d'architecture de la première aéroport qui sera édifiée à l'aéroport de Sainte-Scholastique. Cette première aéroport fait partie de la phase numéro un comprenant également deux pistes, des voies de circulation et toutes autres installations essentielles. On estime que l'ouverture officielle de l'aéroport vers 1974, quelque 200 millions de dollars auront été dépensés dans la région métropolitaine.

Historiens, fouillez vos classeurs

Le major R. K. Malott, Ottawa, est passionné d'histoire.

Session extraordinaire de l'OACI à partir du 16 juin

L'Organisation de l'Aviation civile internationale a convoqué une session extraordinaire de son assemblée, composée de ses 119 Etats membres, qui s'ouvrira le mardi, 16 juin, à Montréal, pour une durée de 15 jours.

L'assemblée s'attachera à élaborer des règles et mesures de sécurité destinées à protéger les voyageurs aériens, le personnel de l'aviation civile et les aéronefs civils contre les actes illicites qui compromettent le développement sûr et régulier du transport aérien civil international.

Deux comités principaux siégeront jusqu'à la fin du mois au siège de l'OACI, au 1080 rue Université. L'un s'occupera des aspects juridiques de la question tandis que l'autre étudiera les mesures préventives.

La session extraordinaire a été sollicitée par le Conseil de l'OACI, à la demande de 11 Etats, soit l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Norvège, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. On s'attend à ce qu'un grand nombre des 119 Etats membres de l'OACI participent à cette session.

Une seule session extraordinaire de l'Assemblée, a été convoquée jusqu'ici, depuis la création de l'OACI en 1947.

Des mesures de sûreté sévères ont été élaborées pour la tenue de cette session.

Chaque requérant pouvant espérer une subvention maximale de \$50,000, le ministre annonce que la contribution du fédéral aux projets approuvés s'établira à 20 pour cent au sud du Yukon, 30 pour cent au nord, et 40 pour cent dans les T.N.-O.

Jusqu'à sa suspension, un total de 71 requérants avaient reçu une aide ou une garantie d'assistance d'Ottawa relative à 88 programmes d'exploration.

DEUXIEME HYPOTHEQUE COMMERCIALE à taux concurrentiels pour usines, immeubles à bureaux, immeubles à appartements, etc. Consultez Canadian Acceptance... ses plans de financement sont à la portée de tous. C.A.C. Realty Limited une filiale de CANADIAN ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED 5450 Chemin de la Côte des Neiges, Montréal Téléphone 735-2781

NOMINATIONS A LA HAUTE DIRECTION DE LA MAISON SEAGRAM



M. Melvin W. Griffin M. Michael J. McCormick M. Leonard P. Babich M. David J. Roche

M. Charles Bronfman, président et chef de la direction de la Maison Seagram Limitée, annonce diverses nominations dans le cadre de la constitution d'une nouvelle équipe de direction à la compagnie.

M. Melvin W. Griffin, B.Sc., est nommé vice-président à la direction et directeur général; il reste également administrateur de la compagnie. Il était antérieurement vice-président chargé de l'exploitation et de la production des sept usines canadiennes de la compagnie, ainsi que de la plantation de canne à sucre et de la distillerie que la compagnie possède aux Antilles; M. Griffin avait précédemment occupé divers postes importants à la Jamaïque et au Canada depuis son entrée à la compagnie, en 1945.

M. Michael J. McCormick devient adjoint au président; il conserve en outre son siège d'administrateur et son poste de vice-président principal. M. McCormick est également administrateur et vice-président de la Seagram Overseas Corporation Ltd. et est vice-président sortant de l'Association des distilleries canadiennes. M. McCormick est entré à la compagnie en 1963; avant cette date, il était vice-président de la Cemp Investments Ltd.

M. Leonard P. Babich, B.Sc., est nommé vice-président principal, Finances et Administration et contrôleur adjoint de la Distillers Corporation-Seagrams Limited, compagnie mère de la Maison Seagram. M. Babich est entré à la compagnie en 1945 et il a acquis une grande expérience des divers aspects de l'activité de Seagram au Canada. Il reste administrateur de la compagnie.

M. David J. Roche, B.A., LL.B., est entré chez Seagram en 1969; il a été élu administrateur et nommé vice-président à la direction (marketing), poste qu'il occupe depuis le 1er janvier. Avant d'entrer à la compagnie, il a fait une longue carrière à la Canadian Breweries Limited, où il était vice-président et directeur général pour le Canada de l'Est.

cote des grains

Table with columns: WINNIPEG, MARCHÉ A TERME, GRAINE COLZA, AVOINE, SEIGLE. Rows include dates and prices for various grain types.

MARCHÉ AU COMPTANT

Table with columns: AVOINE, SEIGLE, GRAINE COLZA, BLE, MAÏS, FEVES SOYA. Rows include prices for various grain types.

le vocabulaire des traversiers

Félix Leclerc, en intitulant, l'un de ses contes, "Le Traversier", a sans doute amené l'Office de la langue française du Québec à classer ce terme parmi les mots bien formés que les francophones du Québec ont inventés pour répondre à leurs besoins. Le Canadian National n'a donc pas hésité à intituler sa dernière brochure "Le Vocabulaire des Traversiers", un groupe de mots traduits se rapportant à l'activité des traversiers. Ce tout récent fascicule est à la disposition des employés et du public.

cours des obligations

Table with columns: GOVERNEMENT DU CANADA, SERVICES PUBLICS, GOVERNEMENTS PROVINCIAUX, MUNICIPALITES, INDUSTRIELLES. Rows include various bond types and their prices.

Devises étrangères

Table with columns: Source: Banque Canadienne Nationale. Rows include exchange rates for various countries like Australia, Belgium, Denmark, etc.

\* CROMBIE ADVERTISING LTEE

denrées agricoles (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture. Beurre: arrivages courants, 92 points, 54; 92 points, 55. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 55. Fromage: livrés à Montréal, arrivages courants, Québécois, 47%; blanc, 47%. Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, 1 en sacs, 23 à 22; procédé par roulage, No 1 en sacs 19 à 18; autres catégories pour nourrissement 17 à 15. Poudre de lait de beurre pour nourrissement 15 à 15; poudre de lait 3/2 à 3. Pommes de terre: prix de gros: Québec 32.50 à 32.40 les 50 lb, N.-E. 32.45 à 32.55 les 50 lb, 57 à 58 les 10 lb, I.P.-E. 32.60 à 32.65 les 50 lb, 56 à 58 les 10 lb. Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: à extra grade 58. A gros, 54.2, A moyens 48.6, A petits 43.5.

titres au comptoir

Table with columns: Ventes Haut Bas, Ventes Haut Bas. Rows include various stock symbols and their prices.

Desirons obtenir les services, à temps partiel, d'une entreprise spécialisée en surveillance et prise d'inventaires. Expérience essentielle. Adressez détail des qualifications à: CASE 11321 LA PRESSE

CKAC 73. Devant l'immense succès qu'il remporte, ce jeu se poursuivra jusqu'au 12 juin. Pour vous aider à résoudre vos problèmes financiers. CKAC PAIE LA NOTE. Ecoutez CKAC tous les jours, du lundi au vendredi entre 9 et 11 heures et entre 14 et 15 heures, pour participer à ce concours. DERNIERE SEMAINE CKAC 73



William A. Auger

M. Ross Smith, président de Crombie Advertising Ltee, importante maison de publicité avec bureaux à Montréal et à Toronto, annonce la nomination de M. WILLIAM A. AUGER au poste de chef des services marketing. M. Auger termina ses études à l'université d'Ottawa en 1962 et après un bref séjour dans l'enseignement il entra au service d'un important distributeur de produits alimentaires. Par la suite il détint des postes importants de marketing dans le domaine des produits de beauté et de santé et de la papeterie commerciale et après une période d'emploi à titre de conseiller en gestion il assumait la direction commerciale d'un important fabricant de produits alimentaires. M. Auger apporte à la maison Crombie Advertising Ltee, une solide expérience du monde des produits emballés de haute consommation à laquelle s'ajoutent des qualités de gestion marketing du plus haut calibre.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

du plus grand de la mouso

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

Weston hausse ses dividendes

TORONTO (PC) — Les actionnaires de la George Weston Ltd ont approuvé hier, que la société se proposait d'augmenter de 75 cents à 84, les dividendes annuels qu'elle verse sur les actions ordinaires.

Le directeur, M. G. E. Creber, a déclaré à l'assemblée annuelle que les ventes de l'année 1970 allaient dépasser le chiffre de \$1 milliard.

"Il est cependant plus difficile, dit-il, de faire des prévisions sur les bénéfices. Malgré les difficultés de l'année 1970, nous pensons pouvoir envisager une amélioration."

Quant au président du conseil d'administration, M. W. Garfield Weston, il a fait remarquer que la majoration des dividendes témoignait de la bonne foi de la société envers ses actionnaires.

Il a conseillé à ces derniers de conserver leurs actions et les a remerciés du soutien qu'ils ont apporté à la société au cours des récentes baisses enregistrées à la bourse.

Selon M. Weston, la société n'a jamais été en meilleure posture dans toute son histoire.

Près de 97 pour cent des 13.000 actionnaires canadiens.

Ainsi que cela avait été annoncé précédemment, les bénéfices pour le premier trimestre 1970 se sont élevés à \$3,508,000, soit 30 cents par action, contre \$3,442,000 ou 29 cents par action, pour la période correspondante de 1969.

La valeur des actions ordinaires, cette année, a fluctué entre \$18.62 et \$24. Mercredi, à la clôture de la Bourse de Toronto elles étaient cotées à \$19.88.

En 1969, la société a réalisé un bénéfice net de \$15,489,000 ou \$1.33 par action, contre \$23,161,000, ou \$2.04 par action en 1968.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

LA PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

MARCHÉS INCHANGÉS

Le marché est calme et le volume des affaires est extrêmement léger à la Bourse de Montréal depuis l'ouverture, aujourd'hui.

Environ une heure après le début de la séance, la plupart des principaux indices s'inscrivent en hausse étroite, et le combiné à 150.37 enregistre un gain de 0.24.

Les titres bancaires, dont l'indice baisse de 0.40, se redressent en général malgré la réduction du taux préférentiel de prêt de 8 1/2 à 8 pour cent annoncée hier par la Banque de Montréal.

L'activité du marché est extrêmement légère à la Bourse de Toronto ce matin où les cours évoluent en baisse étroite et irrégulière.

L'indice clé des industrielles, une heure après l'ouverture, se replie de 0.19 à 153.82 tandis que celui des pétroles de l'Ouest se hausse légèrement de 0.36 à 134.93. Les autres indices gagnent un peu de terrain, et les métaux non ferreux se replient très étroitement.

Wall Street ce matin, la tendance des cours est pratiquement inchangée par rapport à hier soir.

Le marché se maintient en hausse de justesse alors que l'indice industriel de Dow Jones s'inscrit en hausse étroite de 0.28 à 700.51.

Le marché est très calme et le volume des affaires est à son plus faible enregistré depuis un mois. Les hausses l'emportent sur les baisses mais par un avantage très étroit.

La tendance était ferme à l'ouverture à la Bourse de Londres aujourd'hui mais s'est repliée vers l'approche de la clôture. Le marché est calme et la plupart des gains initiaux ont été effacés par la suite.

Les élections générales en Grande-Bretagne la semaine prochaine et les chiffres de la balance commerciale qui doivent être publiés aujourd'hui ont tendance à limiter les gains du marché.

PARIS — Séance "pour rien" aujourd'hui à la Bourse de Paris. Dans un marché très calme les valeurs françaises reproduisent pratiquement leurs cours de la veille, les rares écarts enregistrés étant toujours très faibles.

Un des points marquants de l'ouverture est encore la hausse de l'emprunt Piny (159.4 "1), couplée avec celle de l'or.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Les deux principaux indices de la Bourse de Tokyo se replient pour le deuxième jour consécutif aujourd'hui. Celui des 225 titres clé à 2,091.83 perd 21.01 et l'indice général du premier secteur perd 1.02 à 157.30.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

LA PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Ind., S. pub., Banq., Comb., Pap. Lists various market indices.

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists various market indices.

COURS DU DOLLAR

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists dollar exchange rates.

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists various market indices.

dividendes

Table with columns: Taux, Paiement, Enrg. Lists dividend information.

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

BOURSE CANADIENNE

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

INDUSTRIELLES

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists industrial stocks.

MINES

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists mining stocks.

INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Ind., S. pub., Banq., Comb., Pap. Lists various market indices.

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists various market indices.

COURS DU DOLLAR

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists dollar exchange rates.

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists various market indices.

dividendes

Table with columns: Taux, Paiement, Enrg. Lists dividend information.

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

du plus grand de la mouso

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

Weston hausse ses dividendes

TORONTO (PC) — Les actionnaires de la George Weston Ltd ont approuvé hier, que la société se proposait d'augmenter de 75 cents à 84, les dividendes annuels qu'elle verse sur les actions ordinaires.

Le directeur, M. G. E. Creber, a déclaré à l'assemblée annuelle que les ventes de l'année 1970 allaient dépasser le chiffre de \$1 milliard.

"Il est cependant plus difficile, dit-il, de faire des prévisions sur les bénéfices. Malgré les difficultés de l'année 1970, nous pensons pouvoir envisager une amélioration."

Quant au président du conseil d'administration, M. W. Garfield Weston, il a fait remarquer que la majoration des dividendes témoignait de la bonne foi de la société envers ses actionnaires.

Il a conseillé à ces derniers de conserver leurs actions et les a remerciés du soutien qu'ils ont apporté à la société au cours des récentes baisses enregistrées à la bourse.

Selon M. Weston, la société n'a jamais été en meilleure posture dans toute son histoire.

Près de 97 pour cent des 13.000 actionnaires canadiens.

Ainsi que cela avait été annoncé précédemment, les bénéfices pour le premier trimestre 1970 se sont élevés à \$3,508,000, soit 30 cents par action, contre \$3,442,000 ou 29 cents par action, pour la période correspondante de 1969.

La valeur des actions ordinaires, cette année, a fluctué entre \$18.62 et \$24. Mercredi, à la clôture de la Bourse de Toronto elles étaient cotées à \$19.88.

En 1969, la société a réalisé un bénéfice net de \$15,489,000 ou \$1.33 par action, contre \$23,161,000, ou \$2.04 par action en 1968.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

La société avait été enregistrée en 1928 comme entreprise, elle a comporté sept grandes divisions à travers l'Amérique du Nord, et le vaste éventail de sa production comprend les sucreries, les produits forestiers et les pêcheries.

LA PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

MARCHÉS INCHANGÉS

Le marché est calme et le volume des affaires est extrêmement léger à la Bourse de Montréal depuis l'ouverture, aujourd'hui.

Environ une heure après le début de la séance, la plupart des principaux indices s'inscrivent en hausse étroite, et le combiné à 150.37 enregistre un gain de 0.24.

Les titres bancaires, dont l'indice baisse de 0.40, se redressent en général malgré la réduction du taux préférentiel de prêt de 8 1/2 à 8 pour cent annoncée hier par la Banque de Montréal.

L'activité du marché est extrêmement légère à la Bourse de Toronto ce matin où les cours évoluent en baisse étroite et irrégulière.

L'indice clé des industrielles, une heure après l'ouverture, se replie de 0.19 à 153.82 tandis que celui des pétroles de l'Ouest se hausse légèrement de 0.36 à 134.93. Les autres indices gagnent un peu de terrain, et les métaux non ferreux se replient très étroitement.

Wall Street ce matin, la tendance des cours est pratiquement inchangée par rapport à hier soir.

Le marché se maintient en hausse de justesse alors que l'indice industriel de Dow Jones s'inscrit en hausse étroite de 0.28 à 700.51.

Le marché est très calme et le volume des affaires est à son plus faible enregistré depuis un mois. Les hausses l'emportent sur les baisses mais par un avantage très étroit.

La tendance était ferme à l'ouverture à la Bourse de Londres aujourd'hui mais s'est repliée vers l'approche de la clôture. Le marché est calme et la plupart des gains initiaux ont été effacés par la suite.

Les élections générales en Grande-Bretagne la semaine prochaine et les chiffres de la balance commerciale qui doivent être publiés aujourd'hui ont tendance à limiter les gains du marché.

PARIS — Séance "pour rien" aujourd'hui à la Bourse de Paris. Dans un marché très calme les valeurs françaises reproduisent pratiquement leurs cours de la veille, les rares écarts enregistrés étant toujours très faibles.

Un des points marquants de l'ouverture est encore la hausse de l'emprunt Piny (159.4 "1), couplée avec celle de l'or.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

Sur le marché de l'or, l'activité est encore en baisse, le lingot (6385 "20) et le napoléon (57.90 "010) progressent sensiblement.

LA PRESSE CANADIENNE

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Ind., S. pub., Banq., Comb., Pap. Lists various market indices.

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists various market indices.

COURS DU DOLLAR

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists dollar exchange rates.

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists various market indices.

dividendes

Table with columns: Taux, Paiement, Enrg. Lists dividend information.

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

BOURSE CANADIENNE

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

INDUSTRIELLES

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists industrial stocks.

MINES

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists mining stocks.

INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Ind., S. pub., Banq., Comb., Pap. Lists various market indices.

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists various market indices.

COURS DU DOLLAR

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists dollar exchange rates.

INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Ind., Aur., Mét., Pét. Lists various market indices.

dividendes

Table with columns: Taux, Paiement, Enrg. Lists dividend information.

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

LA PRESSE CANADIENNE

du plus grand de la mouso

Table with columns: Valeurs, Ventes, Haut, Bas, 11.40, Ch. Net. Lists various stocks and their prices.

Weston hausse ses dividendes

TORONTO (PC) — Les actionnaires de la George Weston Ltd ont approuvé hier, que la société se proposait d'augmenter de 75 cents à 84, les dividendes annuels qu'elle verse sur les actions ordinaires.

Le directeur, M. G. E. Creber, a déclaré à l'assemblée annuelle que les ventes de l'année 1970 allaient dépasser le chiffre de \$1 milliard.

"Il est cependant plus difficile, dit-il, de faire des prévisions sur les bénéfices. Malgré les difficultés de l'année 1970, nous pensons pouvoir envisager une amélioration."

Quant au président du conseil d'administration, M. W. Garfield Weston, il a fait remarquer que la majoration des dividendes témoignait de la bonne foi de la société envers ses actionnaires.

Il a conseillé à ces derniers de conserver leurs actions et les a remerciés du soutien qu'ils ont apporté à la société au cours des récentes baisses enregistrées à la bourse.

Selon M. Weston, la société n'a jamais été en meilleure posture dans toute son histoire.

Près de 97 pour cent des 13.000 actionnaires canadiens.

Ainsi que cela avait été annoncé précédemment, les bénéfices pour le premier trimestre 1970 se sont élevés à \$3,508,000, soit 30 cents par action, contre \$3,442,000 ou 29 cents par action, pour la période correspondante de 1969.

La valeur des actions ordinaires, cette année, a fluctué entre \$18.62 et \$24. Mercredi, à la clôture de la Bourse de Toronto elles étaient cotées à \$19.88.

En 1969, la société a réalisé un bénéfice net de \$15,489,000 ou \$1.33 par action,



La foule s'est rassemblée hier devant le palais présidentiel à Buenos Aires en apprenant la nouvelle que les chefs militaires argentins avaient déposé le président Onganía, qui dirigeait le pays depuis 1966.

## Un nouveau président sera désigné d'ici à 10 jours Une junte militaire dépose Onganía et prend le pouvoir en ARGENTINE

**BUENOS AIRES. (UPI, AFP) —** Le triumvirat militaire qui a destitué hier soir le président Juan Carlos Onganía sans effusion de sang a promis aujourd'hui le retour à "une démocratie authentique" en Argentine. La junte des commandants en chef des trois armées a aussi déclaré qu'un nouveau président sera nommé d'ici 10 jours. Le général Alejandro Lanusse, commandant en chef de l'armée, l'amiral Pedro Gnavi et le général d'aviation Carlos Rey, qui ont renversé le président Onganía pour son refus d'amener son régime révolutionnaire vers un retour aux institutions normales, ont indiqué qu'ils sont décidés, dans un temps raisonnable, à organiser un scrutin pour l'élection du prochain président argentin.

### L'homme fort du régime

Le général Lanusse, qui est le nouvel homme fort en Argentine, fait partie d'un groupe de militaires favorables au retour d'un régime dirigé par les civils.

Des observateurs à Buenos Aires laissent entendre que cet officier de carrière, âgé de 52 ans, a refusé de succéder au président Onganía. Le coup d'Etat dont il est le principal artisan a eu son origine lointaine dans une opposition de longue date entre l'ancien chef du gouvernement et les libéraux qui favorisent un retour à la démocratie. L'enlèvement de l'ex-président Eugenio Aramburu, un critique sévère des politiques du général Onganía, le 29 mai dernier, a été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. La démission du président Onganía, hier soir, a mis fin à une journée de tension et d'agitation dans la capitale de l'Argentine.

### Retour des péronistes?

L'annonce de la tenue éventuelle d'élections générales pour le choix d'un président de la république et d'un nouveau parlement a déclenché un flot de rumeurs.

Certaines sources militaires affirment, par exemple, que pour la première fois depuis la chute de Juan Peron, en 1955, les trois millions d'électeurs péronistes pourront présenter des candidats à ces élections. Ils représentent environ un tiers du corps électoral.

En juin 1966, au moment du succès de la révolution et de l'installation au

pouvoir du général Onganía, après la chute du régime constitutionnel du président Arturo Illia, les partis politiques avaient été dissous, ainsi que les Parlements national et provinciaux et les conseils municipaux. On avait également annoncé, bien que non officiellement, que le nouveau régime militaire s'était fixé pour objectif de changer en dix ans les structures du pays et de transformer celui-ci en une vraie république moderne.

Le général Onganía et son gouvernement étaient ainsi parvenus à séduire quatre-vingt-cinq pour cent de la population, y compris les péronistes, qui voyaient s'ouvrir avec le nouveau régime une ère d'apaisement et de reconstruction économique.

L'Argentine a d'ailleurs retrouvé sa stabilité monétaire et son économie a fait des progrès sensibles qui permettaient d'entrevoir l'avenir avec un certain optimisme.

Mais ce rétablissement économique, à mesure que passaient les mois, se faisait au détriment du pouvoir d'achat des classes les moins favorisées. L'opposition au général Onganía s'est alors de plus en plus développée et la subversion armée s'est notablement accrue malgré les efforts du régime pour la détruire.

Les forces armées, inquiètes devant cet échec qui les concernait directement, ont alors tenté de pousser le général Onganía à modifier sa politique, pour entamer une ouverture sociale qui calmerait les masses des travailleurs et rétablirait la confiance dans le pays.

Hier, le commandant en chef de l'armée a révélé que les forces armées étaient décidées à mettre en application un plan politique qui conduirait finalement à des élections générales et au rétablissement des institutions républicaines suspendues depuis près de quatre ans.



Le lt-gén. Alejandro Lanusse (à gauche) a pris la tête de la junte militaire qui a déposé hier le président Juan Carlos Onganía (à droite) et dirige maintenant les destinées de l'Argentine.

## Guatemala: le terrorisme a fait 45 victimes en 2 mois

**CIUDAD GUATEMALA (PA) —** Le Guatemala vit à l'heure du terrorisme.

Depuis le 5 avril dernier, jour où l'ambassadeur Carl von Spreti de l'Allemagne de l'Ouest était mis à mort par des extrémistes de gauche, 45 personnes ont été tuées par les terroristes tant de la gauche que de la droite.

Hier après-midi, quelque 3.000 Guatémaltèques ont suivi en silence le fourgon transportant le cercueil du professeur Justo Rufino Cabrera Guzman, enlevé vendredi soir dernier et dont le cadavre était découvert samedi soir en banlieue de la capitale. Le titulaire de la chaire d'économie avait été torturé avant d'être abattu de deux balles, l'une à la tête et l'autre au coeur.

On attribue son assassinat à l'organisation terroriste de droite appelée "Oeil pour oeil".

Au moment même où le cortège funèbre de Cabrera défilait silencieusement dans les rues étroites de la capitale d'Amérique centrale, d'autres citoyens assistaient aux funérailles de l'homme d'affaires Jose Manuel Villaverde Vasquez, tué dimanche matin par des terroristes d'extrême gauche.

Victime des commandos d'extrême

droite, le professeur Cabrera entretenait, semble-t-il, des relations avec le groupe d'extrême gauche, connu sous le nom de "Forces armées rebelles", responsable de l'assassinat du vieil ambassadeur Carl von Spreti.

Quant à Villaverde, on ignore ce qu'avait à lui reprocher ses assassins "gauchistes".

C'est le premier juillet prochain que l'actuel président du Guatemala, Julio Cesar Mendez Montenegro, quitte ses hautes fonctions. Un ancien colonel du type "facon", Carlos Aran Osorio, lui succédera. Il avait fait campagne, lors des élections du premier mars dernier, en promettant de freiner le terrorisme au pays.

## Wilson intervient pour empêcher la grève des journaux

**LONDRES. (AFP) —** Le premier ministre, M. Harold Wilson, a interrompu sa campagne électorale ce matin pour intervenir personnellement dans le conflit qui menace de paralyser la presse britannique à partir de ce soir.

Après avoir examiné la situation au cours d'une réunion d'urgence à 10 Downing Street avec Mme Barbara Castle, ministre de l'emploi et de la productivité, M. Wilson a invité M. Richard Briginshaw, secrétaire général de la "Sogat" — le syndicat des ouvriers d'imprimerie qui a lancé l'ordre de grève — à venir discuter de la question.

La "Sogat", qui réclame une augmentation de salaire de 25 p. cent pour ses adhérents, a durci considérablement sa position hier en rejetant une invitation de Mme Barbara Castle et en refusant de discuter avec les représentants du patronat: "Nous ne parlerons qu'avec les grands patrons", a dit M. Briginshaw.

## Budget militaire record en Egypte

**LE CAIRE (Reuter) —** L'Égypte a annoncé un budget militaire record pour se préparer en vue de la bataille décisive qui lui permettra de libérer les territoires arabes occupés au cours de la guerre des six jours.

Le ministre du Trésor, M. Abdel Aziz Hegazy, a précisé que \$1.320.000.000 seront consacrés aux forces armées au cours de l'exercice 1970-71. La priorité sera donnée au renforcement du front du canal de Suez, théâtre de combats aériens et terrestres quotidiens.

## Kossyguine serait bientôt remplacé

**MOSCOU (AFP) —** Le départ prochain, à sa demande, de M. Alexei Kossyguine de son poste de chef du gouvernement soviétique est désormais tenu pour très vraisemblable par divers observateurs, s'appuyant sur des sources sérieuses.

On croit que la décision interviendra au cours de la session du Soviet suprême qui suivra de peu les élections législatives du 14 juin et qui doit statutairement renouveler le gouvernement.

La seule raison officiellement donnée à ce départ est l'état de santé du président du conseil, qui est âgé de 66 ans.

Il apparaît que ce développement attendu dans la haute hiérarchie soviétique fut déjà à la base des informations, et des spéculations, qui alimentèrent début avril l'affaire de la "crise" au Kremlin. L'approche du centième anniversaire de la naissance de Lénine et le caractère sensationnel progressivement donné à cette affaire en Occident sont, pense-t-on, parmi les raisons qui firent surseoir à l'exécution de ce départ.

M. Kossyguine pourrait être remplacé dans ses fonctions par M. Kiril Mazourov, 56 ans, l'un de ses deux adjoints directs à la direction du gouvernement et également membre du politburo du parti, mais ce choix ne paraît pas encore définitivement arrêté.

Le départ de M. Kossyguine, s'il intervient comme annoncé, aura pour résultat de modifier l'équilibre au sein des sphères dirigeantes et de consacrer l'importance du rôle de M. Léonide Brejnev, 64 ans, chef du parti, à la tête de l'URSS.

Les observateurs pensent que la nature de la direction collégiale, sinon son apparence, pourrait en être affectée.

## Les communistes capturent la ville de Saravane, au Laos

**VIENTIANE. (PA, UPI, AFP) —** Les forces nord-vietnamiennes et du Pathet Lao ont considérablement amélioré leur réseau de voies d'approvisionnement à l'est du fleuve Mékong en capturant la ville de Saravane, une capitale provinciale située dans le sud-est du Laos. Cette nouvelle a été annoncée aujourd'hui par le prince Souvanna Phouma devant l'Assemblée nationale laotienne. Le chef du gouvernement du Laos a précisé que l'unique bataillon chargé de défendre cette ville s'est retiré vers l'est. Trois mille des huit mille habitants ont été évacués le mois dernier tandis que les autres se sont tous dispersés dans les villages avoisinants.

La chute de ce centre stratégique est un dur coup pour les forces gouvernementales, mais le chef du gouvernement laotien a déclaré qu'il n'est cependant pas question pour son pays d'adhérer à une alliance militaire des pays anti-communistes du Sud-Est asiatique.

### Temples toujours menacés

Au Cambodge, 500 à 1.500 Vietcong et Nord-Vietnamiens occupent encore la région des célèbres temples d'Angkor Vat, Angkor Thom, le Bayon Preah Khan et Banteay Sambre, à 18 miles de la ville de Siem Reap dont l'aéroport a été repris dimanche dernier par les forces cambodgiennes. Bien que la situation soit calme aux environs des temples, l'aviation tactique du gouvernement du Cambodge bombarde et mitraille nuit et jour les positions ennemies près de la ville et de son aéroport stratégique.

### Appel de U Thant

Au siège des Nations unies, à New York, le secrétaire général de l'organisation, U Thant, a lancé hier un "appel à tous les intéressés pour qu'ils prennent toutes les précautions nécessaires afin de préserver Angkor Vat et les nombreux édifices historiques, religieux et culturels dans la zone des combats au Cambodge et ailleurs en Indochine".

"L'extension de la guerre du Vietnam au Cambodge a eu pour effet de causer plus de morts, plus de destruction et plus de dévastation, et la guerre du Vietnam est déjà devenue la guerre d'Indochine", ajoute le secrétaire général de l'ONU.

Ailleurs au Cambodge, les Vietcong et les Nord-Vietnamiens opposent une plus âpre résistance aux forces américaines et sud-vietnamiennes. Un porte-

parole du commandement américain à Saigon indique à ce sujet que les soldats des Etats-Unis impliqués dans les opérations déclenchées le 30 avril rapportent un accroissement de l'activité de l'adversaire depuis quelques jours. Les accrochages entre petites unités et les embuscades se multiplient et font de nombreux morts et blessés parmi les GI's.

## Diplomate américain libéré par les fedayin en Jordanie

**AMMAN, Jordanie (AFP) —** L'ambassade des Etats-Unis à Amman a annoncé hier soir que le premier secrétaire, M. Maurice Draper, avait été libéré. Il a regagné le siège de l'ambassade. Il est en bonne santé et a déclaré qu'il avait été bien traité.

On a refusé au secrétariat d'Etat, à Washington, de faire le moindre com-

mentaire sur le bref enlèvement de M. Maurice Draper.

C'est aux environs de 21 h. (heure de Jordanie) dimanche soir, que M. Draper aurait disparu, estime-t-on à Washington où l'on précise, dans les milieux informés, que le diplomate se rendait à une invitation à dîner dans la capitale jordanienne à cette heure.

On déclarait à Amman que c'est un commando du Front populaire pour la libération de la Palestine qui a enlevé M. Draper. Le diplomate avait été conduit dans un des camps du F.P.L.P. On ignore encore dans quelle mesure les conditions réclamées pour sa libération ont été remplies. Il s'agissait de relâcher au préalable tous les fedayin arrêtés dimanche par l'armée jordanienne lors des heurts sanglants, et également d'obtenir le limogement du commandant en chef de l'armée jordanienne.

Toutefois, une source proche des milieux des fedayin a affirmé hier que M. Draper avait été libéré après intervention du C.U.R.P. (Commandement unifié de la résistance palestinienne) auprès du F.P.L.P.

Le F.P.L.P. est la plus extrémiste des organisations de la résistance palestinienne. De tendance marxiste-léniniste, il est dirigé par le Dr Georges Habache, transfuge d'Al Fatah. Le Front a organisé des opérations spectaculaires dont la plus remarquable a été le détournement sur Damas, en août dernier, d'un avion américain de la T.W.A.



M. Maurice DRAPER

## ITALIE: les élections régionales ont renforcé la position de la coalition de centre gauche

**ROME (AFP, UPI, PA) —** Le centre gauche de M. Mariano Rumor, composé des partis démocrate-chrétien, socialiste italien, socialiste unitaire et républicain, sort renforcé des élections régionales tenues hier en Italie. Cela malgré un certain recul des démocrates-chrétiens. Le Parti communiste reste stable, quoiqu'il ait perdu un peu de terrain; les oppositions extrémistes accusent, dans l'ensemble, un net recul.

La coalition du centre gauche a enlevé douze sièges sur les quinze existants: le Piémont (Turin), la Lombardie (Milan), la Vénétie (Venise), la Ligurie (Gênes), les Marches (Ancone), le Latium (Rome), les Abruzzes (Aquila),

la Molise (Campobasso), la Campanie (Naples), les Pouilles (Bari), la Basilicate (Potenza) et la Calabre (Reggio).

Les vainqueurs ont totalisé 58,2% des votes, soit 2,8% de plus qu'au dernier scrutin national, en 1968. Les communistes et leurs alliés, les socialistes prolétariens, ont reçu 31,1% (27,9% pour les premiers, 3,2% pour les seconds). Ils l'ont emporté nettement en Emilie-Romagne (Bologne) et remporté plus de votes que leurs adversaires en Toscane (Florence) et en Umbrie — quoique dans ces deux régions ils ne détiennent pas la majorité. On s'attendait à mieux de leur part, mais sans doute la division du Parti touchant l'invasion de la Tchécoslovaquie les a-t-elle em-

pêchés de poursuivre leur marche progressive vers le pouvoir.

En somme, les Italiens ont manifesté leur désir de voir s'établir une politique stable et cohérente. C'est ce qui a permis à Mariano Rumor, premier ministre sortant, d'enlever des votes tant à ses adversaires de droite qu'à ceux de gauche et, ainsi, de s'installer solidement au pouvoir.

Le petit, mais bruyant, mouvement socialiste des néo-fascistes a reçu l'approbation de 5,2% de l'électorat, soit un gain de 1,1% par rapport au scrutin de 1968. Les socialistes qui, à eux seuls, la même année, avaient recueilli 14,8% des voix, en ont reçu hier 17,4%. C'est

le gain le plus notable de cette élection.

Reste que le Parlement devra délimiter de nouveau les pouvoirs régionaux avant que les nouveaux conseils entrent en fonctions. La constitution italienne accorde aux gouvernements régionaux l'autorité dans les secteurs de la police, de l'assistance sociale, de l'agriculture, des travaux publics, etc.

La puissance accrue des partenaires de la coalition pourrait faciliter, croit-on, la légalisation du divorce, malgré l'opposition du parti catholique romain. Par ailleurs, M. Rumor se trouvera vraisemblablement en meilleure position de force pour négocier les hausses de salaires avec les syndicats.



L'actrice italienne Virna Lisi dépose son bulletin dans un bureau de scrutin de Marino à l'occasion des élections régionales et locales qui se sont déroulées en Italie dimanche et lundi. La coalition de centre-gauche a emporté la majorité dans 12 des 15 assemblées régionales.





# Réunion de citoyens pour discuter du problème du "pouvoir populaire"

Des citoyens du quartier Maisonneuve se réuniront en fin de semaine au CEGEP du même nom pour, d'une part s'informer mutuellement de différents groupements et organismes existant dans le quartier, mais d'autre part, pour aussi poser ensemble le problème du "pouvoir populaire".

C'est du moins l'invitation qui leur a été lancée par un "Comité d'organisation provisoire" qui a combiné à ce colloque une exposition sur le quartier ainsi qu'une fête populaire.

L'initiative a été financée par les six Caisses populaires du quartier, qui ont accepté de fournir \$1,000 pour couvrir les dépenses d'organisation. Le Comité provisoire est composé de cinq jeunes gens du quartier, MM. Jean-Marc Gareau, Jacques Landry, Gilles Duceppe, Gerald St-Pierre et Mlle Lucie Girard.

**Les citoyens et leurs élus**

Qui participera à ce colloque? D'abord, tous les citoyens du quartier ont

été invités, le quartier correspondant ici sensiblement à la circonscription électorale de Maisonneuve. Une invitation particulière a également été lancée aux organismes de quartier (loisirs, comités de citoyens, clubs sociaux, mouvements politiques, etc.) mais non pour y déléguer un "représentant officiel".

Il y a enfin les "élus du peuple", c'est-à-dire tant au niveau fédéral, provincial que municipal. M. Gérard Pelletier, député fédéral d'Hochelega, M.

Robere Burns, député provincial de Maisonneuve et M. Pierre Lorange, conseiller municipal, auront déjà donné l'assurance de leur participation.

M. Burns, "en tant que délégué ayant accepté d'être contrôlé" par les citoyens qui l'ont élu, prononcera une allocution dès le début de la session. En réponse à une question, un des membres du Comité a cependant déclaré: "Nous ne voulons pas que seuls

les membres du PQ contrôlent Burns mais bien tous les citoyens".

L'idée du colloque, ont expliqué les initiateurs du projet, n'est pas de regrouper ou de fédérer les associations existantes mais peut-être de pallier des problèmes de communications et de coordination à ce niveau.

Le colloque est plutôt né "d'un désir de confronter les expériences et les orientations en vue d'établir certaines bases d'entente sur la façon d'agir vis-à-vis des problèmes communs et

vis-à-vis du rôle des élus du quartier."

Les discussions en atelier porteront sur trois thèmes: les conditions de vie du quartier, les réalisations collectives jusqu'à maintenant et les moyens d'action. Ce dernier thème pourrait éventuellement déboucher sur des propositions concrètes comme la création d'un secrétariat permanent, la mise sur pied d'une structure de contrôle des députés, etc.

La fête populaire aura lieu en soirée samedi.

## DUPUIS

LE GRAND MAGASIN CANADIEN A L'ACCENT FRANÇAIS

**Soyez prêtes  
l'été est déjà là**

**Maillots de bain**



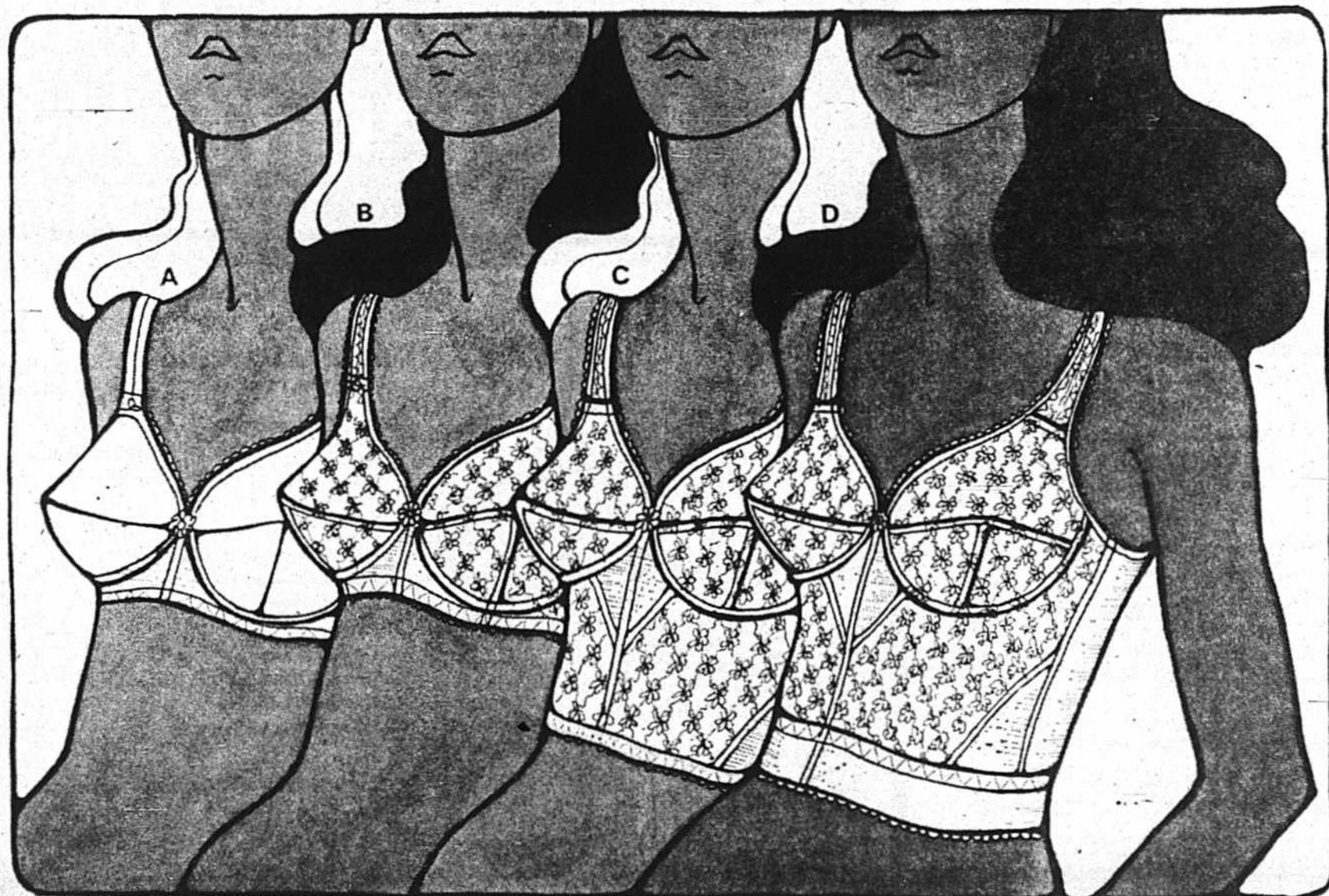
**11<sup>00</sup>**  
à  
**30<sup>00</sup>**  
ch.

Oui l'été, avec son soleil, ses plages, ses plaisirs, est déjà là. Recevez-le, libres et élégantes avec ces maillots TRIUMPH importés par "Five Star" dans une variété de modèles une pièce, deux pièces, bikini. Choix de tissus, tel qu'Antron®, coton, jersey, Lycra®, ratine extensible et gamme de couleurs chaudes et gaies. Tailles 8 à 16.

\* Marque déposée.

PAS DE COMMANDES POSTALES  
NI TÉLÉPHONIQUES S.V.P.

DUPUIS - DEUXIEME - RAYON 540



### Angélique: jeunesse et souplesse.

*Exquisite form*

A) SOUTIEN-GORGE en crêpe fin et aéré. Les bonnets sont en tricot de nylon presque invisible, avec cerceau en dessous. Bretelles ajustables. Côtés et dos en Lycra®. En blanc ou chair. Tailles B 32 à 38, C 32 à 40. D 34 à 42. **8.50** ch.

**7.50** ch.

C) SOUTIEN-GORGE long fini dentelle, cerceau sous les bonnets, bretelles ajustables, côtés et dos de Lycra® extensible. Flatteur pour la silhouette. En blanc ou chair. Tailles B 34 à 42. C 34 à 42. D 34 à 42. **13.50** ch.

**12.50** ch.

B) SOUTIEN-GORGE en dentelle et Lycra®. Souple et léger, bonnets en dentelle avec cerceau en dessous, bretelles ajustables, côtés et dos en Lycra®. En blanc ou chair. Tailles B 32 à 38, C 32 à 40. D 34 à 42. DD 34 à 42. **8.50** ch.

**7.50** ch.

D) SOUTIEN-GORGE long en dentelle et Lycra®, bonnets en dentelle avec cerceau en dessous, dos et côtés en Lycra® extensible, bretelles ajustables, bande élastique à la taille. En blanc ou chair. B, C 34 à 42. D 34 à 42. **15.00** ch.

**14.00** ch.



### Têtes "Coquettes"

LA NOUVELLE PERRUQUE COQUETTE de Reid-Meredith rendra vos cheveux envieux... Seulement cette petite perruque versatile, quelques petites robes en tricot et votre passeport vous mèneront autour du monde... ayant l'air absolument éblouissante. Reid-Meredith (les gens qui confectionnent ces fantastiques perruques coûteuses) ont utilisé la même technique jointe à une nouvelle "modacrylic D-40, pour obtenir une perruque d'une légèreté incroyable qui se brosse facilement, ondulée ou frisée pouvant même adopter l'allure Napokón. Vous vous sentirez en sécurité avec la bande élastique intérieure qui vous assure un maintien parfait... vous verrez également comment les cheveux tombants gonfleront et retomberont naturellement. En parlant de naturel... choisissez parmi 20 teintes incluant des gris et des tons givrés. Prêtes pour cette nouvelle mode? Cette perruque se vend avec son propre étui. **70.00** chacune

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES. S.V.P.

DUPUIS - DEUXIEME - RAYON 341

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS - DEUXIEME - RAYON 360

DUPUIS... À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO — QUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. P.M.

# À la St-Jean, on ne se regardera plus, on s'amusera

par Jean-Claude TRAIT  
 "Les Fêtes de la Saint-Jean seront ce que la population voudra bien qu'elles soient!" C'est ce qu'a déclaré, aujourd'hui, au cours d'une conférence

de presse, M. Roger Baulu, président des Fêtes de la Saint-Jean. Au cours de cette dernière conférence précédant le 24 juin, tout le programme de ces festivités a été dévoilé.

En premier lieu, M. Baulu a précisé que les responsables de ces "Fêtes renouvelées" ont réuni un certain nombre d'éléments de base, mais ils considèrent, avant tout, que c'est aux parti-

cipants eux-mêmes à faire la "Fête". C'est ainsi que toute la population montréalaise est invitée à apporter son concours. Toutes les personnes qui ont des instruments de musique les appor-

teront, comme elles le feraient à l'occasion de réunions familiales, de clubs sociaux ou de "p'tits bals" du samedi soir. Chacun est invité à mettre ses talents musicaux au service des divers

animateurs à différents endroits déterminés du Vieux Montréal. "Il est bien évident que, cette année, a ajouté M. Baulu, ce ne sera qu'un Voir ST-JEAN en page 6

## Une étude montrerait que Montréal ne se développe plus comme Toronto

La position concurrentielle de la région de Montréal vis-à-vis de sa grande rivale canadienne, la région de Toronto, s'est-elle maintenue, améliorée ou détériorée depuis 1961?

Saulnier, président de la Communauté urbaine de Montréal, répond que la position concurrentielle de Montréal s'est détériorée comparativement à celle de Toronto. Dans son étude, l'économiste identifie les différences qui séparent les secteurs secondaire et tertiaire des deux économies régionales et déclare que la région de Montréal

semble avoir de la difficulté à continuer de se développer au même rythme que la région de Toronto. L'auteur ajoute également que la région de Toronto a drainé, depuis 1961, une proportion plus importante de l'activité économique que ne l'a fait Montréal. ● Le détail de cette étude — page 42

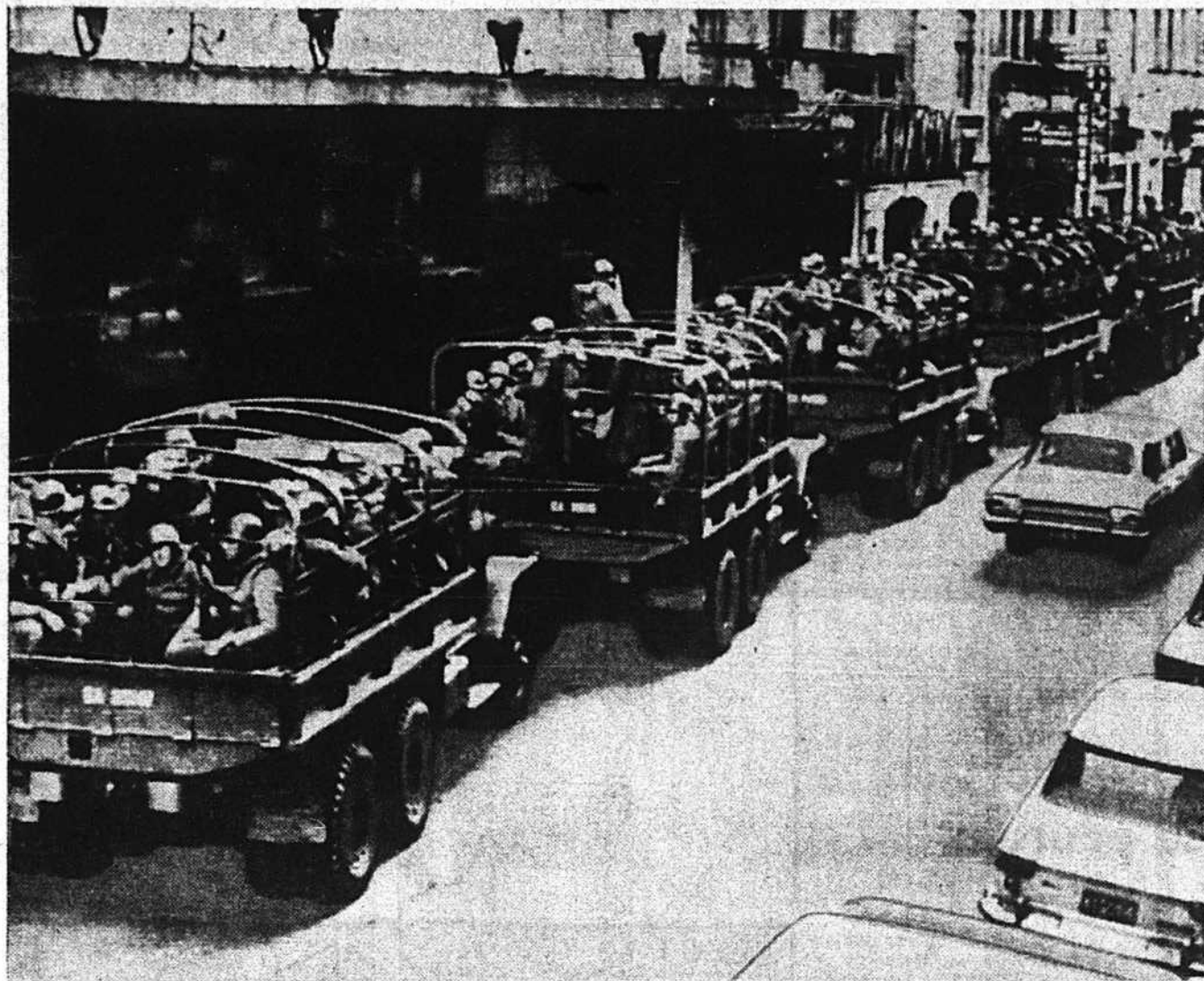
Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

# la presse

Montréal, mardi 9 juin 1970, 86e année, no 133, 64 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢



L'armée au pouvoir en Argentine

Un convoi de troupes monte la garde près de la centrale téléphonique de Buenos Aires peu après le coup d'Etat militaire qui a déposé le président Onganía, hier, en Argentine. Un triumvirat formé des chefs des forces armées a pris la direction du pays en promettant un retour prochain à la démocratie. Un nouveau président doit être désigné d'ici à 10 jours.

— Nos informations, page 49

## Selon une étude de la commission Prévost

# Le policier, un paramilitaire insatisfait

par Gilles RACINE

Il règne chez les policiers municipaux du Québec un haut degré d'insatisfaction. S'ils aiment leur métier, ils se plaignent fortement de l'organisation para-militaire des corps policiers, organisation qui brime leur épanouissement psychologique et ne leur confie pas suffisamment de responsabilités, en ne reconnaissant pas leurs aptitudes particulières à l'accomplissement de certaines tâches et en ne les associant pas aux prises de décision.

C'est ce qui ressort d'une étude de près de 400 pages, effectuée pour le compte de la Commission royale d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec (commission Prévost) sur la "satisfaction au travail des policiers municipaux".

L'étude, menée par des psychologues industriels sous la direction de M. Pierre Dubois, porte sur les corps policiers de cinq villes (Montréal, Québec, Drummondville, Jacques-Cartier et Rimouski) choisies en fonction de leur caractère de représentativité des grandes moyennes et petites agglomérations urbaines du Québec.

L'étude démontre que l'insatisfaction des policiers provient principalement des facteurs psychologiques de "première importance", facteurs qui sont négligés par l'administration policière. Or, les nombreuses études menées en psychologie industrielle, notamment aux États-Unis, démontrent, précisent les auteurs de l'enquête, que "le rendement des employés dépend avant tout de la réalisation des besoins psychologiques et non pas de stimulants superficiels — conditions de travail, bénéfices économiques, statut, etc., — dont l'effet reste provisoire".

Motifs de satisfaction et d'insatisfaction

Les 1,080 policiers qui ont été interviewés (830 pour Montréal, soit environ 25 p. cent des effectifs, 122 pour Québec, soit 33,1 p. cent, 51 pour Drummondville, soit 92,7 p. cent, 52 pour Jac-

ques-Cartier, soit 85,2 p. cent et 25 pour Rimouski, soit 83,3 p. cent) se plaignent particulièrement des faits suivants:

- leur épanouissement psychologique personnel est brimé;
- les supérieurs, surtout immédiats, ne font montre d'aucune considéra-

tion pour leur valeur personnelle, leurs aptitudes ou tout simplement un travail bien fait;

— on ne leur confie pas les tâches en fonction de leurs connaissances, aptitudes et goûts;

Voir POLICIER en page 6

## Bourassa entreprend sa première session

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Les 100,000 nouveaux emplois, en 1971, nous les aurons!"

C'est en reprenant ce slogan de sa campagne électorale que le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, a commencé, cet après-midi, à l'Assemblée nationale, sa première session comme premier ministre du Québec.

Passant en revue la plupart des problèmes auxquels fait face le Québec, M. Bourassa a profité de son discours pour réitérer sa position dans les domaines économique, constitutionnel, linguistique et social.

M. Bourassa a également repris la plupart des grands thèmes de sa campagne électorale, mais sans annoncer quoi que ce soit de vraiment nouveau. On ne s'attendait pas d'ailleurs à ce qu'il en soit autrement puisque la plupart des discours prononcés depuis quelques années à l'ouverture de la session sont devenus des exposés se limitant à donner une idée des intentions du gouvernement.

Le ton sur lequel M. Bourassa a prononcé son allocution et la volonté qu'il a affichée en vue de régler les problèmes du Québec ont cependant frappé les observateurs politiques.

Au sujet du problème du chômage, le chef du gouvernement québécois a réitéré l'intention de son gouvernement de s'attaquer d'urgence au problème de la relance économique.

M. Bourassa a rappelé à ce sujet que depuis le 29 avril il a eu l'occasion de rencontrer un nombre assez important d'investisseurs éventuels.

"Ces rencontres, a précisé M. Bourassa, me laissent croire que nous recevrons des millions de capital privé la collaboration dont nous avons absolu-

Voir BOURASSA en page 6



## Husseïn échappe à un attentat durant les troubles à Amman

AMMAN, Jordanie. (AFP-UPI-Reuters) — Le roi Husseïn a échappé à un attentat et son oncle, le Chérif Nasser Ben Jamil, commandant en chef des forces armées jordaniennes, dont on avait annoncé la mort ce matin, est vivant.

Voilà les dernières nouvelles en provenance d'Amman où un calme nerveux prévaut pendant que des représentants des fedayin et du gouvernement, après s'être entendus sur un cessez-le-feu, ont entamé des pourparlers destinés à pacifier le pays.

Dans un communiqué diffusé au début de l'après-midi (heure du Moyen-Orient), la radio jordanienne déclare que les deux parties ont pris

les décisions suivantes en vue de ramener la situation à la normale, après que, pendant quatre heures aujourd'hui la capitale et la banlieue immédiate eurent été transformées en un véritable champ de bataille.

Voici les deux principales décisions auxquelles on est venu fédayin et gouvernementaux:

- 1) créer un bureau mixte des opérations afin de contrôler la situation;

Voir HUSSEIN en page 6

## Bombe désamorcée par un concierge

A bombe-maison, moyens-maison. C'est ce que semble s'être dit le concierge d'une succursale postale de l'ouest de la métropole, la nuit dernière, lorsqu'il a trouvé une bombe sur les marches d'entrée de l'édifice, au 4944, boul. Décarie.

Le désamorceur autodidacte est M. Georges Barbeau, 61 ans, qui a

son arrivée au travail, vers minuit, a remarqué un colis suspect dans l'entrée de la succursale postale de Snowdon.

Selon ce qu'il a raconté à la police de Montréal, M. Barbeau a aussitôt pris en main le paquet, qui ne semblait nullement destiné au ser-

Voir BOMBE en page 6

## Comité chargé de diriger la lutte contre le terrorisme

A la suite d'une conférence à huis clos en compagnie d'officiers supérieurs de la police de Montréal, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a annoncé hier la création d'un comité de trois officiers de police chargé de diriger la lutte contre le terrorisme à la bombe.

La fonction de ce comité, composé d'officiers de la police de Montréal, de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada, sera de coordonner le travail de l'escouade anti-terroriste de Montréal.

Au cours des trois dernières semaines, neuf bombes ont éclaté dans la région métropolitaine et il semble bien que la police porte une attention toute spéciale aux colis d'apparence suspecte. Me Choquette déclare à ce sujet: "L'enquête sur les activités terroristes avance de façon satisfaisante et reçoit l'appui entier du ministère de la Justice." Il ajoute que l'escouade dispose maintenant des services d'un avocat.

## sommaire

Annonces classées / 51 à 61

Arts et Spectacles / 11 à 13

Bandes dessinées / 50

Cinéma / 13

Décès, naissances, etc. / 62

Éditorial / 4

Êtes-vous observateur ? / 52

Finance / 42 à 45

Horoscope / 24

Informations étrangères / 49

Informations nationales / 2

La bonne table / 18

L'auto / 38 à 41

Les secrets de polichinelle / 22

Mots croisés / 54

"Mot-mystère" / 50

Radio et télévision / 13

Science / 25

Sports / 33 à 37, 46-47

Tribunaux / 10-26-27

Vie féminine / 20 à 24

Vie mondaine / 23

Votre médecin / 23

## Les taxes municipales encouragent la spéculation et aident à perpétuer certains maux sociaux

— Les maires du Canada

par Florian BERNARD envoyé spécial de LA PRESSE

HALIFAX — Les maires du Canada, réunis en congrès à Halifax, entendent exercer de rigoureuses pressions sur le gouvernement fédéral en vue d'alléger le fardeau fiscal de leurs contribuables

"doublement" taxés. La plupart des résolutions préparées par les quelque 700 représentants de conseils municipaux, abordent cette question.

Les maires demandent à Ottawa de soustraire les taxes municipales à l'impôt sur le revenu. Ils soutiennent que depuis la Confédération, les gouverne-

ments ont laissé se préciser la pratique de payer l'impôt par dessus l'impôt, et ceci malgré le principe qui veut que les sommes versées au fisc, qu'il soit fédéral, provincial ou municipal, ne soient pas imposées à nouveau. C'est pourtant ce qui se produit en ce qui concerne les taxes municipales.

Les maires soulignent que, sous sa forme actuelle, "l'imposition foncière engendre la déchéance urbaine et nuit les améliorations, tout en encourageant la spéculation".

Voir TAXES en page 6

● Autres informations

— page 25

## météo

Ensoleillé et chaud aujourd'hui et demain.

Vents légers.

Max. 85° Min. 65° ● Détails à la page 6

POLLUTION

Pollution de l'air à Montréal: 0.03 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau dangereux: 0.10.

**IL Y A PLUS QUE L'ARGENT...**  
 Le gérant de succursale de la Banque Canadienne Nationale peut vous aider de bien des manières. Consultez-le.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le presbytère Sainte-Anne, à l'extrême droite, qu'un groupe de citoyens du quartier Griffintown voudrait transformer en centre communautaire est une construction en briques de trois étages dont la

structure extérieure semble encore très ferme. L'immeuble, passablement long, a sa façade sur la rue Basin et est adjacent à l'église (extrême gauche). Celle-ci est déjà en bonne voie de démolition.

## Les gens de Griffintown veulent conserver le presbytère Ste-Anne

par Hervé DUFF

Les citoyens du quartier Griffintown, dans le sud-ouest de Montréal, tentent désespérément de préserver le presbytère réaffecté de l'ancienne paroisse Sainte-Anne pour le transformer en un centre communautaire.

Hier, selon M. Léon Breault, du comité de citoyens, ils obtenaient l'assurance de l'adjoint de l'archevêque de Montréal, M. le chanoine Jules DeLorme que les travaux de démolition du presbytère seraient suspendus dans l'après-midi. Les travaux n'en sont qu'à leur début et la structure même de l'immeuble n'a pas encore été touchée.

Le comité de citoyens doit toutefois faire signer une requête à cette fin par les citoyens du quartier et la remettre aux autorités de l'archevêché.

De l'avis de M. J. Baker, un architecte qui oeuvre au sein du comité de citoyens, le presbytère est encore en bon état et les travaux de démolition, commencés à l'intérieur seulement, sont si peu avancés que l'immeuble pourrait continuer à être utilisé sans danger et à peu de frais.

De l'extérieur, du moins, l'immeuble en brique à trois étages, qui est situé sud-est des rues Basin et Rioux, semble encore très solide. Le presbytère est adjacent à l'église Sainte-Anne, dont l'intérieur est presque complètement démoli. La démolition de l'église a fait suite l'an dernier, à la faillite de la fabrique de la paroisse Sainte-Anne.

Le centre communautaire que les citoyens voudraient créer en transformant le presbytère pourrait servir, selon M. Robert O'Callaghan, du comité de citoyens, à la fois de bibliothèque, de classes et de lieu de rencontre pour des activités récréatives ou de réunions. Les citoyens, a-t-il ajouté, ont besoin d'un "lieu physique" où se rencontrer, ce qu'ils n'ont pas présentement.

"Le presbytère, explique un autre membre du comité de citoyens, serait facilement adaptable à ces activités, car il renferme 32 pièces, dont quelques salons et plusieurs chambres diverses. Le comité, a-t-il précisé, serait prêt à payer le coût de l'entretien de l'immeuble si l'archevêché décidait de

le leur remettre."

Selon lui, par ailleurs, les citoyens de Griffintown ont un pressant besoin de parcs pour les enfants du quartier qui n'ont d'autre choix actuellement que de jouer dans la rue ou d'aller dans un parc situé au sud de la rue Wellington, une artère très fréquentée. "S'ils jouent dans la rue, a-t-il poursuivi, ils risquent de se faire mal à cause des nombreux éclats de vitre qui y traînent (quelques immeubles sont en démolition dans le secteur) et personne n'oserait envoyer des enfants seuls traverser la rue Wellington.

Refus de la CECM

Le comité de citoyens, dans la recherche d'un immeuble pouvant servir de centre communautaire, a essayé, la semaine dernière un refus de la Commission des écoles catholiques de Montréal pour transformer l'école Saint-Anne, rue Ottawa. Les travaux de démolition vont actuellement bon train.

La structure de briques de cet édifice de trois étages n'a cependant pas encore subi le coup de pic du démolisseur.

## Saint-Léonard : les élections ont redonné la majorité aux commissaires francophones

par Daniel MARSOLAIS

Pour au moins un an encore, le français prioritaire dans les écoles demeurera la principale préoccupation de la Commission scolaire catholique de Saint-Léonard.

En effet, les résultats des élections scolaires qui avaient lieu hier dans cette municipalité de l'île de Montréal, ont redonné une majorité aux commissaires francophones, ce qui signifie que la politique de la commission scolaire en ce qui a trait à l'enseignement du français dans les écoles élémentaires, restera inchangée.

Le nouvel élu qui a redonné une représentation majoritaire aux francophones au sein de la commission scolaire de Saint-Léonard est M. Jean Avon, directeur des étudiants de cours secondaire à la CECM. M. Avon qui avait reçu l'appui de ses deux nouveaux collègues francophones, MM. Jean Girard et Raymond Langlois, a défait Mme Gisèle Robert, son adversaire par 582 voix contre 238.

M. Avon qui remplace l'ancien président de la commission scolaire, M. Jacques Deschênes, qui s'est retiré au terme de son mandat, a déclaré hier qu'il s'appliquera à promouvoir l'enseignement du français à Saint-Léonard, comme l'exige le bill 63.

L'autre siège qui avait été laissé vacant par le commissaire Jean Papa, lui aussi retiré, a été remporté par un Néo-Canadien d'origine italienne, M. Raffaele Iadeluca, professeur à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Fait à signaler, dans cette dernière circonscription, l'Association des parents anglophones de Saint-Léonard avait présenté un candidat en la personne de M. Léo Pérusse. Ce dernier a obtenu 483 voix comparativement à 615 pour M. Iadeluca. Mais, dans ce quartier, la victoire du candidat Iadeluca est attribuable à la présence d'un troisième aspirant; Mme Marie-Paule Maecauelle à qui sont allées 199 voix. N'eût été de sa présence dans la lutte, le siège de cette circonscription serait allé au candidat de Robert Beale.

La composition de la nouvelle com-

mission scolaire de Saint-Léonard est donc la suivante : trois commissaires francophones, MM. Jean Avon, Raymond Langlois et Jean Girard, et deux commissaires d'origine italienne, MM. Raffaele Iadeluca et Luigi Barone.

Dans les autres commissions scolaires

Ailleurs, dans la région métropolitaine, où il y avait des élections scolaires, plusieurs nouveaux commissaires ont été élus. A la commission scolaire de Jacques-Cartier, M. Jacques Laplante a défait le candidat péquiste de Taillon, Jacques-Yvon Lefebvre. M. Lefebvre aurait l'intention de demander la disqualification du nouvel élu pour une raison de conflit d'intérêts, M. Lefebvre est d'avis que M. Laplante, un professeur à la régionale de Chambly, ne peut être à la fois enseignant et commissaire d'école. Par ailleurs, dans un autre quartier de cette municipalité, M. Gérard Daoust a défait le commissaire sortant M. Lahaie. Enfin dans le dernier quartier où il y avait élection, M. Saint-Pierre a été réélu.

A Candiac, le président de la Commission scolaire sortant le maire Jean Leman, a été réélu.

A la Commission scolaire de Ville Laprairie, deux nouveaux commissaires siégeront désormais. Il s'agit du Dr Jean Lamarche, et du notaire Jean-Guy Lamarre.

A Chambly, les trois candidats qui faisaient la lutte aux commissaires sortant, MM. Howard Dempsey, Denis Léveillé et André Bisailon, ont tous été défait.

A la Commission scolaire de Chomedey, M. Marcel Hurtubise, commissaire sortant a été réélu pour un autre mandat, tandis que MM. Camille Haek et Richard Décarie ont été élus pour un premier mandat.

Signalons enfin qu'il y avait élection dans au moins 16 commissions scolaires de la région métropolitaine hier, et que 80 sièges environ étaient vacants. De ce nombre, 33 devaient être comblés à la suite d'un scrutin majoritaire; les autres l'ayant été par acclamation.

## Le coroner relie deux hommes à un meurtre

par Lucien RIVARD

Jugeant la preuve circonstancielle déposée devant lui comme suffisante, le coroner de Montréal, Me Jacques Fournier, a mis un terme hier après-midi à l'enquête sur la mort d'Yvan Monette, âgé de 43 ans, de Laval, en tenant les deux témoins importants responsables de cette mort.

Les détenus Mario Tremblay et Maurice Julien, âgés respectivement de 31 et 32 ans, devaient comparaître ce matin pour répondre d'une accusation de meurtre.

Leur procureur, Me Paul Papi-neau, a tenté en vain d'obtenir leur mise en liberté sous cautionnement.

Le coroner a signalé qu'il s'agissait d'une cause de meurtre et qu'un autre tribunal devra décider ou non d'acquiescer à une telle requête.

L'enquête du coroner avait débuté vendredi, mais, après l'audition de quelque 20 témoins, elle avait été ajournée à hier après-midi.

Rien de neuf n'a été ajouté, hier, à la suite de l'audition de six témoins, six personnes se trouvant à l'intérieur du club social Rotalla, au 4180, rue Charlevoix, à Montréal-Nord, où Monette avait été abattu de cinq balles, le matin du 29 mai, au cours de ce qui semblait être un vol à main armée.

Toutefois, de ces six témoins, seulement un s'était vu prendre son argent par les deux cagouleurs venus à l'endroit sous le prétexte d'y commettre un vol à main armée, au cours duquel cinq balles ont été tirées en direction de Monette.

L'enquête policière dans cette affaire devait permettre de déterminer que Monette était aux prises depuis quelque temps avec des prêteurs-usuriers et il semble bien que le vol à main armée du Rotalla n'avait que pour but d'aller le descendre.

Aucun des deux témoins principaux n'a été cité à la barre.

Ils avaient toutefois été suivis à la trace, à partir du Rotalla, le matin du 29 mai.

Il a, en effet, été mis en preuve qu'un agent de Montréal-Nord, Claude Label, a entendu des coups de feu et il avait pu relever une partie du numéro de la plaque de la voiture dans laquelle s'enfuyaient deux hommes qui venaient de quitter l'établissement.

L'auto devait être interceptée peu après, à l'intersection des boulevards Saint-Michel et Industriel.

Au cours de la chasse, les policiers ont vu les fuyards jeter des objets par la fenêtre à trois endroits différents. C'est ainsi que l'on a récupéré, des gants noirs, un bas de nylon, un portefeuille une somme de \$319 et une autre de \$57.

A proximité du club, on devait retrouver un autre bas de nylon et deux revolvers, de calibre .45 et .38.

Aucune des personnes présentes dans le club n'a toutefois pu identifier les détenus ni n'a eu connaissance de la mort de Monette. Tous ont affirmé avoir cru qu'il s'agissait d'un vol à main armée et ont considéré les coups de feu qu'ils ont entendus comme des "coups tirés en l'air en guise d'avertissement.

## Double évasion: chasse à l'homme dans la région de Chertsey

Une dizaine d'agents du détachement de Rawdon de la Sûreté du Québec fouillaient les bois de la région de Chertsey, au début de l'après-midi, à la recherche de deux détenus qui se sont évadés hier après-midi de l'Institut Archambault, pénitencier à sécurité minimum de Sainte-Anne-des-Plaines.

Les fuyards, Serge Archambault, âgé de 26 ans, et Roberto Galasso, 25 ans, ont pris la poudre d'escampette, peu avant 5 h. hier après-midi. Selon le directeur adjoint du pénitencier, les détenus pouvaient circuler assez librement dans l'institution, n'étant pas considérés comme dangereux.

Peu après avoir constaté leur dispa-

rition, on a vu des pistes s'éloignant des murs de la prison.

À la suite du vol d'une automobile, à Terrebonne, les policiers ont présumé que les fuyards pouvaient en être les auteurs. L'auto a été abandonnée, près du pont du "Gouvernement", à Chertsey; ce qui a donné lieu au départ d'une battue dans les bois de ce secteur.

Peu avant 2 h. cet après-midi, les policiers de Rawdon mandaient des renforts au quartier général de Montréal afin de cerner complètement cette région.

Au moment de son évasion, Archambault purgeait une peine de deux ans

pour fraude. Il devait être libéré en janvier 1971. Quant à son comparse, Galasso, il avait été condamné à cinq ans pour déguisement et complot pour commettre un vol à main armée. Il devait être libéré en juin 1972.

On se rappellera que vendredi dernier, un autre détenu de cette institution, Gilles Normandeau, 26 ans, avait également décidé de brûler la politesse à ses gardiens.

Le fuyard, qui purgeait une peine de trois ans pour vol à main armée, a toutefois été repris au moment où il s'apprêtait à commettre un vol par effraction dans la région de Québec.

## Le "guérisseur" Desfossés est condamné pour avoir exercé illégalement la médecine

Le "guérisseur" bien connu à travers tout le pays, M. J.A. Desfossés, a été condamné pour avoir exercé illégalement la médecine. L'accusé se prétend un grand guérisseur et possesseur d'un don secret ou surnaturel et il s'annonce comme tel. "Il n'a pas de doute, précise le communiqué de presse transmis hier par le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, qu'il spéculait sur la bonne foi des gens."

Lors du procès, la preuve de la poursuite a démontré que M. Desfossés avait reçu une personne en consultation et qu'il lui avait promis la guérison, qu'il avait exigé et reçu \$20 lors

d'une première visite et \$5 lors d'une visite subséquente.

Dans un jugement fort élaboré, le juge Benoit Turmel donnait gain de cause au Collège et reconnaissait J. Anatole Desfossés coupable de l'accusation portée contre lui devant la cour des sessions de la paix du district judiciaire St-François, à Sherbrooke.

Le tribunal est d'avis que le but de la loi médicale est de prohiber l'exercice de la médecine par toutes les personnes autres que les médecins afin de protéger le public contre les individus qui, sans posséder de qualifications, usurpent la fonction.

La cour estime que le fait isolé de

donner un conseil quelconque n'est pas répréhensible en soi, mais recevoir un malade, s'enquérir de son état de santé et, partant, des manifestations et effets de sa maladie, enregistrer le nom de son client sur un fichier; faire verser des honoraires, inviter le malade à venir le consulter, tous ces actes deviennent indubitablement une façon de traiter que le législateur entend condamner et défendre.

La cour en est donc venue à la conclusion qu'exercer la médecine, c'est faire état de soigner les malades, en leur donnant l'espoir de guérir par des remèdes ou médicaments, des traitements, des invocations pieuses ou surnaturelles ou autres moyens du genre.

## Nouvelle formule de logements communautaires: on construira, à Montréal, 391 logements à loyer modique; Ottawa contribuera \$3.9 millions

OTTAWA (PC) — La première expérience de logements communautaires autorisés par un comité de représentants des corps publics aboutira, à Montréal, à la construction de 391 logements à prix modiques, pour lesquels le gouvernement fédéral contribuera la somme de \$3.9 millions.

La nouvelle a été annoncée lundi, à Ottawa, par un communiqué du ministre fédéral chargé du Logement, M. Robert Andras. Les prêts fédéraux pour la construction de logements pour les familles à faible revenu atteindront au total \$27 millions dans cinq villes canadiennes.

Il s'agit, en fait, de la première expérience où le gouvernement d'Ottawa ait invité des constructeurs à lui soumettre des projets. De plus, c'est un jury composé de quatre personnes qui a choisi, parmi les projets, ceux qui étaient acceptables.

À Montréal, le choix a été fait par MM. Claude Langlois, directeur du service d'urbanisme de la Ville de Laval; Jean-Louis Lalonde, président de l'Association des architectes de la province de Québec; Roger Larose, vice-chancelier à l'administration de l'Université de Montréal; et Louis Rousseau, président de Molson and Company Ltd immeuble.

Les constructeurs intéressés avaient jusqu'au 22 avril pour répondre à l'invitation que leur avait lancée le ministre M. Andras, au début de l'année. La société centrale d'hypothèques et de logements a reçu en tout, au Canada, 79 soumissions pour des projets domiciliaires, au nombre desquels les comités sélectifs en ont retenu 14.

Les autres villes qui bénéficieront des crédits de la SCHL pour la construction de logements à prix modiques sont Vancouver, Hamilton, Toronto et Halifax.

Les prêts équivalent, à Montréal, à 14 p.c. des sommes consenties à travers le Canada.

Mais le montant maximum du revenu annuel autorisé pour les locataires de logements, à \$5,500 par an, y est aussi plus bas que dans les autres villes. Il est de \$7,000 à Hamilton, \$7,500 à Toronto, \$6,500 à Vancouver et \$6,250 à Halifax.

Un porte-parole du cabinet du ministre Andras a déclaré que ce sont les experts consultés qui ont fixé le revenu maximum, en tenant compte des conditions du marché des logements.

Dans la périphérie de Montréal, les deux projets autorisés au Québec se situeront, l'un à Ville de Laval, avec 141 appartements, et l'autre à Pointe-

aux-Trembles, avec 250 maisons de deux étages et de trois chambres à coucher. Les prêts de la SCHL s'élevaient respectivement à \$1,382,000 et \$2,517,500.

Le comité sélectif affirme avoir reçu 31 projets pour la région de la métropole.

Pour sa part, le ministre M. Andras s'est déclaré satisfait de ce premier effort de consultation populaire en matière d'habitation.

"Il est de plus en plus évident, a-t-il dit, qu'il existe dans les différents milieux de vie et dans le secteur privé de la société des gens qui partagent avec nous, du gouvernement, le désir authentique de voir leurs concitoyens bien logés et vivant dans un milieu convenable."

Le ministre a précisé que la SCHL avancera ces fonds à même ses réserves et non pas avec les \$200 millions qui ont déjà été mis de côté pour servir à la recherche technique.

## Présumé terroriste arrêté dans la salle de rédaction du Droit

Un présumé membre de la nouvelle cellule du FLQ a été arrêté ce matin dans la salle de rédaction du quotidien "Le Droit" d'Ottawa, par un membre de l'escouade anti-terroriste de la police de Montréal, qui s'était fait accompagner par deux membres de la Sûreté d'Ottawa.

Le détenu, André Lavoie, âgé de 22 ans, de Laval, étudiant à l'Université d'Ottawa, devait être ramené dans la métropole aujourd'hui et comparaitre sous une ou plusieurs accusations de vols à main armée.

Un mandat d'arrestation avait été émis à son nom il y a quelque temps. On le soupçonne d'être le dernier membre du groupe récemment démantelé par la police et qui se serait spécialisé dans les vols à main armée, l'argent devant être utilisé à l'achat de dynamite.

## Mort des suites d'une bagarre

L'escouade des homicides de la Sûreté du Québec a institué une enquête sur la mort d'un homme de 37 ans, décédé, tard hier soir, dans un hôpital de Saint-Hyacinthe.

M. Louisia Veilleux, de Rougemont, aurait été blessé, dans la nuit de ven-

dredi à samedi dernier, au cours d'une bagarre survenue dans un hôtel de Rougemont.

Le lieutenant Denis Viau, chef de l'escouade des homicides de la SQ, a confié l'enquête au caporal Raymond Hébert et à l'agent Jean-Claude Simard.

6741, rue SAINT-HUBERT

**Paul E. TALBOT** O.P. OPTOMETRISTE

HEURES DE BUREAU:  
Lundi au jeudi: 9 h. à 5 h.  
Vendredi: 9 h. à 4 h.  
Samedi: 9 h. à 1 h.

272-7611 • 7616

# Bourassa s'approprie le succès d'ententes négociées par mon gouvernement — Bertrand

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Il faudrait rendre à César ce qui appartient à César." C'est en ces termes que le chef de l'UN, M. Jean-Jacques Bertrand, a commenté ce matin dans la capitale québécoise les résultats de la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances ainsi que la signature des ententes touchant le Parc Forillon et les zones désignées.

D'après M. Bertrand, la plupart de ces gains font suite aux négociations qui avaient été entamées par son gouvernement. "M. Bourassa s'approprie le résultat de travaux et d'ententes qui n'étaient peut-être pas complètement réalisés mais qui avaient été négociés par mon gouvernement, a dit le chef de l'UN.

nous avons travaillé alors que nous dirigeons le gouvernement. M. Bourassa agit naïvement par mesquinerie." Le chef de l'UN a manifesté par ailleurs son étonnement devant les propositions par M. Bourassa à la suite de la dernière conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui, à son avis, a tout simplement donné lieu au rapatriement de certaines sommes qui appartiennent au Québec.

"La danse des millions et les victoires que M. Bourassa prétend avoir remportées n'est rien d'autre que le rapatriement de certaines sommes au chapitre de la péréquation et des écarts techniques."

M. Bertrand a cependant admis que M. Bourassa avait réalisé un gain en ce qui a trait aux contributions fédérales pour combattre la délinquance juvénile.

Encore là cependant, M. Bertrand a rappelé que son gouvernement avait mené des négociations en cette matière.

M. Bourassa a fait état des vues de son gouvernement en cette matière après avoir, dès le début de son allocution, parlé de sa conviction que la marche en avant de la société québécoise devra passer par la relance économique, l'efficacité administrative et la modernisation de nos instruments et de nos techniques étatiques.

"Le gouvernement que je dirige risquera, s'il le faut, l'accusation passe-partout de manquer de vision dite 'globale' du projet québécois, mais il aura en revanche la détermination farouche de mettre de l'ordre dans les affaires publiques et d'appliquer à leur gestion les critères de compétence, d'efficacité et de modernité désormais indispensables au progrès de toutes les collectivités humaines", a dit M. Bourassa.

Toujours en matière économique ou d'administration, M. Bourassa a indiqué, d'autre part, que des mesures seront prises par son gouvernement en vue de corriger les inégalités régionales. Dans cet esprit, les problèmes urbains seront l'objet d'une attention spéciale ainsi que le problème des loisirs, tandis que l'administration gouvernementale sera étudiée afin de lui permettre de jouer un rôle plus efficace et de mettre fin au gaspillage des fonds publics.

"L'Assemblée nationale elle-même se transformera, a précisé M. Bourassa. Elle devra devenir un véritable atelier de travail.

**Constitution**  
Au sujet de la constitution, M. Bourassa a fait savoir que son gouvernement poursuivra la réforme déjà amorcée.

"Cette réforme, il faudra qu'elle soit plus rapide, a précisé M. Bourassa. Les défis qui se posent au Québec sont d'une dimension et d'une portée qu'il faut clairement savoir quels gouvernements font, quoi et à quel sujet.

Dans le cadre de la réforme, M. Bourassa a précisé qu'il faudra clarifier les champs d'action du gouvernement et établir un partage fiscal conforme aux responsabilités des deux ordres de juridiction.

Au sujet du fédéralisme, M. Bourassa a dit qu'il est dans la logique des choses qu'il y ait collaboration avec les autorités fédérales.

"Nous voulons pouvoir aussi, a cependant précisé M. Bourassa, assumer pleinement notre responsabilité à l'égard des Québécois car les aspirations de ceux-ci ne sont pas nécessairement identiques à celles des autres Canadiens français.

Au sujet de la vocation internationale du Québec, M. Bourassa a dit qu'il est dans le double intérêt du Québec et du Canada que la personnalité culturelle du Québec trouve son plus large épanouissement à l'intérieur de l'ensemble fédéral.

"Le Canada sera vraiment canadien dans la mesure où le Québec épanouira pleinement les traits dominants de la culture qui lui est propre et de sa personnalité francophone", a dit M. Bourassa.

Toujours au sujet de la vocation internationale du Québec, M. Bourassa a fait savoir que son gouvernement recherchera avec la collaboration du gouvernement central une solution au litige auquel on a assisté depuis quelques années.

"Nous dissiperons le climat de méfiance qui a trop longtemps prévalu autour de ces questions et sans rien céder de nos compétences constitutionnelles, nous négocierons de bonne foi", a précisé M. Bourassa.

Au sujet du problème de la carte électorale, M. Bourassa a fait savoir d'autre part que son gouvernement proposera d'ici quelques jours la création d'une commission parlementaire chargée d'étudier ce problème.

D'après M. Bourassa, il est devenu évident que, à cause du découpage actuel, la carte électorale ne reflète pas la réalité politique québécoise. M. Bourassa a précisé que le rapport de la commission devra être soumis "dans un délai raisonnable". Cette commission sera également appelée à présenter des recommandations sur l'ensemble des mécanismes électoraux.

En ce qui a trait aux problèmes linguistiques, M. Bourassa a réaffirmé que le français devra devenir la langue de travail.

"Il est inadmissible, a dit ce sujet M. Bourassa, que dans un Québec dont la population est en majorité francophone, il soit impossible d'utiliser le français comme langue de travail.

"Cette situation doit cesser. Nous n'exigeons rien d'anormal, a ajouté M. Bourassa. Nous réclameons le respect d'un droit fondamental."

En matière de politiques sociales, M. Bourassa a déclaré que son gouvernement donnera "un vigoureux coup de barre" afin d'apporter des solutions à l'ensemble des problèmes sociaux. Ce coup de barre visera avant tout à corriger les inégalités sociales, "le fossé qui se creuse entre les riches et les pauvres".

Le chef du gouvernement québécois a enfin terminé son discours en lançant un appel aux partis politiques, animateurs des mouvements de pression et des groupes intermédiaires, syndicalistes, dirigeants d'entreprises et fonctionnaires, leur demandant de s'engager dans la même oeuvre, celle de redressement collectif et de progrès social.

## Attentat contre "El Al" à Téhéran

TEHERAN. (AFP) — Un engin a explosé la nuit dernière devant les bureaux de la compagnie aérienne israélienne "El Al", à Téhéran, faisant voler en éclats les larges baies vitrées par lesquelles les bureaux de la compagnie donnent de plain-pied sur une avenue du centre de la ville.

L'attentat, qui se serait produit peu après minuit, a causé également de légers dégâts à un immeuble voisin.

Ce matin, les bureaux d'"El Al" fonctionnent normalement. La police a ouvert une enquête, mais n'a fourni jusqu'à maintenant aucune indication sur les constatations qu'elle a pu faire ni sur les témoignages qui ont pu être recueillis. On se demande notamment comment le ou les auteurs de l'attentat ont pu s'approcher de l'immeuble d'"El Al", qui est protégé en permanence par des agents.

# IBM investira '21 millions dans les Cantons de l'Est

de notre bureau de Québec

QUEBEC — La compagnie IBM-Canada a annoncé hier qu'elle investira \$21 millions dans la construction d'une usine de production de circuits électroniques, à Bromont, dans les Cantons de l'Est.

La compagnie, pour venir construire son usine au Québec, a bénéficié surtout de l'aide fédérale. Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a révélé lors de la conférence de presse qui réunissait plusieurs ministres fédéraux et provin-

## POLICIER

SUITE DE LA PAGE 1

— ils n'ont aucune voix au chapitre des prises de décision, même si elles les concernent (il est intéressant de noter que les policiers des cinq villes réclament tous une participation aux prises de décision);  
— on n'évalue pas leur travail et leur rendement;  
— ils ont mauvaise presse et sont mal vus par le public dont ils n'obtiennent pas la coopération souhaitée.

Ils sont cependant satisfaits de leur métier de policier et de la sécurité d'emploi qui leur est garantie, du prestige que leur fonction leur donne dans leur milieu ambiant.

Les salaires sont aussi une cause de forte insatisfaction, principalement chez les policiers de Montréal. Ces derniers sont par contre satisfaits de la formation professionnelle et technique qu'ils reçoivent. Au contraire, les policiers des autres centres urbains se déclarent ou insatisfaits ou fort insatisfaits de cette double formation. Ceci vaut principalement pour les villes de moyenne ou petite dimensions.

Les policiers sont d'avis, également, que le service est mal administré, que les promotions ne sont pas accordées en fonction de normes objectives mais souvent, au contraire, par favoritisme.

Ce qui fait dire aux auteurs du rapport (MM. Pierre Dubois, Jean Archambault et Renald Boissonneault) que "la situation qui existe actuellement dans les services policiers se révèle très grave et exige des mesures correctives immédiates."

"Si la direction de ces services demeure insensible à cette situation, il peut s'ensuivre une diminution graduelle de la satisfaction du travail et une baisse de rendement très sensible."

Précisons que les membres dirigeants des corps policiers concernés n'ont pas manifesté sur ces points autant d'insatisfaction que leurs subalternes. En fait, ils sont généralement assez satisfaits de la marche de leur service réciproque.

Malgré tout cela, les auteurs notent avec intérêt la satisfaction très riche que tirent les policiers de leur métier.

"Loin de se soustraire aux exigences de leur fonction, les policiers des cinq municipalités échantillonnées réclament même davantage de liberté et d'occasions d'exercer leur jugement à leur travail."

"Ce qui manque le plus aux policiers municipaux du Québec, c'est la possibilité de s'actualiser et de s'épanouir à leur travail."

M. Dubois, de la maison de conseillers en administration Woods, Gordon et Cie, estime, pour sa part, que la situation actuelle est grave. "Ce qui est arrivé le 7 octobre, aurait pu être prévu. Ce n'est qu'un fait isolé qui traduit un état d'insatisfaction généralisé."

A son avis, les administrations policières devraient s'attaquer au plus tôt à ces facteurs d'insatisfaction. "Les policiers, ajoute-t-il, ne se considèrent pas comme des militaires mais comme des travailleurs. En conséquence, on devrait abandonner le concept paramilitaire du policier pour se diriger vers une gestion industrielle des corps policiers."

Il estime aussi que les syndicats, notamment celui des policiers de Montréal, devraient orienter différemment, leur action. Au lieu de ne s'occuper que des salaires et des conditions de travail, ils devraient insister davantage sur la satisfaction psychologique de leurs membres au travail.

Au lieu d'assigner de façon désordonnée les policiers à des tâches diverses, les auteurs estiment qu'il serait préférable de classer les tâches et d'y assigner les policiers en fonction de leurs aptitudes, connaissances et valeur personnelle.

"Il nous semble absurde de sélectionner à l'aide d'un processus unique des policiers qui seront appelés à exécuter des tâches différentes qui exigent des caractéristiques personnelles distinctes."

Il faudrait donc établir des tests d'aptitudes pour chacune des catégories de tâches, lesquelles exigent plus ou moins des policiers. Une fois classifiés, ils bénéficieraient d'une formation spécialisée et on créerait à l'intérieur de chacune des catégories ou secteurs un système de promotion basé sur des normes non plus arbitraires ou subjectives, mais objectives et basées sur les résultats aux examens ainsi que l'évaluation et l'expérience des candidats.

claux l'octroi d'une subvention de \$8 millions, soit le tiers de l'investissement prévu par IBM. La subvention, selon les communiqués fédéraux, est accordée en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional.

Il s'agit, avoue le gouvernement fédéral, de la plus importante subvention versée à ce jour (et cela pour l'une des compagnies les plus prospères au Canada — le revenu brut de IBM l'an dernier était d'environ \$400,000,000).

L'usine de Bromont fabriquera des éléments électroniques miniaturisés destinés aux ordinateurs IBM. Ces éléments, qui font partie de la production technologique la plus avancée de la compagnie, étaient auparavant fabriqués aux États-Unis.

Selon les informations émanant du gouvernement fédéral, l'usine, lorsqu'elle sera en pleine expansion, soit à la fin de 1973, emploiera environ 700 personnes. La compagnie IBM assure qu'elle tendra à faire du français la langue de travail à son usine.

## CAUTIONNEMENTS

SUITE DE LA PAGE 1

dien vise non pas à modifier le code criminel comme tel, mais plutôt à améliorer les rouages pour le fonctionnement de ce code.

Par souci de justice sans doute, mais également pour des préoccupations d'efficacité, on propose l'abolition dans un grand nombre de cas du cautionnement avec de l'argent.

Dans l'intention également d'écartier de la prison un certain nombre de prévenus, le gouvernement fédéral est disposé à laisser plus de place au jugement des policiers, soit ceux qui sont sur la route, soit ceux qui occupent des fonctions un peu plus élevées à l'intérieur des stations, qui pourraient décider de renvoyer un prévenu chez lui, lorsqu'il ne présente aucun risque pour la sécurité publique et lorsqu'il est en mesure de donner certaines garanties personnelles, comme son identification, son emploi, sa famille, etc...

"Cela va donner plus de crédibilité aux policiers", a soutenu M. Turner. Quant au citoyen qui pourrait être arrêté pour une infraction quelconque, il pourra retrouver plus vite sa liberté. Le ministre de la Justice a révélé qu'environ 90 p. 100 des prévenus ne peuvent avoir de cautionnement, ce qui est, à son avis, un pourcentage beaucoup trop élevé.

Il est bien évident que dans certains cas, la liberté en attendant le procès ne serait pas accordée. Notamment lorsqu'il s'agit d'accusations de meurtre, de trafic, de piraterie, de sabotage et de tout autre cas où la sécurité du public et des individus pourrait être menacée.

Quant aux autres cas, allant des accusations de tapage jusqu'à celles des maisons de jeu, en passant par la conduite dangereuse et le vol d'au plus \$50, le policier qui ne se conformerait pas à la nouvelle loi, en refusant de libérer un prévenu, alors que ce serait possible, pourrait se voir interdire une action en responsabilité civile.

Lorsqu'il y aura doute ou conflit à propos de la mise en liberté d'un prévenu, le fardeau de la preuve reposera entièrement sur la poursuite pour ce qui est de justifier tout mode de mise en liberté plus onéreux que la simple promesse comme d'ailleurs la détention du prévenu en attendant le procès.

Le projet de loi traite aussi de la mise en liberté avant l'audition d'un appel dans le cas de délits d'emprisonnement.

Aux termes des nouvelles propositions, la Cour d'appel aurait la faculté d'accorder la mise en liberté provisoire à l'appelant une fois que celui-ci a déposé une demande d'autorisation d'interjeter appel devant la Cour suprême du Canada.

La Cour d'appel pourrait faire elle-même l'examen de la décision d'un juge de ce tribunal sur la question de la liberté provisoire ou de la détention en attendant la décision de l'appel.

## BOMBE

SUITE DE LA PAGE 1

vice postal régulier. Et il a constaté que sa trousse contenait une bombe.

Le brave, sinon téméraire, concierger n'a fait ni une ni deux: il a arraché d'un coup tous les fils visibles, "pour les débrancher", dit-il.

Après avoir, en quelque sorte, tenu la mort entre ses mains, il s'est empressé d'appeler la police, qui est venue prendre possession de la bombe de fabrication artisanale, composée de quatre bâtons de dynamite, que le geste de M. Barbeau avait rendue inoffensive.

D'après la police, ce coup manqué serait relié, lui aussi, à la vague d'attentats terroristes qui s'abattent régulièrement sur la métropole depuis trois semaines. En effet, il y aurait une très grande similitude entre cette bombe désamorcée par un citoyen, et celles qui avaient été désamorcées par les policiers à Westmount, la semaine dernière.

Lorsque le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a appris qu'un gardien de nuit avait désamorcé une bombe, il lui a immédiatement envoyé le télégramme suivant: "Je tiens à vous féliciter pour le courage et l'initiative dont vous avez fait preuve lorsque vous avez désamorcé la bombe au bureau de poste de Snowdon ce matin — stop — votre action est un exemple et un défi pour nous tous durant ces temps difficiles — stop — encore une fois toute mes sincères félicitations".

Par ailleurs, un porte-parole des Postes à Montréal a révélé que trois camions avaient été endommagés ce matin.

le TEMPS qu'il fera

Très chaud

Un centre de haute pression situé dans l'est des États-Unis occasionne une circulation du sud-ouest, poussant une masse d'air chaud sur le Québec. Le maximum prévu pour aujourd'hui est de 85 degrés, tandis que la nuit prochaine, le mercure ne devrait pas descendre en bas de 65 degrés, à Montréal.

Une basse pression couvrant le centre du Dakota se déplace présentement vers nos régions qu'elle devrait traverser demain pour nous apporter un air beaucoup plus humide, dans l'après-midi.

Dorval prévoit ainsi une augmentation de chaleur pour demain, avec un maximum probable de 90 degrés. Les vents seront légers. Le ciel restera ensoleillé.

Maximum aujourd'hui: 85°  
Minimum la nuit prochaine: 65°

Fête: saint Ephrem

## HUSSEIN

SUITE DE LA PAGE 1

2) former des patrouilles mixtes chargées de circuler dans le pays et de réduire au silence tous les foyers de deux camps. Ces patrouilles devront également mettre fin à toutes les mesures de provocation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la capitale.

Enfin, les représentants des deux camps doivent tenter de se mettre d'accord pour déterminer les responsabilités des auteurs des récents incidents et prendre à leur encontre les mesures les plus sévères.

L'attentat contre Hussein

C'est alors qu'il se trouvait dans des voitures d'un convoi près de Soueïh que le roi Hussein a été l'objet d'un attentat. Selon le correspondant de France-Press, le convoi a été pris sous le feu des fedayin, mais a pu rebrousser chemin sous la protection de la milice jordannaise. La municipalité de Soueïh, au nord-ouest d'Amman, où s'est produit cet incident, a été la scène de violents accrochages entre les forces jordannaises et les fedayin.

Les présidents du Liban et de la Libye ont immédiatement téléphoné au jeune monarque pour lui exprimer leur joie d'apprendre que l'attentat contre sa vie avait été infructueux.

Ce sont les fedayin, d'une section non rattachée à El Fatah, qui avaient déclenché les hostilités ce matin, en s'attaquant vers 7 heures à un poste de police où sont détenus plusieurs de leurs camarades. On sait que les fedayin ont libéré hier le diplomate américain Maurice Draper en retour d'une entente en vertu de laquelle le gouvernement d'Amman libérerait 40 des leurs emprisonnés depuis les sanglants accrochages de dimanche dernier. Il semble que le régime Hussein n'ait pas respecté les termes de l'entente.

Pendant les combats qui ont duré quatre heures et qui ont été marqués de violentes fusillades, de tirs nourris d'armes automatiques et de bombardements de mortiers, un diplomate français a été légèrement blessé et on avait annoncé que l'oncle du roi Hussein avait été tué par une balle perdue. Cette nouvelle a depuis été catégoriquement démentie.

Par suite des tragiques événements de dimanche et de ce matin, l'UNRWA (organisation d'aide aux Palestiniens) a suspendu toutes ses opérations dans la Jordanie.

## TAXES

SUITE DE LA PAGE 1

rageant la spéculation". Ils ajoutent que les impôts aident à perpétuer certains maux sociaux; la pauvreté, les taudis, sans compter la mauvaise utilisation des terrains. La résolution demande à Ottawa d'adopter, aux fins de l'impôt, toute taxe foncière municipale prélevée sur les résidences.

Les maires demandent aussi au gouvernement fédéral de soustraire à l'impôt les gains réalisés sur les obligations municipales ou scolaires. Une telle mesure aiderait les villes à se financer plus facilement et à obtenir des taux d'intérêt plus avantageux. Cette imposition des gains réalisés sur les transactions d'obligations municipales décourage de nombreux investisseurs.

En ce qui touche l'imposition des gains de capital, les maires estiment qu'Ottawa, à défaut de rescinder cette proposition du rapport Benson, devrait à tout le moins retourner aux "gouvernements locaux" le produit de cet impôt. Cet argent servirait ainsi à administrer le territoire où les biens imposés de cette façon sont situés.

Revenant à la charge, la Fédération des maires et des municipalités du Canada a réclamé, dès l'ouverture de son congrès, une conférence fédérale-provinciale-municipale sur le réaménagement fiscal. Les maires soulignent qu'Ottawa doit consentir à convoquer une telle conférence puisque, d'une façon ou d'une autre, la prochaine dé-

## Caouette à l'ouverture de la session

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef national du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, est arrivé au parlement de Québec vers 14h00, et a déclaré qu'il assisterait à l'ouverture de la session. "Je veux voir comment ça se passe" dit-il. Interrogé sur la longueur de son séjour à Québec, M. Caouette a déclaré qu'il y resterait peut-être jusqu'à demain après-midi, le temps d'entendre le discours des chefs des partis de l'opposition, en réponse à celui du premier ministre Bourassa.

# Postes: spirale des grèves tournantes; reprise des négociations aujourd'hui

OTTAWA (PC, UPI) — Les représentants du Conseil du trésor et du Conseil des unions des postes s'approprient à reprendre leurs négociations cet après-midi, tandis que semble s'aggraver le mouvement de grèves tournantes, tout particulièrement dans la région torontoise.

Suspendus depuis vendredi dans une impasse totale, les pourparlers vont reprendre aujourd'hui dans une atmosphère tendue et sans qu'on puisse déceler des chances accrues d'en arriver à une entente.

## ST-JEAN

SUITE DE LA PAGE 1

lancement, qu'une première expérience des Fêtes de la Saint-Jean que nous voulons pour Montréal. Nous mesurons et découvrons nos possibilités." Le président des Fêtes de la Saint-Jean a ensuite expliqué cette nouvelle orientation. En bref, c'est parce que les organisateurs n'ont pas obtenu la participation financière qu'ils attendaient. "Le budget est limité: c'est un mini-budget", a dit M. Baulu. Selon lui, ce nouveau projet a suscité l'enthousiasme dans tous les milieux, sauf dans le milieu financier. "Nous croyons, toutefois, d'ajouter M. Baulu, que les résultats que nous obtiendrons impressionneront les hommes d'affaires et changeront leur attitude pour les années à venir."

M. Baulu devait également déclarer: "La population montréalaise ne peut plus se contenter d'assister passivement à un défilé et autres manifestations. Elle veut faire elle-même la fête! C'est pourquoi, tout en maintenant diverses manifestations traditionnelles tels que le banquet national, le bal de la Saint-Jean, la Soirée de l'amitié, les feux de la Saint-Jean, etc., nous avons inscrit au programme une fête vraiment populaire, échelonnée sur deux jours et inaugurée le 24 juin par un grand défilé de participation comportant les éléments de cette fête. On se fait déjà une image du carré Viger et des diverses places et rues du Vieux Montréal fourmillant d'activités les plus typiques et les plus variées."

Car, pour les organisateurs, cette nouveauté consiste à mettre en valeur, chaque année, un quartier de Montréal. Cette année ce sera le Vieux Montréal; l'année suivante, ce sera un autre quartier et ainsi de suite. Cette innovation permettra aux Montréalais de découvrir annuellement un coin de leur ville et développera d'autre part la fierté des résidents de ce coin.

Comme à Paris pour le 14 juillet, comme à Rio de Janeiro pour le Carnaval, Montréal deviendra une gigantesque piste de danse et d'amusements en ce jour de la Saint-Jean. "Ces Fêtes, a dit M. Baulu, peuvent devenir une attraction internationale, un moyen de promotion touristique pour tout le Québec. La tradition voudra qu'on vienne aux Fêtes de Montréal. Pour le Montréalais, ce sera la fête de l'été, le départ pour les vacances. L'attention de tout le Québec sera polarisée sur Montréal."

Quant au programme proprement dit, il se déroulera ainsi:

Le banquet national aura lieu à l'Arena Maurice-Richard, le mercredi 17 juin à 19 heures. Le Bal blanc de la Saint-Jean se tiendra au Chalet Mont-Royal, le vendredi 19 juin à 19 h. 30. La messe de la Saint-Jean sera célébrée en l'église Notre-Dame le dimanche 21 juin à 11 heures. La Soirée de l'Amitié québécoise aura lieu le dimanche 21 juin à 21 h. 30 à l'hôtel Windsor.

Le défilé, sous le thème "Faites la fête" se mettra en branle le mercredi 24 juin à 15 heures du parc Laurier; il empruntera la rue Laurier, puis descendra la rue Saint-Denis jusqu'au carré Viger pour se terminer dans le Vieux Montréal. Toute la population est invitée à y participer.

La fête populaire se déroulera le mercredi 24 et le jeudi 25 juin dans le Vieux Montréal. Une pléiade d'artistes est attendue, mais la vedette principale sera la population par sa collaboration intense.

Les Feux de la Saint-Jean seront allumés sur le parc Jeanne-Mance le vendredi 26 juin à partir de 21 heures. Enfin, les festivités seront clôturées le samedi 27 juin, à la place des Arts, par le Gala des Artistes.

Le Conseil du trésor continue de demander que les postiers présentent des contre-propositions à son offre globale, et les syndicats reprochent au gouvernement de les acculer à déclencher une grève à l'échelle nationale, et cela contre leur bon gré.

Le gouvernement a indiqué son intention de s'en tenir à une augmentation de salaires qui ne dépasserait pas six pour cent, alors que les syndicats revendiquent une hausse de dix pour cent avec divers autres avantages sociaux. Sur les salaires comme sur les autres points importants du conflit: sécurité d'emploi, calcul des caisses sera celle du gouvernement municipal.

heures supplémentaires, les positions des deux parties sont donc pour lors aussi profondément irréconciliables.

Pendant ce temps, ce matin, près de 3,800 postiers de la ville de Toronto déclaraient de débrayer. Cette nouvelle grève tournante vient après celle faite hier par 2,500 postiers des cinq arrondissements du Toronto métropolitain et de 14 localités voisines qui ont d'ailleurs repris le travail hier soir.

D'autre part, les postiers de Windsor, Ont., qui avaient regagné leurs bureaux hier après une grève d'une semaine, ont débrayé de nouveau hier soir, mais cette fois-ci sur une question locale.

Les postiers de Windsor protestent cette fois-ci contre la suspension d'un délégué syndical pour insubordination présumée et l'embauchage d'auxiliaires pour aider à accélérer l'acheminement du courrier et des colis accumulés depuis la semaine dernière.

A Toronto, le délégué de la section syndicale locale a précisé que la grève allait aujourd'hui paralyser le mouvement du courrier dans toute la région métropolitaine de Toronto.

Cette série de grèves tournantes a provoqué des commentaires de la part du ministre des Postes, M. Eric Kierans, qui doit, même si cela semble une anomalie selon la règle établie, laisser au Conseil du trésor la négociation des conventions collectives avec ses employés: les 27,000 postiers.

## BOURASSA

SUITE DE LA PAGE 1

ment besoin pour relancer notre économie.

"De plus, a ajouté M. Bourassa, d'ici quelque temps — nous avons parlé de six mois après la prise du pouvoir — nous mettrons en place les éléments d'un programme intensif. Ce programme, dans le domaine de l'emploi, nous le mènerons à terme."

D'après M. Bourassa, ce programme visera notamment à réaliser des projets précis comme l'amélioration du système d'éducation du Québec, l'établissement d'un meilleur équilibre entre les différents secteurs de l'économie, le renforcement du secteur secondaire, la rentabilité de l'agriculture, le développement industriel de pointe, la recherche scientifique, le développement régional, l'accroissement de la productivité et la réforme radicale des méthodes administratives de l'Etat.

M. Bourassa a précisé que ces tâches seront essentielles si l'on veut permettre à l'entité culturelle que forment les Canadiens français de vivre et d'entrer dans la période post-industrielle.

"Le Québec, a dit M. Bourassa, sera encore une fois absent de la course et laissé-pour-compte s'il ne corrige pas au préalable la faiblesse relative de ses revenus, le haut niveau de son chômage, la disparité de ses régions, servitudes extrêmement lourdes à son progrès et à son développement."

Pour permettre au Québec d'occuper une place dans le monde économique, M. Bourassa a signalé cependant qu'il sera nécessaire que les citoyens québécois unissent leurs efforts à ceux du gouvernement.

"Les citoyens québécois épaulant nos efforts, nous réussirons à être présents dans le groupe des sociétés développées qui profiteront demain des dividendes des temps nouveaux, a dit M. Bourassa.

Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and market indices.

NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various stock prices and market indices.

Bourse Canadienne

Table of stock market data for the Canadian market, including various stock prices and market indices.

AMERICAL

Table of stock market data for American stocks, including various stock prices and market indices.

du panier de la bourse

Table of stock market data for the 'basket of stocks' section, including various stock prices and market indices.

Marchés calmes partout

Text article discussing market conditions, mentioning calm markets and the impact of the oil price increase.

Bourse Canadienne par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, published by the Canadian Press.

INDUSTRIELLES

Table of stock market data for industrial stocks, including various stock prices and market indices.

du panier de la bourse

Table of stock market data for the 'basket of stocks' section, including various stock prices and market indices.

Marchés calmes partout

Text article discussing market conditions, mentioning calm markets and the impact of the oil price increase.

Bourse Canadienne par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, published by the Canadian Press.

INDUSTRIELLES

Table of stock market data for industrial stocks, including various stock prices and market indices.

du panier de la bourse

Table of stock market data for the 'basket of stocks' section, including various stock prices and market indices.

Marchés calmes partout

Text article discussing market conditions, mentioning calm markets and the impact of the oil price increase.

Bourse Canadienne par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, published by the Canadian Press.

INDUSTRIELLES

Table of stock market data for industrial stocks, including various stock prices and market indices.



La foule s'est rassemblée hier devant le palais présidentiel à Buenos Aires en apprenant la nouvelle que les chefs militaires argentins avaient déposé le président Onganía, qui dirigeait le pays depuis 1966.

# Un nouveau président sera désigné d'ici à 10 jours Une junte militaire dépose Onganía et prend le pouvoir en ARGENTINE

**BUENOS AIRES. (UPI, AFP) —** Le triumvirat militaire qui a destitué hier soir le président Juan Carlos Onganía sans effusion de sang a promis aujourd'hui le retour à "une démocratie authentique" en Argentine. La junte des commandants en chef des trois armées a aussi déclaré qu'un nouveau président sera nommé d'ici 10 jours. Le général Alejandro Lanusse, commandant en chef de l'armée, l'amiral Pedro Gnavi et le général d'aviation Carlos Rey, qui ont renversé le président Onganía pour son refus d'amener son régime révolutionnaire vers un retour aux institutions normales, ont indiqué qu'ils sont décidés, dans un temps raisonnable, à organiser un scrutin pour l'élection du prochain président argentin.

### L'homme fort du régime

Le général Lanusse, qui est le nouvel homme fort en Argentine, fait partie d'un groupe de militaires favorables au retour d'un régime dirigé par les civils.

Des observateurs à Buenos Aires laissent entendre que cet officier de carrière, âgé de 52 ans, a refusé de succéder au président Onganía. Le coup d'Etat dont il est le principal artisan a eu son origine lointaine dans une opposition de longue date entre l'ancien chef du gouvernement et les libéraux qui favorisent un retour à la démocratie. L'enlèvement de l'ex-président Eugenio Aramburu, un critique sévère des politiques du général Onganía, le 29 mai dernier, a été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. La démission du président Onganía, hier soir, a mis fin à une journée de tension et d'agitation dans la capitale de l'Argentine.

### Aramburu pourrait revenir

L'ex-président Pedro Aramburu, enlevé le 29 mai dernier, n'est pas mort et il pourrait à tout moment regagner son domicile, a affirmé hier soir, M. Francisco Caravallo, un des amis les plus intimes de l'ancien chef de l'Etat.

Cet optimisme a gagné la plupart des membres de la famille de M. Aramburu, dont l'espoir paraît plus grand aujourd'hui après la destitution du président Juan Carlos Onganía. Des rumeurs avaient circulé ces jours derniers, selon lesquelles en effet M. Aramburu aurait été enlevé par une organisation paragonnementale de l'administration Onganía.

Le "commando Juan José Valle-Monteneras", auquel on attribue l'enlèvement, avait annoncé dans un communiqué publié au début de ce mois que "les restes d'Aramburu seraient échangés le 8 juin contre ceux d'Eva Peron". Or, aucune nouvelle indication n'a été donnée depuis lors sur la possibilité d'un tel échange.

### Retour des péronistes?

L'annonce de la tenue éventuelle d'élections générales pour le choix d'un président de la république et d'un nouveau parlement a déclenché un flot de rumeurs.

Certaines sources militaires affirmaient, par exemple, que pour la première fois depuis la chute de Juan Peron, en 1955, les trois millions d'électeurs péronistes pourraient présenter des candidats à ces élections. Ils représentaient environ un tiers du corps électoral.

En juin 1966, au moment du succès de la révolution et de l'installation au

pouvoir du général Onganía, après la chute du régime constitutionnel du président Arturo Illia, les partis politiques avaient été dissous, ainsi que les Parlements national et provinciaux et les conseils municipaux. On avait également annoncé, bien que non officiellement, que le nouveau régime militaire s'était fixé pour objectif de changer en dix ans les structures du pays et de transformer celui-ci en une vraie république moderne.

Le général Onganía et son gouvernement étaient ainsi parvenus à séduire quatre-vingt-cinq pour cent de la population, y compris les péronistes, qui voyaient s'ouvrir avec le nouveau régime une ère d'apaisement et de reconstruction économique.

L'Argentine a d'ailleurs retrouvé sa stabilité monétaire et son économie a fait des progrès sensibles qui permettaient d'entrevoir l'avenir avec un certain optimisme.

Mais ce rétablissement économique, à mesure que passaient les mois, se faisait au détriment du pouvoir d'achat des classes les moins favorisées. L'opposition au général Onganía s'est alors de plus en plus développée et la subversion armée s'est notablement accrue malgré les efforts du régime pour la détruire.

Les forces armées, inquiètes devant cet échec qui les concernait directement, ont alors tenté de pousser le général Onganía à modifier sa politique, pour entamer une ouverture sociale qui calmerait les masses des travailleurs et rétablirait la confiance dans le pays.

Hier, le commandant en chef de l'armée a révélé que les forces armées étaient décidées à mettre en application un plan politique qui conduirait finalement à des élections générales et au rétablissement des institutions républicaines suspendues depuis près de quatre ans.



Le lt-gén. Alejandro Lanusse (à gauche) a pris la tête de la junte militaire qui a déposé hier le président Juan Carlos Onganía (à droite) et dirige maintenant les destinées de l'Argentine.

## Guatemala: le terrorisme a fait 45 victimes en 2 mois

**CIUDAD GUATEMALA (PA) —** Le Guatemala vit à l'heure du terrorisme. Depuis le 5 avril dernier, jour où l'ambassadeur Carl von Spreti de l'Allemagne de l'Ouest était mis à mort par des extrémistes de gauche, 45 personnes ont été tuées par les terroristes tant de la gauche que de la droite.

Hier après-midi, quelque 3.000 Guatémaltèques ont suivi en silence le fourgon transportant le cercueil du professeur Justo Rufino Cabrera Guzman, enlevé vendredi soir dernier et dont le cadavre était découvert samedi soir en banlieue de la capitale. Le titulaire de la chaire d'économie avait été torturé avant d'être abattu de deux balles, l'une à la tête et l'autre au cœur.

On attribue son assassinat à l'organisation terroriste de droite appelée "Oeil pour oeil".

Au moment même où le cortège funéraire de Cabrera défilait silencieusement dans les rues étroites de la capitale d'Amérique centrale, d'autres citoyens assistaient aux funérailles de l'homme d'affaires José Manuel Villaverde Vasquez, tué dimanche matin par des terroristes d'extrême gauche.

Victime des commandos d'extrême

droite, le professeur Cabrera entretenait, semble-t-il, des relations avec le groupe d'extrême gauche, connu sous le nom de "Forces armées rebelles", responsable de l'assassinat du vieil ambassadeur Carl von Spreti.

Quant à Villaverde, on ignore ce qu'il avait à lui reprocher ses assassins "gauchistes".

C'est le premier juillet prochain que l'actuel président du Guatemala, Julio Cesar Mendez Montenegro, quitte ses hautes fonctions. Un ancien colonel du type "faucou", Carlos Aran Osorio, lui succédera. Il avait fait campagne, lors des élections du premier mars dernier, en promettant de freiner le terrorisme au pays.

## Wilson intervient pour empêcher la grève des journaux

**LONDRES. (AFP) —** Le premier ministre, M. Harold Wilson, a interrompu sa campagne électorale ce matin pour intervenir personnellement dans le conflit qui menace de paralyser la presse britannique à partir de ce soir. Après avoir examiné la situation au cours d'une réunion d'urgence à 10 Downing Street avec Mme Barbara Castle, ministre de l'emploi et de la productivité, M. Wilson a invité M. Richard Brinsshaw, secrétaire général de la "Sogat" — le syndicat des ouvriers d'imprimerie qui a lancé l'ordre de grève — à venir discuter de la question.

La "Sogat", qui réclame une augmentation de salaire de 25 p. cent pour ses adhérents, a durci considérablement sa position hier en rejetant une invitation de Mme Barbara Castle et en refusant de discuter avec les représentants du patronat: "Nous ne parlerons qu'avec les grands patrons", a dit M. Brinsshaw.

## Budget militaire record en Egypte

**LE CAIRE (Reuter) —** L'Egypte a annoncé un budget militaire record pour se préparer en vue de la bataille décisive qui lui permettra de libérer les territoires arabes occupés au cours de la guerre des six jours.

Le ministre du Trésor, M. Abdel Aziz Hegazy, a précisé que \$1,320,000,000 seront consacrés aux forces armées au cours de l'exercice 1970-71. La priorité sera donnée au renforcement du front du canal de Suez, théâtre de combats aériens et terrestres quotidiens.

## Kossyguine serait bientôt remplacé

**MOSCQU (AFP) —** Le départ prochain, à sa demande, de M. Alexei Kossyguine de son poste de chef du gouvernement soviétique est désormais tenu pour très vraisemblable par divers observateurs, s'appuyant sur des sources sérieuses.

On croit que la décision interviendra au cours de la session du Soviet suprême qui suivra de peu les élections législatives du 14 juin et qui doit statutairement renouveler le gouvernement.

La seule raison officiellement donnée à ce départ est l'état de santé du président du conseil, qui est âgé de 66 ans.

Il apparaît que ce développement attendu dans la haute hiérarchie soviétique fut déjà à la base des informations, et des spéculations, qui alimentèrent début avril l'affaire de la "crise" au Kremlin. L'approche du centième anniversaire de la naissance de Lénine et le caractère sensationnel progressivement donné à cette affaire en Occident sont, pense-t-on, parmi les raisons qui firent surseoir à l'exécution de ce départ.

M. Kossyguine pourrait être remplacé dans ses fonctions par M. Kiril Mazourov, 56 ans, l'un de ses deux adjoints directs à la direction du gouvernement et également membre du politburo du parti, mais ce choix ne paraît pas encore définitivement arrêté.

Le départ de M. Kossyguine, s'il intervient comme annoncé, aura pour résultat de modifier l'équilibre au sein des sphères dirigeantes et de consacrer l'importance du rôle de M. Léonide Brejnev, 64 ans, chef du parti, à la tête de l'URSS.

Les observateurs pensent que la nature de la direction collégiale, sinon son apparence, pourrait en être affectée.

## Les communistes capturent la ville de Saravane, au Laos

**VIENTIANE. (PA, UPI, AFP) —** Les forces nord-vietnamiennes et du Pathet Lao ont considérablement amélioré leur réseau de voies d'approvisionnement à l'est du fleuve Mékong en capturant la ville de Saravane, une capitale provinciale située dans le sud-est du Laos. Cette nouvelle a été annoncée aujourd'hui par le prince Souvanna Phouma devant l'Assemblée nationale laotienne. Le chef du gouvernement du Laos a précisé que l'unique bataillon chargé de défendre cette ville s'est retiré vers l'est. Trois mille des huit mille habitants ont été évacués le mois dernier tandis que les autres se sont tous dispersés dans les villages avoisinants.

La chute de ce centre stratégique est un dur coup pour les forces gouvernementales, mais le chef du gouvernement laotien a déclaré qu'il n'est cependant pas question pour son pays d'adhérer à une alliance militaire des pays anti-communistes du Sud-Est asiatique.

### Temples toujours menacés

Au Cambodge, 500 à 1,500 Vietcong et Nord-Vietnamiens occupent encore la région des célèbres temples d'Angkor Vat, Angkor Thom, le Bayon Preah Khan et Banteay Sambre, à 18 milles de la ville de Siem Reap dont l'aéroport a été repris dimanche dernier par les forces cambodgiennes. Bien que la situation soit calme aux environs des temples, l'aviation tactique du gouvernement du Cambodge bombarde et mitraille nuit et jour les positions ennemies près de la ville et de son aéroport stratégique.

### Appel de U Thant

Au siège des Nations unies, à New York, le secrétaire général de l'organisation, U Thant, a lancé hier un "appel à tous les intéressés pour qu'ils prennent toutes les précautions nécessaires afin de préserver Angkor Vat et les nombreux édifices historiques, religieux et culturels dans la zone des combats au Cambodge et ailleurs en Indochine".

"L'extension de la guerre du Vietnam au Cambodge a eu pour effet de causer plus de morts, plus de destruction et plus de dévastation, et la guerre du Vietnam est déjà devenue la guerre d'Indochine", ajoute le secrétaire général de l'ONU.

Ailleurs au Cambodge, les Vietcong et les Nord-Vietnamiens opposent une plus âpre résistance aux forces américaines et sud-vietnamiennes. Un porte-

parole du commandement américain à Saigon indique à ce sujet que les soldats des Etats-Unis impliqués dans les opérations déclenchées le 30 avril rapportent un accroissement de l'activité de l'adversaire depuis quelques jours. Les accrochages entre petites unités et les embuscades se multiplient et font de nombreux morts et blessés parmi les GI's.

### Saigon va entraîner des unités cambodgiennes

Le général Nguyen Kao Ki, vice-président du Sud-Vietnam a annoncé aujourd'hui, dans un message télévisé à la nation, que Saigon allait prendre en charge l'entraînement d'unités cambodgiennes. Il a ajouté que le gouvernement de Phnom Penh avait accepté que les troupes sud-vietnamiennes opèrent le long de la frontière entre les deux pays et dans tous les secteurs du Cambodge "où cela serait nécessaire pour garantir la sécurité des deux pays".

"Nous n'avons aucune visée sur le Cambodge, a ajouté le vice-président sud-vietnamien qui a précisé: "Notre seul objectif est d'en chasser les communistes".

Le général Ky a expliqué que Saigon avait décidé d'aider les Cambodgiens en grande partie à cause du départ échoué des forces américaines du Sud-Vietnam. "Nous sommes obligés, a-t-il affirmé, de supporter seuls le poids de la guerre". "Dans cette optique nos deux pays ont décidé de coopérer non pas pour prolonger la guerre mais pour y mettre le plus rapidement un terme".

## Les relations entre Washington et Buenos Aires sont en sommeil

**WASHINGTON. (AFP) —** L'ensemble des relations entre les Etats-Unis et l'Argentine demeure en sommeil tant que les experts juridiques du département d'Etat n'auront pas déterminé si la destitution du président Onganía par la junte militaire soulève un problème de reconnaissance du nouveau régime.

Le porte-parole du département d'Etat, M. John King, a déclaré qu'aucun contact officiel n'avait encore été pris entre l'ambassade des

Etats-Unis à Buenos Aires et les nouvelles autorités argentines. "Cela ne signifie pas que les relations sont suspendues", a-t-il toutefois ajouté.

La mise en sommeil des relations entre les deux pays porte également sur les programmes d'aide économique et militaire des Etats-Unis à l'Argentine. On souligne toutefois au département d'Etat que ces programmes sont en voie d'extinction et ne portent plus que sur des sommes très peu importantes.

pêches de poursuivre leur marche progressive vers le pouvoir.

En somme, les Italiens ont manifesté leur désir de voir s'établir une politique stable et cohérente. C'est ce qui a permis à Mariano Rumor, premier ministre sortant, d'enlever des votes tant à ses adversaires de droite qu'à ceux de gauche et, ainsi, de s'installer solidement au pouvoir.

Le petit, mais bruyant, mouvement socialiste des néo-fascistes a reçu l'approbation de 5,2% de l'électorat, soit un gain de 1,1% par rapport au scrutin de 1968. Les socialistes qui, à eux seuls, la même année, avaient recueilli 14,8% des voix, ont reçu hier 17,4%. C'est

le gain le plus notable de cette élection.

Reste que le Parlement devra délimiter de nouveaux pouvoirs régionaux avant que les nouveaux conseils entrent en fonctions. La constitution italienne accorde aux gouvernements régionaux l'autorité dans les secteurs de la police, de l'assistance sociale, de l'agriculture, des travaux publics, etc.

La puissance accrue des partenaires de la coalition pourrait faciliter, croit-on, la légalisation du divorce, malgré l'opposition du parti catholique romain. Par ailleurs, M. Rumor se trouvera vraisemblablement en meilleure position de force pour négocier les hausses de salaires avec les syndicats.

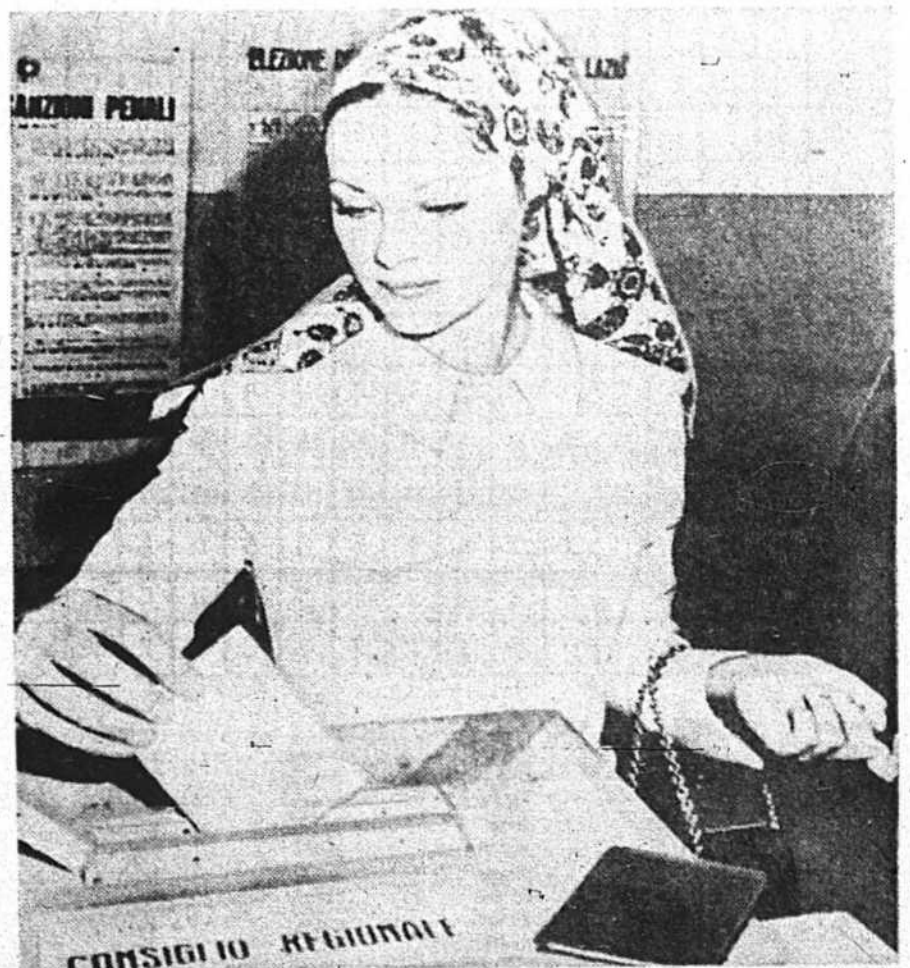
## ITALIE: les élections régionales ont renforcé la position de la coalition de centre gauche

**ROME (AFP, UPI, PA) —** Le centre gauche de M. Mariano Rumor, composé des partis démocrate-chrétien, socialiste italien, socialiste unitaire et républicain, sort renforcé des élections régionales tenues hier en Italie. Cela malgré un certain recul des démocrates-chrétiens. Le Parti communiste reste stable, quoiqu'il ait perdu un peu de terrain; les oppositions extrémistes accusent, dans l'ensemble, un net recul.

La coalition du centre gauche a enlevé douze sièges sur les quinze existants: le Piémont (Turin), la Lombardie (Milan), la Vénétie (Venise), la Ligurie (Gênes), les Marches (Ancone), le Latium (Rome), les Abruzzes (Aquila),

la Molise (Campobasso), la Campanie (Naples), les Pouilles (Bari), la Basilicata (Potenza) et la Calabre (Reggio).

Les vainqueurs ont totalisé 58,2% des votes, soit 2,8% de plus qu'au dernier scrutin national, en 1968. Les communistes et leurs alliés, les socialistes prolétariens, ont reçu 31,1% (27,9% pour les premiers, 3,2% pour les seconds). Ils l'ont emporté nettement en Emilie-Romagne (Bologne) et remporté plus de votes que leurs adversaires en Toscane (Florence) et en Umbrie — quoique dans ces deux régions ils ne détiennent pas la majorité. On s'attendait à mieux de leur part, mais sans doute la division du Parti touchant l'invasion de la Tchécoslovaquie les a-t-elle em-



L'actrice italienne Virna Lisi dépose son bulletin dans un bureau de scrutin de Marino à l'occasion des élections régionales et locales qui se sont déroulées en Italie dimanche et lundi. La coalition de centre-gauche a emporté la majorité dans 12 des 15 assemblées régionales.

